



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Bureau régional  
pour l'éducation  
en Afrique

A collage of images related to education and science, including a microscope, a person working at a computer, and a person in a lab coat. The images are overlaid with a teal color scheme and a pattern of small white dots.

## Contribution régionale au développement des Systèmes d'Information Statistiques pour l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels

*Diagnostic et analyse comparative pour l'identification  
de stratégies d'amélioration de la qualité*





## Contribution régionale au développement des Systèmes d'Information Statistiques pour l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels

*Diagnostic et analyse comparative  
pour l'identification de stratégies  
d'amélioration de la qualité*

Décembre 2009



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Bureau régional  
pour l'éducation  
en Afrique



### **Nota Bene :**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

### **Sources de données :**

Les données et indicateurs ayant permis de faire l'analyse situationnelle de la disponibilité des données et indicateurs de l'EFTP dans les différents pays de l'Afrique Subsaharienne ont été recueillis auprès de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) à partir de leur site : [http://www.uis.unesco.org/ev\\_fr.php?ID=2867\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=2867_201&ID2=DO_TOPIC)

### **Rapport préparé par :**

#### **Le Bureau de l'UNESCO à Dakar**

Bureau Régional pour l'Éducation en Afrique (BREDA)

12, avenue L.S. Senghor

Boîte Postale : 3311 Dakar, Sénégal

Tél : (221) 33 849 23 23

Fax: (221) 33 823 83 93

Site web : <http://www.dakar.unesco.org>

### **Coordination et suivi :**

Secteur éducation / Section du Secondaire Technique et Professionnel (STV) ;

Hervé HUOT-MARCHAND, Expert sectoriel.

Avec la participation de l'équipe éducation du BREDA,

de l'Antenne Régionale de l'ISU et du Pôle de Dakar.

### **Consultant :**

Sofia MOUSSITOU LAURENT

Document téléchargeable en format PDF à :

<http://www.dakar.unesco.org>

**Numéro de publication UNESCO/BREDA :**  
**ISBN n° 978-92-9091-100-8**

Tous droits réservés

© UNESCO 2009

**Crédits photos : Pôle de Dakar**


© By Reg' / [regdakar@orange.sn](mailto:regdakar@orange.sn)

**Édition et impression :**

Graphimatic, Dakar

Le BREDA est le **Bureau Régional pour l'Éducation en Afrique** de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Bureau régional dont le mandat couvre l'Afrique Subsaharienne, le BREDA assume les missions suivantes:

- Promouvoir par ses activités les idéaux de l'UNESCO de construction de la paix, de la démocratie et des droits humains en encourageant le partage et l'utilisation des connaissances et en particulier en veillant à ce que 'éducation, la science, la culture et la communication soient prioritaires dans l'agenda des États membres africains;
- Dresser de manière systématique un bilan régional des principales tendances dans les domaines de compétence de l'UNESCO (éducation, science, culture et communication);
- Faire l'apport des acquis de ces études systématiques et de ces bilans régionaux dans les programmes biennaux et à moyen terme de l'UNESCO;
- Intégrer son intime connaissance des besoins des États membres africains dans la conception et la mise en œuvre de ses propres activités régulières et projets extra-budgétaires et de ses interventions en situation d'urgence;
- Œuvrer au mieux en étroite coopération avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales régionales et internationales, les organisations non gouvernementales, les autres bureaux de l'UNESCO en Afrique, les Instituts et Centres de l'UNESCO, les Commissions nationales pour l'UNESCO, toute la famille des Nations Unies, les agences de développement bilatérales, la communauté intellectuelle et la société civile.

 Pour en savoir plus sur l'UNESCO-BREDA : <http://www.dakar.unesco.org>

## Le mandat de l'UNESCO-BREDA couvre les 46 États de l'Afrique Subsaharienne suivants membres de l'UNESCO :

Afrique du Sud	Guinée	République-Unie de Tanzanie
Angola	Guinée équatoriale	Rwanda
Bénin	Guinée-Bissau	Sao Tomé-et-Principe
Botswana	Kenya	Sénégal
Burkina Faso	Lesotho	Seychelles
Burundi	Libéria	Sierra Leone
Cameroun	Madagascar	Somalie
Cap-Vert	Malawi	Swaziland
Comores	Mali	Tchad
Congo	Maurice	Togo
Côte d'Ivoire	Mozambique	Zambie
Djibouti	Namibie	Zimbabwe
Érythrée	Niger	
Éthiopie	Nigéria	
Gabon	Ouganda	
Gambie	République centrafricaine	
Ghana	République démocratique du Congo	



## AVANT-PROPOS



Après des années de négligence, la communauté internationale s'accorde à reconnaître le rôle primordial de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixée, comme en témoigne la place importante que lui accorde l'Union Africaine dans son Plan d'Action 2006-2015 de la Deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique, ou le focus dont il a fait l'objet en 2008 lors de la dernière Biennale de l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA) à Maputo.

Dans ce secteur devenu maintenant prioritaire dans tous les agendas nationaux et internationaux, l'amélioration de la qualité des Systèmes d'Information et de Gestion de l'éducation correspond à un besoin primordial et général pour les gouvernements, visant à améliorer la gestion et le pilotage du secteur de l'éducation, y compris le sous-secteur de l'EFTP.

Cette problématique de la qualité des données statistiques se retrouve d'ailleurs plus précisément :

- Dans la dernière Déclaration d'Oslo émanant de la huitième réunion du Groupe de Haut Niveau sur l'Éducation Pour Tous en décembre 2008 ;
- Au niveau régional également, cet axe stratégique ainsi que l'intérêt du sous secteur de l'EFTP se retrouvent tous deux au sein des sept objectifs prioritaires du plan d'action de la Seconde Décennie pour l'Éducation de l'Union Africaine ;
- Au niveau stratégique de l'UNESCO, cette thématique est clairement explicitée comme un des trois axes d'action prioritaire au niveau mondial sur l'EFTP à travers le document du Conseil Exécutif de l'UNESCO n°181 EX/8 ;
- Au niveau régional sur l'Afrique Subsaharienne, l'amélioration des Systèmes d'Information Statistiques (SIS) constitue un des axes fondamentaux du Cadre d'action pour l'EFTP en ASS, permettant d'orienter les programmes UNESCO du prochain biennium.

C'est pourquoi l'UNESCO-BREDA a souhaité tout particulièrement programmer et engager des actions sur ces domaines. Dans une démarche holistique et intersectorielle, ces présents travaux viennent compléter ceux déjà initiés antérieurement par sa section chargée de l'EFTP, en relation étroite avec les autres unités chargées de l'éducation sous toutes ses formes et niveaux (formelle/non formelle, supérieure,...), mais aussi en collaboration avec l'Antenne Régionale de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) et le Pôle de Dakar en analyse sectorielle.

Les contenus développés se basent notamment sur les diagnostics conduits dans différents pays par l'ISU, synthétisés et surtout analysés afin de disposer d'un état des lieux régional permettant de situer et d'appuyer les gouvernements des pays d'Afrique Subsaharienne dans leur démarche d'amélioration de la qualité de leur SIS-EFTP.

Conforme au mandat de l'UNESCO d'appuyer les gouvernements dans l'évolution pertinente de leur politique, cet ouvrage se veut comme une participation collaborative du BREDA à la réflexion méthodologique et stratégique qui intéresse de plus en plus d'autres acteurs clés du développement.

**Ann Therese NDONG-JATTA**

*Directrice du Bureau Régional de l'UNESCO  
pour l'Éducation en Afrique (BREDA)*

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	7
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	8
SYNTHÈSE .....	9
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>14</b>
1.1 Cadre de l'étude .....	14
1.2 Méthodologie et structure de l'étude .....	15
<b>2. CONCEPT ET DÉFINITION DU CHAMP DE L'EFTP .....</b>	<b>16</b>
2.1 Qu'est ce que l'EFTP ? .....	16
2.2 Une compréhension non consensuelle des champs à observer... ..	17
2.3 Et des formes diverses et variées .....	19
<b>3. ÉTAT DES LIEUX DES SIS CONCERNANT L'ÉDUCATION ET LA FORMATION .....</b>	<b>22</b>
3.1 Notion de système d'information et importance d'un SIS pour l'EFTP .....	22
3.2 Quel diagnostic des SIS de L'EFTP formel ? .....	23
3.2.1 Dans le secondaire .....	23
3.2.1.1 Que révèlent ces diagnostics ? .....	25
3.2.1.2 ... Et quelle analyse en faisons-nous ? .....	26
3.2.2 Dans le supérieur .....	26
3.2.3 Qualité des données de l'EFTP (DQAF) .....	27
3.3 Systèmes d'Information Statistiques et EFTP non formel : quel diagnostic ? .....	29
<b>4. LES DONNÉES ET INDICATEURS DISPONIBLES POUR L'EFTP FORMEL .....</b>	<b>32</b>
4.1 Nature des données et des indicateurs .....	32
4.2 Disponibilité des données et indicateurs .....	33
4.2.1 Disponibilité des données et indicateurs de l'EFTP au niveau du secondaire .....	34
4.2.1.1 Un manque croissant d'information quantitative dans l'EFTP en Afrique de l'Ouest .....	34
4.2.1.2 Une situation plus alarmante en Afrique du Centre .....	35
4.2.1.3 Une situation peu inquiétante et plus stable en Afrique de l'Est .....	35
4.2.1.4 Une instabilité dans la disponibilité de l'information en Afrique Australe .....	36
4.2.1.5 Analyse régionale .....	36
4.2.2 Disponibilité des données et indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur .....	39
4.3 Première esquisse de la place et de l'efficacité de l'EFTP formel en Afrique Subsaharienne par rapport à l'ensemble des Systèmes de Formation .....	40
4.4 Conclusion partielle .....	43
<b>5. PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DU PILOTAGE DES SIS DE L'EFTP .....</b>	<b>44</b>
5.1 Un diagnostic du système d'EFTP .....	45
5.2 Une définition de la politique sectorielle .....	45
5.3 Une planification et une élaboration des budgets par objectif stratégique de l'EFTP .....	45
5.4 Un suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de l'EFTP .....	46



5.5	Une prise en compte du caractère multiforme et multisectoriel de l'EFTP .....	46
5.6	Une prise en compte de l'évolution rapide du marché du travail .....	46
5.7	La détermination des besoins de formation .....	47
<b>6.</b>	<b>STRATÉGIES POUR UNE MEILLEURE DISPONIBILITÉ ET FIABILITÉ DES DONNÉES DE L'EFTP .....</b>	<b>48</b>
6.1	Les préalables à la collecte de données .....	48
6.1.1	Une norme CITE mieux adaptée à l'EFTP.....	48
6.1.1.1	Améliorer la norme CITE par l'introduction de plus d'objectivité .....	49
6.1.1.2	Améliorer la norme CITE par l'introduction du critère "Orientation de programme" au niveau 5 .....	49
6.1.1.3	Améliorer la norme CITE par une bonne maîtrise des critères de classification .....	50
6.1.1.4	Améliorer la norme CITE par une redéfinition des critères régissant le niveau 4 .....	50
6.1.1.5	Améliorer la norme CITE par une harmonisation du critère "type de destination ultérieure" à tous les niveaux .....	51
6.1.1.6	Perspective d'une nouvelle classification de l'éducation .....	51
6.1.2	Un cadre de comparabilité des données sur les professions .....	51
6.2	Quelles données à collecter pour l'EFTP ? .....	53
6.2.1	La collecte des données au niveau de toutes les structures formelles d'EFTP .....	53
6.2.2	La collecte des données au niveau des structures non-formelles ou informelles de formation .....	54
6.2.3	La collecte de l'information sur le marché du travail .....	54
6.2.3.1	Collecte de données sur les sortants du système d'EFTP .....	54
6.2.3.2	Collecte de données auprès des employeurs .....	55
<b>7.</b>	<b>CHOIX D'INDICATEURS PERTINENTS POUR L'EFTP .....</b>	<b>56</b>
7.1	Qu'est-ce qu'un indicateur ? .....	56
7.2	Les indicateurs classiques du système éducatif et leur contextualisation à l'EFTP .....	57
7.2.1	Les indicateurs d'accès et de couverture .....	58
7.2.2	Les indicateurs d'efficacité interne, de ressources humaines et matérielles .....	59
7.2.3	Les indicateurs de financement .....	59
7.3	Les indicateurs relatifs au caractère spécifique de l'EFTP : la relation formation/emploi .....	59
7.3.1	L'aspect quantitatif de la relation formation – emploi .....	59
7.3.2	L'aspect qualitatif de la relation formation – emploi.....	60
<b>8.</b>	<b>CONCLUSION : RECOMMANDATIONS POUR UNE AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DU PILOTAGE DES SIS DE L'EFTP .....</b>	<b>62</b>
8.1	Recommandations concernant les Systèmes d'Information Statistiques (SIS) .....	62
8.2	Recommandations concernant la production et la diffusion des données statistiques .....	63
	BIBLIOGRAPHIE .....	64
	ANNEXE A .....	66
	ANNEXE B .....	76
	ANNEXE C .....	82
	ANNEXE D .....	86
	ANNEXE E .....	92
	ANNEXE F .....	96
	ANNEXE G .....	98

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

<b>ADEA</b>	Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AFRISTAT</b>	Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne
<b>BEPC</b>	Brevet d'Étude du Premier Cycle
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CEC</b>	Cadre Européen des Certifications
<b>CEMAC</b>	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CITE</b>	Classification Internationale Type de l'Éducation
<b>CITP</b>	Classification Internationale Type des Professions
<b>CONFEMEN</b>	Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage
<b>DIAL</b>	Développement Institutions et Analyses de Long terme
<b>DQAF</b>	Data Quality Assessment Framework
<b>EFTP</b>	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
<b>ENF</b>	Éducation Non Formelle
<b>EPT</b>	Éducation Pour Tous
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>INS</b>	Institut National de Statistique
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
<b>ISU</b>	Institut de Statistique de l'UNESCO
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>SADC</b>	Southern Africa Development Community (Communauté pour le développement de l'Afrique Australe)
<b>SIM-ENF</b>	Système d'Information pour le Management de l'Éducation Non Formelle
<b>SIS</b>	Système d'Information Statistique
<b>UEMOA</b>	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>BREDA</b>	Bureau de l'UNESCO à Dakar et Bureau Régional pour l'Éducation en Afrique
<b>UNEVOC</b>	Centre International UNESCO-UNEVOC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### TABLEAUX :

<b>Tableau 1 :</b>	Différentes gammes d'options en EFTP selon UNESCO-BREDA .....	17
<b>Tableau 2 :</b>	Vue générale des différentes conceptions des termes "formel", "non-formel" et "informel", tels qu'ils sont appliqués à l'éducation et à l'apprentissage .....	18
<b>Tableau 3 :</b>	Liste des pays africains ayant bénéficié d'un diagnostic de leur système éducatif dans le cadre du renforcement des capacités statistiques de l'ISU et intérêt porté à l'EFTP .....	24
<b>Tableau 4 :</b>	Évaluation de la qualité générale des données de l'EFTP dans les différents pays étudiés .....	28
<b>Tableau 5 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP .....	34
<b>Tableau 6 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP .....	35
<b>Tableau 7 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP .....	35
<b>Tableau 8 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP .....	36
<b>Tableau 9 :</b>	Comparaison entre les grands groupes CIP 08, CIP 88 et CIP88/AFRISTAT .....	52
<b>Tableau 10 :</b>	Exemple de classification des sous grands groupes du grand groupe 1 .....	53

### GRAPHIQUES :

<b>Graphique 1 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP .....	36
<b>Graphique 2 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP .....	37
<b>Graphique 3 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP .....	38
<b>Graphique 4 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs .....	39
<b>Graphique 5 :</b>	Couverture de l'EFTP en 2004/2005 (ou proche) .....	41
<b>Graphique 6 :</b>	Taux d'accroissement annuel moyen de la couverture de l'EFTP .....	41
<b>Graphique 7 :</b>	Part des effectifs de l'EFTP dans l'enseignement secondaire .....	42

### SCHÉMAS :

<b>Schéma 1 :</b>	Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP .....	20
<b>Schéma 2 :</b>	État des SIS de l'éducation et de la formation dans les pays africains ayant bénéficié d'un diagnostic .....	25
<b>Schéma 3 :</b>	Approche conceptuelle pour la mise en place d'un SIS intégré, stable et performant : Approche "besoins" .....	44

## SYNTHÈSE

On note depuis quelques années une mobilisation globale des pays africains pour mettre le sous-secteur de l'EFTP au centre des politiques de développement. Ce sursaut de considération pour l'EFTP est dû au fait que dans la plupart des pays africains, les effectifs du primaire sont à la hausse et donc, il faut prévoir d'urgence l'avenir de ces enfants. Or, l'enseignement secondaire général ne dispose pas assez de place et aussi il ne donne aucune garantie pour un emploi à la sortie. Ainsi pour éviter une explosion sociale, la seule issue, c'est de redéfinir de nouvelles stratégies pour l'EFTP qui permettront une meilleure insertion des jeunes dans le monde du travail.

La conception d'un système efficace d'EFTP est alors au cœur des stratégies et politiques de développement de l'EFTP. Le système mis en place doit prendre en compte tous les aspects qui confèrent à l'EFTP un caractère spécifique. Le nouveau système pour l'EFTP doit en effet tenir compte des aspects multisectoriels (l'EFTP relève de l'attribution de plusieurs ministères), et multiformes (formation initiale, formation continue, forme coopérative de formation) de l'EFTP. Il doit également tenir compte de l'aspect formel, non formel et informel de l'EFTP.

Comme pour toute politique en général, les statistiques sont un élément indispensable à l'évaluation et à un meilleur pilotage de l'ensemble du dispositif d'EFTP. Or, dans la plupart des pays africains, les données sur l'EFTP ne sont pas souvent disponibles, et dans les cas où elles existent, leur qualité est souvent à améliorer.

L'objet de ce présent rapport est de brosser l'état des lieux des SIS de l'EFTP à travers les diagnostics réalisés par l'ISU dans différents pays africains afin d'en déceler les dysfonctionnements et par la suite proposer des pistes de stratégies d'amélioration du pilotage des SIS pour l'EFTP pour ainsi permettre une meilleure disponibilité et fiabilité des données.

### 1 État des lieux des SIS de l'EFTP au niveau du secondaire et du supérieur

Les diagnostics des SIS de l'EFTP ont montré que les pays de l'Afrique Subsaharienne ne sont pas au même stade d'évolution dans le processus de production des données statistiques sur l'éducation en général et sur l'EFTP en particulier. On rencontre en effet trois grands groupes de pays :

- Dans le premier groupe de pays (Burkina Faso, Ghana, Cameroun, Madagascar, Ethiopie, Ouganda), il existe un SIS opérationnel et en voie de décentralisation à l'exception de Madagascar où le système est complètement décentralisé et de l'Ethiopie qui d'ailleurs a des perspectives d'une collecte de données au niveau de l'informel. Concernant la collecte de données, elle est effectuée annuellement à partir du recensement scolaire.
- Dans le deuxième groupe de pays (Guinée, Mauritanie, Tchad, Niger), le SIS est embryonnaire, la collecte de données est ponctuelle. On note cependant pour le Niger, la création récente d'un ministère en charge de l'EFTP et qui a pu produire son premier annuaire statistique sur l'EFTP.
- Dans le troisième groupe de pays (Côte d'Ivoire, Nigéria, Sierra Leone, Tanzanie), il n'existe pas de SIS pour l'EFTP, les données collectées sont simplement sous environnement Excel.

De manière générale, les pays de l'Afrique Subsaharienne sont confrontés aux mêmes difficultés dans la gestion de leur système d'éducation et de formation. En effet, les diagnostics ont décelé dans tous les pays :

- ✓ Des défaillances importantes au niveau du cadre institutionnel, organisationnel et législatif ;
- ✓ Une faible qualité des quelques données produites dans l'EFTP ;
- ✓ Une insuffisance des équipements matériels et informatiques indispensables à la bonne gestion du SIS ;
- ✓ Une carence en ressources humaines quantitativement et qualitativement ;
- ✓ De faibles moyens financiers mobilisés au plan national pour soutenir la production des statistiques ;
- ✓ Une collecte de données non exhaustive ;
- ✓ L'outil de collecte ne couvre pas les besoins informationnels du sous-secteur de l'EFTP en particulier ceux relatifs à l'adéquation formation/emploi du dispositif, visant l'amélioration de l'insertion professionnelle.

Après l'état des lieux des SIS, l'ISU procède à une évaluation de la qualité des données produites par les pays à partir de la grille DQAF. Ce cadre d'évaluation de la qualité permet d'identifier les forces et les faiblesses du SIS du secteur de l'éducation en général et celui de l'EFTP en particulier.

*Évaluation de la qualité des données de l'EFTP à partir du DQAF*

	Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Mauritanie	Niger
<b>0 Conditions préalables à la qualité</b>	12,5%	20,0%	22,2%	53,0%	22,0%
<b>1 Intégrité</b>	57,0%	42,9%	37,5%	47,0%	31,0%
<b>2 Rigueur méthodologique</b>	25,0%	0,0%	17,65%	60,0%	29,0%
<b>3 Exactitude et fiabilité :</b> Les données brutes et les techniques statistiques sont justes et les produits statistiques brossent un tableau suffisamment complet de la réalité	27,0%	9,1%	29,41%	48,0%	24,0%
<b>4 Fonctionnalité :</b> Les statistiques sont pertinentes, à jour, cohérentes et soumises à une politique de révision préalable	22,0%	0,0%	11,11%	50,0%	22,0%
<b>5 Accessibilité :</b> Les utilisateurs ont facilement accès aux données et métadonnées, et une assistance adéquate leur est fournie	25,0%	12,5%	0,0%	27,0%	21,0%
<b>Évaluation globale</b>	--	14,1%	20,0%	48,0%	24,0%

Ce tableau montre que pour ces cinq pays africains, le sous-secteur de l'EFTP respecte passablement les lignes directrices et les pratiques reconnues à l'échelle internationale en termes de qualité de données. Les indicateurs produits à partir de ces données doivent alors être interprétés avec beaucoup de précaution.

Le diagnostic des SIS de l'EFTP au niveau de l'ENF a concerné l'expérience de mise en œuvre du SIM-ENF au Sénégal. La première phase de cette mise en place du SIM-ENF a concerné cinq régions (Dakar, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor) et s'est déroulée dans la période de janvier 2007 à mars 2009. Il a permis d'obtenir plusieurs résultats, tels :

- ✓ Une méthodologie simple de mise en œuvre d'un Système d'Information pour le Management de l'éducation non formelle (SIM-ENF) ;
- ✓ Un cadre conceptuel de l'ENF et une batterie d'outils de collectes de données validés ;
- ✓ Une liste d'indicateurs appropriés de l'ENF ;
- ✓ Un dispositif technique adapté et des équipes techniques nationales et régionales bien formées.



## 2 Quels données et indicateurs sur l'EFTP formel ?

Les données sur l'EFTP formel/non-formel/informel ne sont pas facilement disponibles. Cependant, l'on dispose pour l'EFTP formel de quelques statistiques qui sont produites soit par les pays eux-mêmes à travers les ministères en charge de ce sous-secteur, soit par des institutions telles que l'ISU, AFRISTAT entre autres.

Sur le plan international, l'ISU est la principale institution donnant annuellement des statistiques sur l'éducation. Les données qui existent au sein de l'ISU sur l'EFTP formel sont pour beaucoup de pays celles sur les inscriptions aux programmes professionnels par niveau CITE, âge et genre. Cependant, il faut reconnaître que les données disponibles au sein de l'ISU pour l'EFTP sont basiques et ne répondent que partiellement aux besoins informationnels du sous-secteur, en particulier pour les pays en développement.

L'analyse de la disponibilité des données de l'ISU sur l'EFTP au niveau du secondaire en Afrique Subsaharienne a permis d'arriver aux conclusions suivantes :

- Un manque croissant de données en Afrique de l'Ouest. Le taux d'indisponibilité de 56 % en 2003, passe à 68 % en 2006. La zone UEMOA n'échappe pas à la règle avec une dégradation de la disponibilité des données. Le taux d'indisponibilité de 49 % en 2003, passe à 73 % en 2006.
- Une situation plus alarmante en Afrique du Centre avec un taux d'indisponibilité de 85 % en 2006, alors qu'il était de 69 % en 2003. Le même constat s'observe dans la zone CEMAC avec une indisponibilité des données de 87 % en 2006.
- Une situation peu inquiétante en Afrique de l'Est : le taux d'indisponibilité est passé de 61 % à 66 % entre 2003 et 2006. L'Afrique Australe connaît par contre une instabilité : le taux d'indisponibilité de 71 % en 2003, passe à 65 % en 2005, puis à 79 % en 2006. Les données sont encore moins disponibles dans la zone SADC. Le taux d'indisponibilité de 76 % en 2003, passe à 82 % en 2006.

Au niveau du supérieur, on assiste à une dégradation de la disponibilité des données dans la zone SADC avec un taux d'indisponibilité de 63 % en 2003 qui passe à 75 % en 2006. Les données sont également moins disponibles dans la zone UEMOA, mais en amélioration. Le taux d'indisponibilité passe de 93 % à 78 % entre 2003 et 2006. Quant à la zone CEMAC, les données sont quasi-indisponibles dans la plupart des pays.

La plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne ne disposent pas de données sur l'EFTP supérieur, ou du moins ne disposent pas d'un système de collecte de données sur l'enseignement supérieur faisant la distinction entre l'enseignement supérieur général de l'enseignement supérieur technique et professionnel.

## 3 Quelles stratégies d'amélioration du pilotage des SIS de l'EFTP ?

La satisfaction des besoins informationnels des acteurs et usagers de l'EFTP passe nécessairement par la mise en place au niveau de ce sous-secteur d'un SIS intégré, stable et performant. La conception d'un tel système doit se faire sur la base d'une approche participative et orientée suivant les besoins des utilisateurs et doit reposer sur :

1. Un diagnostic du système d'EFTP au plan de la collecte, traitement, archivage et circulation de l'information. Puis l'organisation d'enquêtes terrain pour obtenir des éléments complémentaires à la liste des insuffisances.
2. Une analyse diagnostique permettant de faire ressortir les problèmes qui constituent une entrave au bon pilotage du système d'EFTP.
3. Une définition de la politique sectorielle de l'EFTP, phase importante permettant la formulation des objectifs. C'est en définissant les objectifs qu'il sera possible de construire des indicateurs.
4. L'élaboration d'un budget pour la réalisation d'enquêtes périodiques et études spécifiques, d'où la nécessité de disposer de ressources humaines, matérielles et logistiques.
5. Un suivi-évaluation visant à réunir les informations nécessaires sur le déroulement des opérations en vue d'une gestion effective et efficace du sous-secteur de l'EFTP.

6. La définition d'un cadre de concertation permanent et opérationnel entre les acteurs de l'EFTP.
7. Une analyse du marché du travail qui consiste essentiellement à rassembler l'information la plus pertinente possible concernant les besoins de main d'œuvre, autant sur le plan qualitatif que quantitatif, et à l'évaluer afin de mieux articuler l'offre à la demande.
8. Une détermination des besoins de formation consistant à relever l'ensemble des fonctions de travail (métiers et professions) exercées dans le pays qui nécessitent une formation professionnelle et technique et à en définir les principales compétences afin de les regrouper ou, au contraire, de les distinguer pour pouvoir procéder à l'élaboration des programmes d'études.

#### 4 Quelles stratégies pour une meilleure disponibilité et fiabilité des données ?

Il est nécessaire pour une meilleure exhaustivité dans la collecte de l'information sur l'EFTP de pouvoir effectuer une révision de la norme CITE afin de mieux l'adapter à l'EFTP et d'élaborer un cadre de comparabilité des données sur les professions. Cela permettra de faciliter les comparaisons internationales.

Pour que la collecte des données sur l'EFTP soit effective, elle ne doit pas se restreindre au seul secteur de l'éducation. Elle doit s'étendre à tous les programmes d'EFTP qui relèvent des autres ministères. Ces programmes devraient pouvoir bénéficier d'une classification dans la CITE au même titre que les formations gérées par les ministères de l'éducation. La collecte des données doit pouvoir également se faire au niveau des structures informelles de formation.

Le système d'EFTP étant conçu pour répondre aux besoins du marché du travail, il est important de procéder à une collecte de données sur le marché du travail. Cela permettra de mesurer le degré d'articulation entre la formation et l'emploi.

À la fin de ce rapport, une liste d'indicateurs pour l'EFTP a été proposée. Cette liste n'est pas limitative. En fonction des pays et des besoins, certains de ces indicateurs seront à adopter, et d'autres à concevoir spécifiquement.



## 1.1 Cadre de l'étude

“ L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) a nourri une croissance économique extraordinaire dans certains pays mais n'a pas répondu aux attentes dans d'autres pays. Les phénomènes tels que la mondialisation et les problèmes majeurs associés au chômage des jeunes ont poussé les gouvernements des pays africains à s'intéresser à nouveau aux politiques et aux pratiques de l'EFTP en tant que partie importante du plan d'action de développement”.<sup>1</sup>

Lors du forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar en 2000, six grands objectifs qui constituent le cadre d'action de Dakar pour l'EPT ont été arrêtés. L'un de ces objectifs est de “répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante (objectif 3)”. Il est évident que proposer à l'intention des jeunes et des adultes des programmes d'acquisition de connaissances et compétences, l'EFTP est un élément essentiel de ces objectifs, et il est donc capital que l'accès à l'EFTP soit assuré dans tous les pays, dans le monde entier, au titre de l'EPT. Pourtant, dans de nombreux pays, surtout dans ceux en développement, certains individus désireux d'acquérir des connaissances et des compétences sont exclus de l'EFTP pour diverses raisons.

Le développement d'un système efficace d'EFTP se trouve alors au cœur de tout effort de réforme de l'éducation et des investissements dans le cadre de politiques fondées sur des informations précises et détaillées pour être efficaces.

Au niveau national, beaucoup de pays ont commencé à mettre en place des structures de coordination de la planification de l'EFTP basées sur l'analyse de données statistiques et de projections prenant en compte les tendances du marché du travail et pour veiller à ce qu'il y ait complémentarité entre les politiques en matière d'éducation et d'emploi. Cependant, les statistiques nationales sur l'EFTP ne sont souvent pas disponibles et même dans les cas où elles sont disponibles, elles sont souvent de moins bonne qualité. En outre, même si ces données peuvent répondre à des besoins nationaux en matière d'informations, elles peuvent rarement être utilisées pour des comparaisons entre pays. De plus, les données sur l'EFTP non formel et informel ne sont pas facilement disponibles. Le problème qui se pose, c'est que les activités d'apprentissage dans ces secteurs ne peuvent pas être quantifiées par les méthodes usuelles.

Et pourtant, le développement d'un système efficace d'EFTP n'est possible que si les pays font l'effort de disposer de statistiques fiables sur le sous-secteur. En effet, Les statistiques permettent d'évaluer divers aspects relatifs au financement, au fonctionnement et aux performances des institutions de formation ainsi que des organismes en charge de la définition des politiques de l'EFTP.

Cette étude réalisée par le Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Éducation en Afrique (UNESCO-BREDA) vient en réponse à la demande croissante des décideurs politiques nationaux et des donateurs de disposer de statistiques fiables sur l'EFTP, ce qui leur permettra de mesurer le chemin parcouru et ainsi prendre les bonnes initiatives pour un développement du sous-secteur.

<sup>1</sup> “L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels : un retour au plan d'action pour le développement” UNESCO-UNEVOC, 2008

## 1.2 Méthodologie et structure de l'étude

L'étude repose sur plusieurs supports d'investigation :

- a) Une revue documentaire des dernières analyses sur l'EFTP ayant permis une prise en compte de l'EFTP sous toutes ses formes et tous ses aspects ;
- b) Une analyse des différents états des lieux des Systèmes d'Information Statistiques (SIS) de l'éducation et de la formation effectuée sur la base de diagnostics de la chaîne de production des statistiques de l'éducation effectués par l'ISU dans différents pays africains et validés par ces pays ;
- c) Une recherche de données et indicateurs de l'EFTP par pays de l'Afrique Subsaharienne au niveau de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) ayant permis de faire une analyse fine sur la disponibilité des statistiques par sous-région et par pays.

Ce rapport se donne pour but d'effectuer un état des lieux des ressources statistiques actuellement existantes dans les pays de l'Afrique Subsaharienne sur l'EFTP et d'envisager des modalités et des stratégies d'amélioration pour leur développement.

- I) Dans un premier temps, il sera proposé un point sur la définition du champ de l'EFTP puis s'en suivra un état des lieux des SIS disponibles sur la base des diagnostics effectués par l'ISU dans les pays africains afin d'en déceler les dysfonctionnements.
- II) Dans un second temps, des solutions d'amélioration des systèmes de collecte de données statistiques sur l'EFTP en fonction des pays concernés mais également des indicateurs nécessaires pour en établir une description circonstanciée et utile.



## CONCEPT ET DÉFINITION DU CHAMP DE L'EFTP

L'EFTP est complexe et présente plusieurs facettes. Il est façonné par certains paramètres dont les principaux sont :

- L'EFTP peut relever des attributions de plusieurs ministères ce qui lui confère un caractère multisectoriel ;
- L'apprentissage théorique et l'apprentissage pratique peuvent constituer des éléments importants de l'EFTP. C'est au moyen de l'EFTP que des connaissances et des compétences spécialisées peuvent être acquises à l'école, dans des centres de formation spécialisés et au travail ;
- L'EFTP peut s'articuler dans l'enseignement secondaire, post-secondaire et supérieur ;
- L'EFTP peut englober la formation initiale des débutants de même que la formation tout au long de la vie professionnelle des actifs. Il peut également ouvrir les portes de l'enseignement post-secondaire et supérieur ;
- L'EFTP peut faire partie du système éducatif formel, mais peut également être dispensé de façon informelle au travail ou par des dispositifs non formels.

### 2.1 Qu'est-ce que l'EFTP ?

L'expression "Enseignement et Formation Techniques et Professionnels" ou EFTP fait référence à toute une gamme d'expériences d'apprentissage pertinentes au monde du travail et pouvant avoir lieu dans une variété de contextes d'apprentissage (établissements éducatifs, lieu de travail,...).

En effet, l'EFTP comprend l'apprentissage destiné à développer les compétences dans la pratique de métiers donnés, et l'apprentissage destiné à préparer l'entrée dans le monde du travail en général. Dans les deux cas, l'apprentissage peut être destiné à mener à l'accès direct au marché du travail ou à servir de base à l'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs en vue d'une insertion dans des métiers spécifiques.

L'UNESCO à travers la recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel (2001), définit l'expression "enseignement technique et professionnel" comme *"ceux des aspects du processus éducatif qui, en plus d'une instruction générale, impliquent l'étude des techniques et des sciences connexes, et l'acquisition de capacités pratiques, d'attitudes, d'une compréhension, et de connaissances en rapport avec les professions des divers secteurs de la vie économique et sociale"*.

De manière plus récente<sup>2</sup>, l'UNESCO-BREDA a établi, à l'appui du plan d'action de l'Union Africaine pour la deuxième décennie de l'éducation (2006-2015), un cadre d'action en vue de promouvoir la réforme de l'EFTP en Afrique Subsaharienne. Ce cadre d'action pour l'EFTP *"s'applique à l'enseignement technique et professionnel, sous toutes ses formes et tous ses aspects, dispensé dans les établissements d'enseignement ou sous leur responsabilité, par les pouvoirs publics, le secteur privé ou selon d'autres modalités d'éducation organisée, formelle ou non formelle, visant à garantir que tous les membres de la communauté auront accès aux chemins de l'apprentissage tout au long de la vie"*.

<sup>2</sup> UNESCO-BREDA, Cadre d'action pour l'EFTP, février 2009.

Le cadre d'action pour l'EFTP s'intéresse, par ailleurs, aux acquis de l'apprentissage professionnel informel lorsqu'ils apportent une contribution à un processus d'enseignement et de formation tout au long de la vie.

Ainsi, le concept auquel le cadre d'action fait référence lorsqu'il est question d'EFTP englobe la gamme d'options la plus ample que l'on puisse concevoir. Le tableau ci-dessous nous donne une image des différentes options d'EFTP.

**Tableau 1**

Différentes gammes d'options en EFTP  
selon UNESCO-BREDA

		Portée de l'EFTP	
		Depuis	Jusqu'à
1	Niveau éducatif	élémentaire/post-primaire/post-élémentaire	post-secondaire
2	Apprenants	formation initiale des jeunes	formation continue des adultes
3	Type	formel	non formel, informel
4	Spécialisation	forgeron, agriculteur, cuisinier	secrétaire, comptable, infirmier, technicien informatique, ingénieur
5	Objectif éducatif	développement personnel et social, compétences pour la vie courante	employabilité, capacités professionnelles
6	Lieu d'apprentissage	écoles, établissements de formation	lieu de travail, domicile
7	Types de cours	cours magistral en salle de classe, apprentissage	apprentissage ouvert et à distance, auto-apprentissage
8	Prestataire et facilitateur	ministère de l'éducation, autre ministère ou agence gouvernementale, collectivité locale	secteur privé, employeurs, ONG, églises
9	Supervision	gouvernement	organisme privé (ou néant)

Source : UNESCO-BREDA, Cadre d'action pour l'EFTP, février 2009

Cette illustration ne vise pas à déclencher un débat d'ordre terminologique, mais plutôt à mettre en évidence l'EFTP dans son acception la plus large. Cette conception ample et holistique de l'EFTP se reflète également dans l'étude statistique de l'UNESCO sur la participation à l'EFTP. Si les données présentées par cette étude ne se réfèrent qu'à l'enseignement formel, il n'en reste pas moins que "toutes les formes d'EFTP sont comprises : enseignement et formation, enseignement formel, enseignement non formel et apprentissage informel, secteur public et privé ou dispositifs communautaires".

Le cadre de l'UNESCO-BREDA pour l'EFTP, en recherchant une perspective holistique de l'EFTP, non seulement transcende la séparation historique entre "enseignement professionnel" et "formation professionnelle", mais englobe aussi dans leur intégralité l'ensemble des apprentissages professionnels formels, non formels et informels de même que l'enseignement technologique.

## 2.2 Une compréhension non consensuelle des champs à observer...

L'EFTP couvre d'une part, l'éducation formelle, c'est-à-dire l'apprentissage "organisé" sanctionné par un diplôme. Il comprend également l'éducation non formelle et "l'apprentissage informel". Le tableau qui suit nous donne les points de vue de trois sources récentes sur la question de la couverture de l'EFTP et montre que malgré de petites variations, il existe un consensus fondamental dans la définition de l'éducation formelle comme étant le type d'activité d'apprentissage qui a lieu dans les centres classiques d'enseignement. Pour les autres formes d'éducation, aucun consensus n'est établi sur leur terminologie.

**Tableau 2**

Vue générale des différentes conceptions des termes "formel", "non-formel" et "informel", tels qu'ils sont appliqués à l'éducation et à l'apprentissage

Source d'information	Éducation formelle	Éducation non formelle	Apprentissage informel
Green, Oketch, Preston, novembre 2004	"Apprentissage 'organisé et volontaire' dont les résultats sont sanctionnés par un diplôme officiel"	"Activités organisées à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de travail, avec un apprentissage important non sanctionné par des diplômes"	"A lieu de façon 'non-volontaire' ou comme sous-produit d'autres activités. OCDE (2003) Au-delà de la rhétorique : Éducation des adultes, politiques et pratiques, OCDE, Paris. De nouvelles classifications des activités d'apprentissage sont actuellement en train d'être développées pour l'étude de l'UE sur l'éducation des adultes. Ces classifications serviront de complément aux définitions de la CITE de l'apprentissage informel et non-formel, en particulier pour le monde développé."
Tight, 2002	"L'éducation formelle est celle qui est dispensée par le système éducatif et de formation mis en place ou parrainé par l'État, dans ce but explicite" ( <i>Groombridge, 1983, p. 6</i> )	"Toute activité éducative organisée et systématique, entreprise en dehors du cadre du système formel, en vue de fournir des types d'enseignement bien définis à des sous-groupes particuliers de la population, adultes comme jeunes. Ainsi définie, l'éducation non formelle comprend par exemple les programmes d'extension agricole et de formation des fermiers, les programmes d'alphabétisation des adultes, les programmes de formation professionnelle mis en œuvre en dehors du système formel, les clubs de jeunes à buts éducatifs, ainsi que divers programmes communautaires dans les domaines de la santé, la nutrition, le planning familial, les coopératives, etc." ( <i>Coombs et Ahmed 1974, p. 8</i> ). "Éducation dans laquelle aucun des apprenants ne s'inscrit" ( <i>OCDE 1977, p. 11</i> )	"Processus qui dure tout au long de la vie, par lequel chaque individu acquiert et accumule des connaissances, compétences, attitudes ainsi que l'intelligence des choses à partir de ses expériences quotidiennes et de son exposition à l'environnement – dans le milieu familial, au travail, au jeu : à travers l'exemple et les attitudes des membres de la famille et des amis ; à travers les voyages, la lecture de journaux et de livres ; en écoutant la radio ou en regardant des films ou la télévision. En général, l'éducation informelle est non organisée, non-systématique et quelquefois même non-volontaire. Cependant, elle représente la plus grande partie de l'apprentissage tout au long de la vie d'une personne, y compris même des personnes 'hautement instruites'." ( <i>Coombs et Ahmed 1974, p. 8</i> )
Eurostat, Décembre 2004	"...enseignement dispensé dans le système des écoles, des collèges, des universités et autres établissements éducatifs formels qui constitue normalement une 'échelle' continue d'enseignement à plein temps pour les enfants et les jeunes, commençant en général entre 5 et 7 ans et se poursuivant jusqu'à 20 ou 25 ans. Dans certains pays, les parties supérieures de cette 'échelle' consistent en des programmes organisés d'emploi à temps partiel et de participation à temps partiel au système scolaire et universitaire. Ces programmes sont appelés 'systèmes duals' ou des termes équivalents dans ces pays."	"Toute activité éducative organisée et durable qui ne correspond pas exactement à la définition ci-dessus de l'éducation formelle. L'éducation non formelle peut donc être dispensée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements éducatifs, et s'adresse à des personnes de tout âge. Selon les spécialités du pays concerné, elle peut couvrir des programmes d'alphabétisation des adultes, d'éducation de base pour les enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences utiles à la vie, de compétences professionnelles et de culture générale. Les programmes d'éducation non formelle ne suivent pas nécessairement le système dit 'd'échelle', et peuvent être de durée variable."	"...volontaire mais moins organisé et moins structuré... et peut inclure par exemple des opportunités d'apprentissage (activités) qui se présentent au sein de la famille, sur le lieu de travail, et dans la vie quotidienne de toute personne, sur la base d'une initiative personnelle, familiale ou sociale". Comme définie dans le rapport de Eurostat TF/ MLLL ( <i>paragraphe 32, page 12</i> ). Le manuel de statistiques de l'UNESCO sur l'éducation non formelle dit ( <i>page 6</i> ) : "l'apprentissage Informel consiste généralement en des événements volontaires mais non organisés et non structurés ayant lieu dans le milieu familial, le lieu de travail, et dans la vie quotidienne de chaque personne, sur la base d'une décision autonome, familiale ou sociale."

Source : Participation in formal TVET programmes worldwide: An initial statistical study, UNESCO 2006

## 2.3 Et des formes diverses et variées

D'une façon générale, l'EFTP comprend aussi bien la formation professionnelle initiale suivie par les jeunes avant d'entrer dans le marché du travail, la formation professionnelle continue suivie par les adultes pendant qu'ils ont un emploi ou durant des périodes où ils sont économiquement inactifs et les formes coopératives de formation (le temps de formation est reparti entre l'école ou le centre de formation et l'entreprise).

**La formation initiale** en EFTP correspond principalement à l'enseignement technique et professionnel dispensé dans les structures formelles classiques de formation. Cette forme d'EFTP est la mieux organisée et la plus structurée. Elle relève en général des compétences du ministère de l'éducation ou de plusieurs autres ministères plus spécifiques.

**La formation continue** quant à elle consiste en général à effectuer des stages de perfectionnement ou de recyclage visant la mise à jour ou l'acquisition d'un complément de connaissances ou de capacités techniques et professionnelles, par exemple :

- Stages de formation à la gestion et à l'organisation des entreprises au profit des promoteurs de petites et de moyennes entreprises ;
- Stages de formation à l'auto emploi pour toute personne suffisamment qualifiée et désireuse de conduire un projet de création de micro-entreprises ;
- Formations de reconversion permettant à des actifs en cours d'emploi d'acquérir des capacités pratiques et les connaissances requises à l'exercice d'un nouvel emploi différent de celui de leur formation initiale.

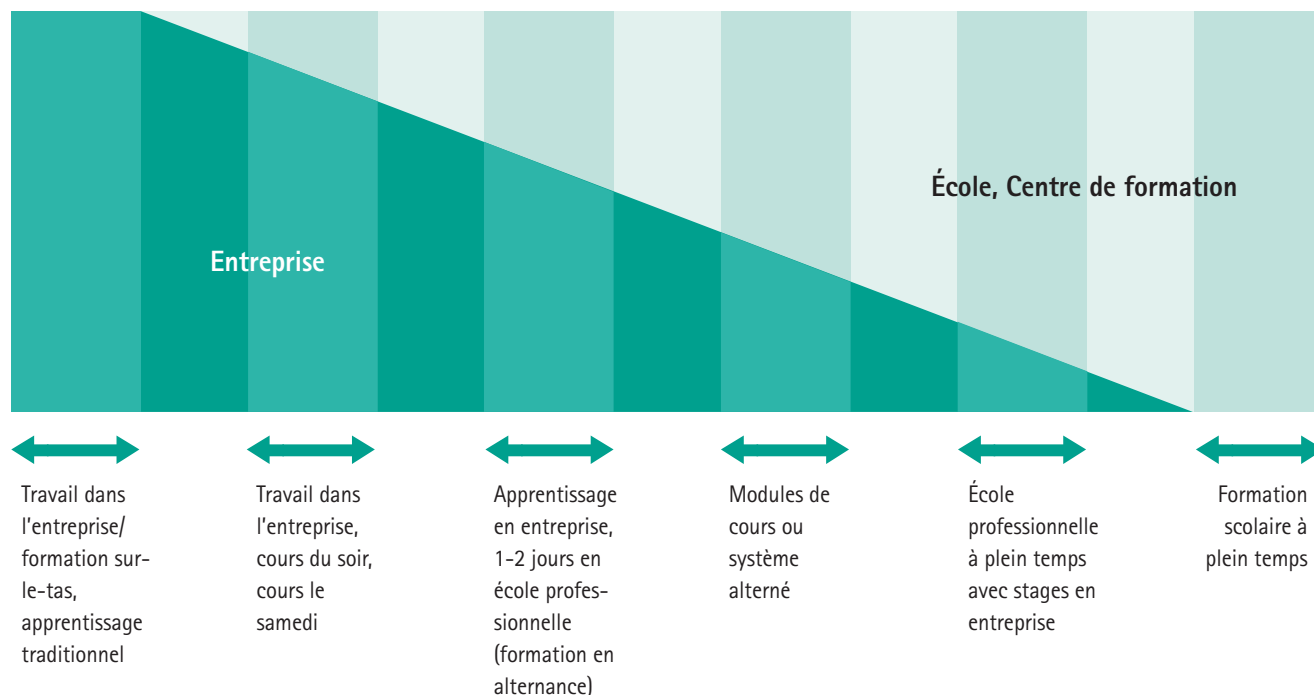
Cette forme d'EFTP est dispensée aussi bien dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'EFTP, mais également par d'autres établissements sous tutelle d'autres ministères, ou par des organismes privés. Il existe de nos jours une forte demande pour la formation continue, surtout avec l'émergence des activités économiques relatives aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Cependant, malgré le nombre important de centres de formation continue, l'absence de coordination des formations au niveau du secteur privé rend difficile l'évaluation de l'offre globale et l'information disponible sur ces formations se limite aux actions réalisées dans les cadres formels.

**Les formes coopératives de formation**<sup>3</sup> dont l'intérêt réside dans le fait que les tâches et les coûts de la formation sont repartis en général entre deux ou plusieurs organisations et lieu de formation (écoles professionnelles, entreprises, centres de formation, ateliers, ...). À la différence de la formation classique dispensée dans les écoles professionnelles, les formes coopératives de formation impliquent une participation des entreprises à l'élaboration des programmes. Les apprentis acquièrent l'expérience pratique au sein d'une entreprise et dans les centres de formation qui peuvent les accueillir. Le schéma ci-dessous nous montre qu'il existe toute une gamme d'exemples de formes coopératives de formation et que la formation en alternance ou dual en est un.

<sup>3</sup> Cette terminologie des formes d'EFTP a été utilisée par la CONFEMEN dans un de ses documents de réflexion et d'orientation "L'insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique", 1999.

### Schéma 1

Éventail des formes coopératives de formation, entre la formation scolaire, les centres de formation et l'entreprise



Source : "L'insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique", CONFEMEN, 1999

L'EFTP en Afrique Subsaharienne est dominé par la première forme coopérative de formation (cf. Schéma ci-dessus) avec un apprentissage exclusivement en entreprise. Cette forme coopérative de formation est dispensée dans la majeure partie des cas dans des structures informelles.

Deux types de formation non formel ou informel peuvent être répertoriés à partir des enquêtes menées dans différents pays africains<sup>4</sup> : l'apprentissage traditionnel et les différentes formes d'apprentissage sur-le-tas ou auto-formation.

**1) L'apprentissage traditionnel** est essentiellement développé dans les pays subsahariens de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo...). Dans l'apprentissage traditionnel, deux systèmes coexistent :

– **Le système d'apprentissage de type côtier** (Bénin, Togo, ...), à la fois très structuré et très normalisé. En effet, ce mode de formation professionnelle est très précisément situé dans le temps ; il constitue une étape dans le parcours de l'individu, à la fin des études scolaires et au démarrage de la vie active. L'entrée dans ce type d'apprentissage, comme la sortie, sont très marquées, au point d'être ritualisées. L'apprentissage est payant et se solde pour l'apprenti par un certificat, véritable passeport pour son insertion socioprofessionnelle. Enfin, les règles de l'apprentissage sont extrêmement précises et fixent de façon claire les rapports entre l'apprenti et le patron, de même que leurs tâches respectives.

– **Le système d'apprentissage de type sahélien** (Burkina Faso, Mali, Niger...) est plus souple et plus "ouvert". L'entrée dans ce type d'apprentissage est indéterminée et peut intervenir à n'importe quel moment du parcours individuel. Elle ne constitue pas non plus une étape et en cela, se démarque de l'institutionnalisation de l'apprentissage de type côtier. De même, la sortie peut s'effectuer sans être conditionnée par des acquis précis. Elle ne débouche pas davantage sur une entrée "automatique" dans la vie professionnelle. Les rapports entre apprentis et patrons semblent aussi, en termes d'apprentissage, moins "normalisés" ou plus justement, assujettis à des normes sociales qui gouvernent les rapports entre individus dans tous les secteurs de la vie et non seulement dans celui du travail.

<sup>4</sup> L'AFD a réalisé des études sur le secteur informel dans sept pays africains : Angola, Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Éthiopie, Maroc, et Sénégal en vue de la réalisation de son ouvrage de synthèse "La formation professionnelle en secteur informel".



L'apprentissage traditionnel est actuellement en pleine évolution<sup>5</sup> et commence à se structurer à la fois selon une alternative pratique/théorie de type dual et selon une progression pédagogique réorganisant le rythme et les modes d'acquisition des apprentis.

**2) La formation sur-le-tas ou auto-formation** (apprendre en faisant, apprendre en répétant et imitant) est principalement pratiquée dans les métiers de commerce et de bâtiment, mais également dans toutes les activités de type domestique ou rural. Ce type de formation est le plus pratiqué en secteur informel.

---

<sup>5</sup> Au Bénin, l'apprentissage traditionnel est en cours de structuration vers une formation de type dual où les jeunes vont y acquérir un niveau de qualification reconnu par le système de formation formelle.

## ÉTAT DES LIEUX DES SIS CONCERNANT L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

**A** vant de passer à l'état des lieux des SIS, il serait intéressant de définir le concept de système d'information tout en montrant son importance dans la planification de l'éducation en général et dans celle de l'EFTP en particulier.

### 3.1 Notion de système d'information et importance d'un SIS pour l'EFTP

Il n'existe pas une définition standard ou classique du système d'information mais sa notion peut être abordée sous différents angles complémentaires :

**A) Sous l'angle des finalités**, le système d'information est "un sous système d'une organisation fournissant au système décisionnel et à celui opérant, les intrants nécessaires à leur fonctionnement". Cette définition met l'accent sur la mission des deux principaux pôles de toute organisation : le pôle décisionnel chargé de la définition des objectifs et des choix stratégiques et le pôle opérationnel ayant pour mission la réalisation des objectifs établis au précédent pôle.

**B) Sous l'angle des activités qu'il génère**, le système d'information peut être défini comme la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information. Certains auteurs ajoutent à toutes ces activités celle de l'écoute qui traduit en fait une attitude à considérer toute information susceptible d'être utilisée dans le cadre de l'éducation. Elle intègre donc l'information non structurée et non formelle.

**C) Sous l'angle de l'organisation**, le système d'information peut être défini comme l'ensemble interconnecté de tout ce qui informe les membres d'une organisation<sup>7</sup>. C'est une définition qui a le mérite de mentionner même implicitement les destinataires de l'information et la dimension organisationnelle sous-jacente de tout Système d'Information. En effet, en éducation comme dans toute organisation complexe, le contenu de l'information et son mode de diffusion varient selon les destinataires.

**D) Sous l'angle technique**, le système d'information se définit comme une base de données informatisée. C'est une définition très réductrice qui cependant a l'avantage de mettre en exergue le rôle de l'outil informatique devenu aujourd'hui incontournable au regard de la complexité actuelle du système éducatif.

Tout système, toute organisation, quels qu'ils soient, doivent produire de l'information pour s'informer et informer sur leur état, leur fonctionnement et leurs résultats. Sans données, aucun système ne peut fonctionner rationnellement et par conséquent aucune décision opérationnelle ne peut être prise. C'est une règle fondamentale à laquelle le système éducatif et de formation ne peut échapper, d'où l'importance de la mise en place d'un SIS adapté au cas spécifique de l'EFTP.

En effet, la gestion du système éducatif en général et du sous-système d'EFTP en particulier génère d'énormes et diverses informations. Pour pouvoir être convenablement utilisées, ces informations doivent être rassemblées, traitées, analysées et diffusées à différents niveaux d'utilisation. Ces niveaux d'utilisation vont du petit élève au décideur politique en passant par les enseignants, les chercheurs, le grand public et autres institutions œuvrant dans le domaine de l'éducation. Les types d'information dont chaque niveau a besoin varient selon les centres d'intérêt de chacun d'eux.

<sup>6</sup> J.L. Moigne cité dans "l'éducation en Afrique : le défi de l'excellence" par K. Sylla, Paris, 2005.

<sup>7</sup> Jacques Mélése dans "approche systémique des organisations " cité par K. Sylla dans "l'éducation en Afrique : le défi de l'excellence" Paris, 2005.

La planification, la gestion ou le pilotage du système éducatif et de formation, au regard de sa complexité et de sa taille, nécessitent une solide base de connaissances et d'informations. Les exemples qui illustrent le caractère central du Système d'Information dans le domaine de l'éducation sont extrêmement nombreux. Nous nous contenterons d'en citer deux :

I) On ne peut définir une politique éducative ou mettre en place une nouvelle réforme sans collecter diverses informations afin d'estimer la pertinence de la réforme à travers des études de simulation et de prévision.

II) La gestion de la paie dans une organisation gigantesque comme l'éducation et la formation ne peut se faire sans l'utilisation d'une base de données.

En résumé l'information est indispensable entre autres pour :

- ✓ La préparation des décisions et la définition des politiques ;
- ✓ Les activités de gestion administrative ;
- ✓ L'évaluation des acquis scolaires ;
- ✓ La communication entre acteurs du système éducatif ;
- ✓ Les études de simulation et de prévision ;
- ✓ La production d'indicateurs ;
- ✓ La micro-planification éducative ;
- ✓ Les études comparatives ;
- ✓ La satisfaction des besoins des utilisateurs ;
- ✓ ...

Pour faire un bon diagnostic des systèmes de l'EFTP, il est indispensable de disposer d'un bon SIS. En effet pour être efficace, les systèmes de l'EFTP doivent être basés sur un diagnostic précis et exact. Le diagnostic est une étape essentielle dans la planification de l'EFTP, car il permet de dresser un état des lieux de la situation de ce sous-secteur et d'identifier les problèmes à travers une analyse détaillée et critique permettant de proposer des solutions. En d'autres termes, le diagnostic permet d'identifier les besoins auxquels l'EFTP, à travers la définition de nouvelles stratégies, est censé apporter des réponses<sup>8</sup>. Du diagnostic découlera la définition des objectifs à atteindre pour un meilleur pilotage des SIS de l'EFTP.

## 3.2 Quel diagnostic des SIS de l'EFTP formel ?

L'ISU a réalisé et continue de réaliser<sup>9</sup> dans les pays africains un diagnostic approfondi de l'ensemble de leurs chaînes de production de statistiques sur l'éducation. Le but de ces diagnostics est d'aider les pays à renforcer leurs systèmes d'information statistiques et de mettre en place des systèmes capables de produire des données statistiques pertinentes, fiables, en temps utile, par le renforcement de leurs capacités techniques, institutionnelles et humaines. L'implantation d'un tel SIS est un processus complexe et long, nécessitant la mobilisation de fonds importants.

### 3.2.1 Dans le secondaire

Dans le cadre de cette étude, les diagnostics menés par l'ISU ont permis de faire un état des lieux des SIS de l'EFTP au niveau du secondaire. Le tableau qui suit nous donne la liste des pays africains ayant bénéficié à ce jour d'un diagnostic de leur système éducatif.

<sup>8</sup> L. Carrizo et al, 2003 p.1, cité par Sylla, op. cit.

<sup>9</sup> En cours de réalisation les diagnostics du Lesotho, Swaziland, Afrique du Sud, Zambie et Mozambique.

**Tableau 3**

Liste des pays africains ayant bénéficié d'un diagnostic de leur système éducatif dans le cadre du renforcement des capacités statistiques de l'ISU et intérêt porté à l'EFTP

Sous-Région	Pays	Année de réalisation	Sous-secteur EFTP
Afrique de l'Ouest	Burkina Faso	Janvier 2008	+
	Côte d'Ivoire <sup>10</sup>	Mars et Mai 2009	++
	Ghana	Septembre 2004	+
	Guinée	Novembre 2003	+
	Mauritanie	Juin 2005	+
	Niger	Juillet 2004	+
	Nigeria	Septembre 2005	-
	Sierra Léone	2004	+
Afrique du Centre	Cameroun <sup>11</sup>	Mai et Novembre 2008	++
	RCA <sup>12</sup>	Octobre 2005	--
	RDC <sup>13</sup>	2006	--
	Tchad	Mars 2009	++
Afrique Australe et Afrique de l'Est	Éthiopie	Août 2004	++
	Madagascar	2008-2009	++
	Ouganda	Novembre 2004	++
	Tanzanie	Août 2004	+

-- n'est quasiment pas mentionné dans le rapport diagnostic  
 - très peu mentionné dans le rapport diagnostic  
 + mentionné de façon transversale dans le rapport diagnostic  
 ++ a fait l'objet d'une section entière dans le rapport diagnostic

Ce tableau synthétique et analytique montre l'intérêt variable qui a été accordé par ces diagnostics au sous-secteur de l'EFTP. On constate en effet que les diagnostics les plus récents ont accordé plus d'intérêt à l'EFTP et cela s'est traduit par un meilleur état des lieux de ce sous-système. C'est le cas par exemple du diagnostic réalisé à Madagascar qui nous a permis d'avoir un bon aperçu du développement de l'EFTP dans ce pays. Cet intérêt récent pour l'EFTP se fait également remarquer à travers les ateliers organisés par l'UNESCO-BREDA et l'ISU au Cameroun sur "le cadre de production des statistiques de l'EFTP" et en Côte d'Ivoire sur "la validation des outils de collecte et des indicateurs statistiques de l'EFTP".

<sup>10</sup> Atelier national avec l'appui de l'UNESCO-BREDA, sur la validation des outils et des indicateurs statistiques de l'EFTP. ENSEA, 24-26 Mars 2009, Abidjan, Côte d'Ivoire. Il a été effectué également en Côte d'Ivoire du 3 au 16 mai une mission interministérielle de diagnostic du système de production des statistiques du secteur Education/Formation dans le cadre du projet CapEFA de l'UNESCO.

<sup>11</sup> Rapport diagnostic en Mai 2008 et un atelier en Novembre 2008 sur le cadre de production des statistiques du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), dans le cadre du Programme Statistique Accéléré (PSA) au Cameroun, OCDE/PARIS 21.

<sup>12</sup> Le diagnostic est incomplet et ne permet pas de faire une analyse du SIS.

<sup>13</sup> Le diagnostic est incomplet et ne permet pas de faire une analyse du SIS.

Il faut noter que le volume et le détail des diagnostics réalisés par l'ISU sont variables d'un pays à l'autre en raison entre autres des fonds mis à disposition, du temps de réalisation, du cadre dans lequel ils ont été réalisés, de la disponibilité et de la coopération des structures en charge de l'éducation.

Dans la majeure partie des pays où les diagnostics ont été réalisés, le système éducatif est géré par un seul ministère, car il n'y existe pas proprement parlé un ministère spécifique des questions de l'EFTP. C'est seulement en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, en Tanzanie et dans une moindre mesure au Burkina Faso et au Cameroun qu'on assiste à l'existence d'un tel ministère <sup>14</sup>.

### 3.2.1.1 Que révèlent ces diagnostics ?

Il ressort des diagnostics de l'ISU que les pays ne sont pas au même stade d'évolution dans le processus de production des données statistiques sur l'éducation en général et sur l'EFTP en particulier. En effet, trois grands groupes de pays se distinguent (Schéma 2) :



1) Dans le premier groupe (Burkina Faso, Cameroun...), le SIS est présent et fonctionnel, la collecte de données s'effectue annuellement à partir du recensement scolaire, le SIS est en voie de décentralisation. Exception faite pour Madagascar où le SIS est complètement décentralisé.

2) Au niveau du deuxième groupe, on assiste à la présence d'un SIS embryonnaire, avec une collecte de données ponctuelle. Pour le Niger, il y a eu récemment la création d'un ministère de la formation professionnelle et technique. En effet, ce ministère ambitionne de fournir des données statistiques sur l'EFTP et a produit en 2008 un premier annuaire statistique basé sur la collecte des données de 2006-2007.

3) Pour le troisième groupe de pays, on constate une inexistence de SIS pour l'EFTP, les données collectées sont simplement sous environnement Excel.

Il faut noter que dans tous les pays, des efforts d'amélioration de la production des statistiques sur l'EFTP sont consentis.

<sup>14</sup> Création récente d'un ministère de la Formation professionnelle et technique au Niger. Au Burkina Faso et au Cameroun, l'enseignement technique est géré respectivement par le ministère des enseignements secondaire et supérieur et de la recherche scientifique et le ministère de l'enseignement secondaire ; alors que la formation professionnelle y est gérée respectivement par le ministère de l'emploi et le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

### 3.2.1.2 ... Et quelle analyse en faisons-nous ?

De manière générale, les pays de l'Afrique Subsaharienne sont confrontés aux mêmes difficultés dans la gestion de leur système éducatif. Les diagnostics ont décelé dans la plupart des pays des défaillances importantes au niveau du cadre institutionnel, organisationnel et législatif. Les quelques données produites dans l'EFTP sont de faible qualité. On note des déficiences fortes dans la chaîne de collecte, traitement et publication des données statistiques de l'EFTP, des insuffisances prononcées dans les équipements matériels et informatiques indispensables à la bonne gestion du système d'information ainsi que des carences manifestes en ressources humaines et de faibles moyens financiers mobilisés au plan national pour soutenir la production des statistiques.

Cependant, l'analyse par pays (cf. Annexe I : tableau A.1 ; Annexe II : tableau B.1 ; Annexe III : tableau C.1 ; Annexe IV : tableau D.1) montre que les pays d'Afrique Subsaharienne sont à des stades différents du développement du sous secteur de l'EFTP. Les défaillances dans la gestion et le pilotage du sous système d'EFTP sont beaucoup plus marquées dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Dans les pays de l'Afrique du Centre, de l'Est et Australe, davantage d'efforts sont fournis pour un bon pilotage du SIS de l'EFTP.

### 3.2.2 Dans le supérieur

Cette partie du rapport aura comme référence l'étude réalisée par l'ISU sur "la problématique des statistiques de l'enseignement supérieur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre"<sup>15</sup>. Dans cette étude, il ressort, d'après les diagnostics effectués par l'ISU dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, que globalement pour l'éducation primaire et l'enseignement secondaire général, le système statistique permet d'avoir des données "acceptables" en termes de qualité<sup>16</sup>, mais qu'il n'en est pas le cas pour l'enseignement supérieur.

Les Ministères en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont généralement dissociés de ceux qui gèrent les niveaux pré-universitaires, exception faite de quelques pays (Ghana et Mauritanie). Suivant les dispositifs institutionnels et organisationnels, ces départements ministériels disposent généralement d'un département de la planification ou d'un service statistique chargé des opérations statistiques pouvant servir de base d'appui pour améliorer la production des statistiques du sous-secteur.

La majeure partie des pays dans lesquels un diagnostic du SIS a été effectué ne font pas de collecte de données organisée dans l'Enseignement supérieur. Les quelques rares pays qui le font sont : le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana et dans une moindre mesure la Guinée et le Niger. Notons que même pour les pays effectuant la collecte de données au niveau de l'enseignement supérieur, de nombreuses limites sont rencontrées :

- Il n'existe pas de nomenclature harmonisée des filières d'étude ;
- Les informations collectées ne couvrent pas l'ensemble des besoins des utilisateurs au plan national et international, surtout dans les aspects qualité et efficacité externe ;
- Les normes internationales de l'ISU, notamment la CITE<sup>17</sup>, ne sont pas prises en compte ;
- Les moyens humains affectés aux opérations statistiques sont quantitativement et qualitativement insuffisants ;
- La logistique nécessaire au bon fonctionnement du SIS est quasi inexistante ;
- Un manque de confidentialité dans la collecte de l'information, lié à la difficulté d'acheminement des questionnaires de l'intérieur du pays vers le niveau central ;
- Un manque de sensibilisation des établissements d'enseignement supérieur ;
- La collecte n'est pas toujours exhaustive ;
- Le SIS n'est pas décentralisé ;

<sup>15</sup> "La problématique des statistiques de l'enseignement supérieur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre", UNESCO-BREDA et ISU, 2009

<sup>16</sup> L'analyse de la qualité des données à partir de la grille conjointement élaborée par le FMI, la BM et l'ISU donne des résultats généralement en dessous de la moyenne.

<sup>17</sup> Classification Internationale Type de l'Éducation

- L'absence d'un cadre institutionnel et législatif, ce qui conduit à un manque de collaboration entre de nombreux acteurs de production de données ;
- Un retard important accusé dans la parution des annuaires statistiques, et le nombre limité des sources de publication ;
- En termes de contenu, les instruments de collecte ne permettent pas de couvrir complètement l'ensemble des besoins en données statistiques pour appuyer efficacement la prise de décision.

Le tableau A.2 : Annexe I et le tableau B.2 Annexe II font la synthèse de l'état des SIS de l'EFTP au niveau du supérieur pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre étudiés.

#### 3.2.3 Qualité des données de l'EFTP (DQAF<sup>18</sup>)

Après l'étape de diagnostic, l'ISU procède à une évaluation de la qualité des données produites par le système éducatif et de formation. Cette évaluation s'effectue à partir d'une grille qui a été élaborée conjointement par la Banque Mondiale, l'ISU et le FMI. Elle prend en compte six dimensions principales considérées comme pertinentes pour évaluer la qualité des données statistiques. Ces dimensions sont :

- Conditions préalables à la qualité
- Intégrité
- Justesse méthodologique
- Exactitude et fiabilité
- Fonctionnalité
- Accessibilité

Ce cadre d'évaluation de la qualité permet d'identifier les forces et les faiblesses du SIS du secteur de l'éducation en général et celui de l'EFTP en particulier.

Le tableau ci-dessous nous donne un aperçu sur la qualité des données de l'EFTP dans quelques pays étudiés. Pour les autres pays ne figurant pas dans le tableau, l'analyse de la qualité des données de l'éducation a été faite de manière globale sans une désagrégation par sous secteur, alors que cela s'avère nécessaire dans la mesure où les sous-secteurs de l'éducation ne sont pas au même stade d'évolution en terme de gestion et de pilotage. Pour ne pas fausser l'analyse, nous avons jugé utile pour cette partie, de ne représenter que les pays ayant effectué une évaluation de la qualité des données du sous-secteur de l'EFTP.

<sup>18</sup> Data Quality Assessment Framework



**Tableau 4**

Évaluation de la qualité générale des données de l'EFTP dans les différents pays étudiés

	Cameroon <sup>19</sup>	Côte d'Ivoire	Guinée	Mauritanie <sup>20</sup>	Niger
<b>0. Conditions préalables à la qualité</b>	<b>12,5%</b>	<b>20,0%</b>	<b>22,2%</b>	<b>53,0%</b>	<b>22,0%</b>
0.1. Environnement juridique et institutionnel	--	50,0%	80,0%	70,0%	40,0%
0.2. Ressources	--	0,0%	0,0%	47,0%	13,0%
0.3. Sensibilisation à la qualité : concentration des efforts organisationnels sur la qualité	--	0,0%	0,0%	45,0%	10,0%
<b>1. Intégrité</b>	<b>57,0%</b>	<b>42,9%</b>	<b>37,5%</b>	<b>47,0%</b>	<b>31,0%</b>
1.1. Professionnalisme	--	75,0%	66,67%	56,0%	44,0%
1.2. Transparence	--	0,0%	0,0%	50,0%	10,0%
1.3. Ethique	--	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>2. Rigueur méthodologique</b>	<b>25,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>17,65%</b>	<b>60,0%</b>	<b>29,0%</b>
2.1. Concepts et définitions employés correspondent au cadre standard de statistique	--	0,0%	8,33%	67,0%	33,0%
2.2. Portée	--	0,0%	41,67%	63,0%	25,0%
2.3. Classification/sectorisation	--	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%
2.4. Bases d'enregistrement	--	0,0%	0,0%	50,0%	50,0%
<b>3. Exactitude et fiabilité : les données brutes et les techniques statistiques sont justes et les produits statistiques brossent un tableau suffisamment complet de la réalité</b>	<b>27,0%</b>	<b>9,1%</b>	<b>29,41%</b>	<b>48,0%</b>	<b>24,0%</b>
3.1. Les sources de données	--	0,0%	20,0%	23,0%	10,0%
3.2. Techniques statistiques	--	0,0%	0,0%	63,0%	63,0%
3.3. Évaluation et validation des données brutes	--	0,0%	66,67%	67,0%	0,0%
3.4. Évaluation et validation des données intermédiaires et produits statistiques	--	33,3%	66,67%	50,0%	17,0%
3.5. Examens des révisions	--	0,0%	0,0%	50,0%	25,0%
<b>4. Fonctionnalité : les statistiques sont pertinentes, à jour, cohérentes et soumises à une politique de révision préalable</b>	<b>22,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>11,11%</b>	<b>50,0%</b>	<b>22,0%</b>
4.1. Pertinence : les statistiques couvrent des champs pertinents du domaine (consultation des utilisateurs)	--	0,0%	0,0%	50,0%	13,0%
4.2. Actualité et périodicité : respect des délais pour les résultats statistiques	--	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%
4.3. Cohérence	--	0,0%	28,57%	64,0%	43,0%
4.4. Politiques et pratiques de révision : la révision des données est périodique et suit une procédure régulière et transparente	--	0,0%	0,0%	25,0%	13,0%
<b>5. Accessibilité : les utilisateurs ont facilement accès aux données et métadonnées, et une assistance adéquate leur est fournie</b>	<b>25,0%</b>	<b>12,5%</b>	<b>0,0%</b>	<b>27,0%</b>	<b>21,0%</b>
5.1. Accessibilité des données	--	20,0%	0,0%	33,0%	25,0%
5.2. Accessibilité des métadonnées	--	0,0%	0,0%	20,0%	20,0%
5.3. Assistance aux utilisateurs	--	0,0%	0,0%	25,0%	17,0%
<b>Évaluation globale</b>	<b>--</b>	<b>14,1%</b>	<b>20,0%</b>	<b>48,0%</b>	<b>24,0%</b>

Les faibles scores enregistrés par l'EFTP montrent les difficultés actuelles des SIS au niveau de ce sous-secteur. Ce niveau d'enseignement respecte passablement les lignes directrices et les pratiques reconnues à l'échelle internationale en terme de qualité des données. Par conséquent, les indicateurs produits à partir de ces données doivent être interprétés avec beaucoup de précaution.

<sup>19</sup> Les scores obtenus sont ceux de la formation professionnelle.

<sup>20</sup> Les scores obtenus sont ceux pour le secondaire général et technique. Les données disponibles ne pouvaient pas permettre d'évaluer la qualité pour le secondaire technique seulement.

### 3.3 Systèmes d'Information Statistiques et EFTP non formel : quel diagnostic ?

La nécessité de disposer de données actualisées et fiables pour planifier et mener une politique éducative adaptée s'est imposée depuis longtemps. Néanmoins, l'Éducation Non Formelle (ENF), notamment sa composante technique et professionnelle continue de souffrir d'énormes lacunes en matière d'information.

Étant donnée l'absence d'un cadre conceptuel trans-sectoriel cohérent et/ou de cadre politique, l'ENF est souvent perçue à tort comme étant limitée aux programmes d'équivalence, aux aspects de l'éducation pour adultes/la formation continue ou à la cible de groupes "marginalisés" ou ayant des "besoins spéciaux". On ne recourt pas suffisamment aux interfaces potentiellement utiles entre les systèmes de scolarisation formelle et les autres approches de l'éducation de base.

Cette déficience produit les résultats suivants :

- Le financement national ou externe du secteur de l'éducation est inéquitable, insuffisant et tend à favoriser l'éducation formelle au détriment de l'ENF. En conséquence, les mécanismes de suivi à la disposition des responsables d'activité d'ENF sont insuffisants ou inexistant à tous les niveaux.
- Les cadres de suivi et d'évaluation qui existent sont soit limités à un programme spécifique d'ENF et ne prennent pas en considération les initiatives connexes de l'ensemble du secteur, soit ces mécanismes excluent la société civile.

Les conséquences possibles sont les suivantes : la rareté des données sur l'ENF et l'absence d'indicateurs pratiques et adaptés relatifs à l'offre et à la demande ont pour conséquence une absence grave de coordination au sein des hiérarchies administratives, entre les secteurs ainsi qu'entre les gouvernements et les organisations non-gouvernementales (ONG).

Du manque de données découle la confusion au niveau conceptuel de l'ENF et le cercle vicieux s'installe.

Dans le souci de répondre aux carences informationnelles au niveau de l'ENF, la section de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle de l'UNESCO, Division de l'éducation de base, en étroite collaboration avec l'ISU, a publié un manuel "Système d'Information pour le Management de l'Éducation Non Formelle (SIM-ENF)" afin d'aider les pays en voie de développement à établir une base solide d'information pour l'ENF permettant une planification et un suivi systématiques.

La méthodologie employée pour la mise en œuvre du SIM-ENF comprend un cadre conceptuel de l'ENF, des prototypes d'outils de collecte de données ainsi que des principes directeurs pour l'élaboration d'indicateurs de l'ENF et pour une analyse des données. La conception de la méthodologie du SIM-ENF part du principe que : l'ENF est trans-sectorielle et a lieu au sein de différents secteurs de développement et entre ceux-ci (par exemple agriculture, développement communautaire ou rural, éducation, gestion des ressources naturelles, santé, etc.) ; elle est planifiée et mise en œuvre par diverses agences gouvernementales et non-gouvernementales travaillant en partenariat ; elle s'adresse à un large éventail d'enfants, de jeunes et d'adultes issus de différents milieux économiques et sociaux qui n'ont pas eu la possibilité de profiter de l'éducation formelle de base ou qui l'ont abandonnée.

Le manuel SIM-ENF n'a pas pour vocation d'imposer une définition ou un concept fixe de l'ENF. En effet, celui-ci est spécifique à chaque contexte et devra être défini par chaque pays. En conséquence, la méthodologie de mise en œuvre du SIM-ENF est flexible et devrait être contextualisée suivant les spécificités de chaque pays. Pour ce faire, des principes directeurs et des outils pratiques sont fournis pour le processus d'adaptation ainsi que pour le renforcement des capacités.

La mise en place d'un SIM-ENF a pour objectif de fournir aux décideurs et planificateurs nationaux, des données fiables, pertinentes et à jour grâce auxquelles ils pourront prendre leurs décisions en connaissance de cause. Ils pourront également mieux planifier et mettre en œuvre l'ENF, mais aussi suivre et évaluer son développement. Les chiffres et statistiques de l'ENF jouent également un rôle d'information important par rapport à diverses institutions organisatrices, aux chercheurs, aux participants et au grand public.

Le SIM-ENF entend fournir de l'information aux opérateurs de programmes d'ENF comme les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les bureaux locaux d'éducation afin qu'ils puissent mieux assurer le suivi de leurs activités, les gérer et les évaluer. De même, les données de l'ENF peuvent aider à mobiliser et coordonner les efforts visant à organiser ou soutenir des activités spécifiques d'ENF ainsi qu'à relier des institutions et programmes d'ENF en se servant de réseaux pour partager ressources et expériences. L'objectif est donc d'améliorer la coordination des programmes d'ENF existants entre opérateurs et responsables d'ENF. Le SIM-ENF fournit aussi des données de base relatives aux apprenants. Cette information est utile pour étudier la manière dont sont utilisées les connaissances et compétences acquises par les apprenants et sur l'impact qu'elles ont sur leur qualité de vie. Enfin, l'information disponible sur les opportunités d'ENF générées par le SIM-ENF peut, quand elle est largement diffusée auprès du grand public et des apprenants potentiels, aider à susciter l'intérêt et à encourager la participation aux programmes d'ENF.

Les pays africains ayant entamé le processus de mise en place du SIM-ENF sont entre autres le Maroc, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal<sup>21</sup>, la Tanzanie...

Au Sénégal, la première phase de mise en place du SIM-ENF a concerné cinq régions (Dakar, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor) et s'est déroulée dans la période de janvier 2007 à mars 2009. Elle a permis d'obtenir plusieurs résultats :

- Une méthodologie simple de mise en œuvre d'un SIM-ENF ;
- Un cadre conceptuel de l'ENF et une batterie d'outils de collecte de données validés ;
- Une liste d'indicateurs appropriés de l'ENF ;
- Un dispositif technique adapté et des équipes techniques nationales et régionales bien formées.

Après l'expérimentation du SIM-ENF dans les cinq régions citées plus haut, et au regard des résultats qu'elle a généré en termes de dispositif organisationnel et de disponibilité de certaines informations stratégiques, le Sénégal, grâce à l'appui de la Banque Mondiale et dans le cadre du Plan Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF), est en train d'étendre le dispositif dans six autres régions (Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga et Matam).

À l'exception des trois régions (Kaffrine, Kédougou et Sédhiou) nouvellement constituées, le maillage du territoire national et l'information régulière et objective des différents acteurs et partenaires du sous secteur de l'ENF sont bientôt possibles.

<sup>21</sup> Les résultats de la première phase et le lancement de la deuxième phase pour le Sénégal ont fait l'objet d'un atelier les 23-24-25 Juin 2009.



## LES DONNÉES ET INDICATEURS DISPONIBLES POUR L'EFTP FORMEL

Les données sur l'EFTP formel/non-formel/informel ne sont pas facilement disponibles. Cependant, l'on dispose pour l'EFTP formel de quelques statistiques qui sont produites soit par les pays eux-mêmes à travers les ministères en charge de ce sous-secteur, soit par des institutions telles que l'ISU et AFRISTAT entre autres.

Les statistiques nationales sur l'EFTP formel, même dans les cas où elles existent sont souvent de qualité variable. Ces données, même si elles peuvent répondre à des besoins en matière d'informations nationales, peuvent rarement être utilisées pour des comparaisons entre pays.

Sur le plan international, l'ISU est la principale institution donnant annuellement des statistiques sur l'éducation. Les données qui existent au sein de l'ISU sur l'EFTP formel sont pour beaucoup de pays celles sur les inscriptions aux programmes professionnels publics, ventilées par niveau CITE, âge et genre. Cependant, il faut reconnaître que les inscriptions aux programmes formels d'EFTP ne constituent qu'une infime partie de la participation totale à l'EFTP, en particulier dans les pays en développement.

### 4.1 Nature des données et des indicateurs

Les données et indicateurs statistiques actuellement disponibles au sein de l'ISU sur l'éducation d'une manière générale et sur l'EFTP en particulier, sont accessibles sur le site<sup>22</sup> de l'ISU. Chaque année, l'ISU procède également à la publication de données sur l'éducation sous forme de rapport "Recueil de données mondiales sur l'éducation". Les données publiées par l'ISU sont celles collectées par les différents États selon des méthodologies appropriées en vue de garantir la fiabilité et la comparaison internationale.

Les principaux bénéficiaires des activités de l'ISU sont d'une part les États membres de l'UNESCO (notamment les utilisateurs et les producteurs des statistiques), et d'autre part les agences internationales, intergouvernementales, non-gouvernementales et régionales, les instituts de recherche, les universités, et autres établissements pertinents.

**a) Les données et indicateurs de l'EFTP au niveau du secondaire** publiés par l'ISU sont notamment les effectifs scolaires, le pourcentage des étudiants, le personnel enseignant et quelques indicateurs d'efficacité interne.

#### ■ Effectifs scolaires :

Ce sont :

- Les effectifs scolaires du secondaire de l'enseignement technique ou professionnel : le total, selon le niveau (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle), selon le statut (public et privé), selon le genre (masculin et féminin).

#### ■ Pourcentage des étudiants :

Ce sont :

- Les effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel respectivement de la CITE 2 (1<sup>er</sup> cycle du secondaire) et de la CITE 3 (2<sup>ème</sup> cycle du secondaire), en pourcentage respectivement du total des effectifs scolaires de la CITE 2 et de la CITE 3 ;

- Les effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 et 3 (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles du secondaire) en pourcentage du total des effectifs scolaire de la CITE 2 et 3 (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles du secondaire) ;

<sup>22</sup> [http://www.uis.unesco.org/ev\\_fr.php?ID=2867\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=2867_201&ID2=DO_TOPIC).

- Le pourcentage des étudiantes du secondaire de l'enseignement technique et professionnel ;
- Le pourcentage des effectifs du privé au niveau du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire de l'enseignement technique et professionnel.

- **Personnel enseignant :**

Ce sont le personnel enseignant du secondaire de l'enseignement technique ou professionnel : le total, en temps plein et partiel, selon le niveau (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle), selon le statut (public et privé) et selon le genre (masculin et féminin).

- **Indicateurs d'efficacité interne :**

Ce sont les taux bruts de diplômés du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire de l'enseignement technique ou professionnel (CITE 3B : préparation directe à l'entrée à la CITE 5B ; CITE 3C : préparation à l'entrée sur le marché du travail), le total et selon le genre (masculin et féminin).

Des indicateurs de coût de l'éducation sont également calculés par l'ISU par niveau d'éducation. Pour ces indicateurs au niveau du secondaire, nous ne disposons pas d'une désagrégation pour le sous-secteur de l'EFTP.

**b) Les indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur** publiés par l'ISU sont seulement :

- Les effectifs scolaires de la CITE 5B : public et privé, temps plein et partiel, le total et selon le sexe ;
- La répartition des étudiants (%) CITE 5B ;
- Le pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B ;
- Le personnel enseignant du post-secondaire : public et privé, temps plein et partiel, enseignement technique ou professionnel, le total et selon le sexe ;
- Le personnel enseignant du supérieur CITE 5B : public et privé, tout programme, le total et selon le sexe.

Bien qu'il existe une panoplie d'indicateurs de l'enseignement supérieur publiés par l'ISU, la plupart ne sont pas désagrégés pour l'EFTP.

De manière générale, les données collectées par l'ISU sur l'EFTP sont basiques et permettent de répondre partiellement aux besoins informationnels du sous-secteur.

## 4.2 Disponibilité des données et des indicateurs

Dans l'optique d'avoir un aperçu sur la disponibilité des données et indicateurs de l'EFTP au niveau de l'Afrique Subsaharienne, nous nous intéressons à l'évolution du taux d'indisponibilité des données pendant quatre ans, de 2003 à 2006. Le taux d'indisponibilité peut se calculer pour un indicateur ou pour un groupe d'indicateurs.

- Le taux d'indisponibilité pour un indicateur dans une région donnée est égal au pourcentage de pays de la région n'ayant pas calculé cet indicateur pour une année donnée.

$$Tx1 = \frac{\text{Nombre de pays n'ayant pas calculé l'indicateur}}{\text{Nombre de pays de la région}} \times 100$$

- Le taux d'indisponibilité pour une catégorie donnée d'indicateurs est égal au pourcentage d'indicateurs non disponibles pour une année au sein d'un pays ou d'une région.

$$Tx2 = \frac{\text{Nombre d'indicateurs ISU non disponibles dans un(e) pays / région donné(e) pour le sous-secteur de l'EFTP}}{\text{Nombre d'indicateurs ISU du sous-secteur de l'EFTP}} \times 100$$

### Encadré

✎ Étant donné que les indicateurs publiés par l'ISU sont issus des données collectées par les pays, un taux d'indisponibilité élevé signifie que l'information par rapport à cet indicateur n'est pas disponible dans la zone concernée.

Cependant, compte tenu de la lenteur du processus de collecte et de publication, les indicateurs pour l'année 2008 ne sont pas disponibles pour la plupart des pays, ce qui justifie son exclusion de l'analyse. Ceux de 2007 ne sont pas disponibles dans la plupart des pays, cependant nous garderons les données de 2007 à titre indicatif mais l'analyse se fera sur les données de 2003 à 2006.

## 4.2.1 Disponibilité des données et indicateurs de l'EFTP au niveau du secondaire

L'analyse de la disponibilité de l'information au niveau du secondaire de l'EFTP en Afrique Subsaharienne a permis d'arriver aux conclusions suivantes :

### 4.2.1.1 Un manque croissant d'information quantitative dans l'EFTP en Afrique de l'Ouest

Dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, on observe de façon globale, une hausse du taux d'indisponibilité des indicateurs qui est passé de 59 % en 2003 à 68 % en 2006 (Tableau n°5), soit un accroissement d'environ 9 points de pourcentage. Ceci traduit une dégradation de la disponibilité de l'information statistique sur l'EFTP. Les données les moins disponibles sont celles sur le personnel enseignant. Aucune donnée n'est à ce jour collectée par les pays de l'Afrique de l'Ouest sur l'efficacité interne du sous-secteur d'EFTP.

**Tableau 5**

*Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (2003 à 2007)*

Indicateurs	Années				
	2003	2004	2005	2006	2007
Effectifs scolaires	54	50	47	63	77
Pourcentage des étudiants	52	45	39	57	76
Personnel enseignant	62	66	88	78	85
Indicateur d'efficacité interne	100	100	100	100	100
Indice d'indisponibilité	59	56	59	68	80

En faisant une analyse plus détaillée, on se rend compte que dans les pays ouest africains, l'information est davantage disponible au niveau du second cycle du secondaire de l'EFTP qu'au niveau du premier cycle pour tous les indicateurs (cf. Annexe A : tableau A.3). En effet, en 2006, pour les effectifs scolaires, environ  $\frac{3}{4}$  des pays ne fournissent pas de données sur le 1er cycle du secondaire de l'EFTP alors que pour ce même indicateur, plus de la moitié des pays dispose de données au second cycle. L'information est également plus disponible par secteur et selon le sexe au niveau du second cycle du secondaire de l'EFTP qu'au niveau du premier cycle. Ainsi, en 2006, on note près de 88 % de l'information indisponible sur le pourcentage des effectifs du privé au niveau du premier cycle de l'EFTP contre 56 % pour le second cycle. Ceci démontre probablement une meilleure maîtrise de la collecte des données statistiques au niveau du second cycle du secondaire de l'EFTP.



#### 4.2.1.2 Une situation plus alarmante en Afrique du Centre

Le manque croissant de la disponibilité des données de l'EFTP observé en Afrique de l'Ouest est plus frappant dans les pays de l'Afrique du Centre. En effet, le taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP collectés par l'ISU est passé de 69 % à 85 % entre 2003 et 2006 (Tableau n°6).

**Tableau 6**

Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateurs dans les pays de l'Afrique du Centre (2003 à 2007)

Indicateurs	Années				
	2003	2004	2005	2006	2007
Effectifs scolaires	60	66	70	83	83
Pourcentage des étudiants	54	62	72	79	79
Personnel enseignant	91	81	81	91	100
Indicateur d'efficacité interne	100	100	100	100	100
Indice d'indisponibilité	69	71	75	85	87

Les indicateurs les moins disponibles demeurent ceux sur les effectifs scolaires et le personnel enseignant. En 2006, le taux d'indisponibilité pour ces groupes d'indicateurs est respectivement de 83 % et 91 %. Comme dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, aucun indicateur sur l'efficacité interne n'est produit dans les pays de l'Afrique du Centre.

L'analyse par niveau et par secteur montre en effet que contrairement à ce qui se remarque dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, l'information est quasiment indisponible autant pour le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire de l'EFTP que pour le second cycle, mais également pour le public que pour le privé (cf. Annexe B : tableau B.3).

#### 4.2.1.3 Une situation peu inquiétante et plus stable en Afrique de l'Est

La situation de dégradation au cours des ans de la disponibilité des données observée en Afrique de l'Ouest et du Centre est moins flagrante dans les pays de l'Afrique de l'Est. En effet, le taux d'indisponibilité est passé de 61 % à 66 % de 2003 à 2006. En outre, les taux d'indisponibilité par indicateur sont plus faibles dans cette partie de l'Afrique, reflétant ainsi une meilleure situation qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre (Tableau n°7).

**Tableau 7**

Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateur dans les pays de l'Afrique de l'Est (2003 à 2007)

Indicateurs	Années				
	2003	2004	2005	2006	2007
Effectifs scolaires	56	46	49	59	93
Pourcentage des étudiants	45	41	40	51	91
Personnel enseignant	76	83	86	83	100
Indicateur d'efficacité interne	100	100	100	100	100
Indice d'indisponibilité	61	58	59	66	95

Le pourcentage des étudiants dans l'EFTP sont les indicateurs les plus disponibles au niveau des pays, environ 50 % des pays fournissent l'information sur ces indicateurs. Les données sur les effectifs scolaires sont également assez bien fournies. Les indicateurs sur le personnel enseignant sont quasiment indisponibles, et comme en Afrique de l'Ouest et du Centre, aucun pays de l'Afrique de l'Est ne fournit l'information sur les indicateurs d'efficacité interne.

Même si l'information est relativement plus disponible dans les pays de l'Afrique de l'Est, elle est néanmoins beaucoup moins désagrégée par secteur, par niveau et selon le sexe (cf. Annexe C : tableau C.2).

#### 4.2.1.4 Une instabilité dans la disponibilité de l'information en Afrique Australe

En Afrique Australe, le taux d'indisponibilité est passé de 71 % en 2003 à 65 % en 2005, soit une amélioration de 6 % de la disponibilité des données de l'EFTP. A partir de 2006, ce taux connaît une hausse. De 65 % en 2005, il est passé à 79 % en 2006, ce qui explique une instabilité dans la disponibilité des données (Tableau n°8).

**Tableau 8**

Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateur dans les pays de l'Afrique Australe (2003 à 2007)

Indicateurs	Années				
	2003	2004	2005	2006	2007
Effectifs scolaires	65	62	56	75	79
Pourcentage des étudiants	71	62	61	75	80
Personnel enseignant	74	82	75	84	93
Indicateur d'efficacité interne	100	100	100	100	100
Indice d'indisponibilité	71	70	65	79	84

Comme dans toutes les zones, les indicateurs sur le personnel enseignant sont les moins disponibles. Contrairement à l'Afrique de l'Est, les pourcentages des étudiants sont également moins renseignés ; environ 75 % des pays n'ont pas fourni de données sur ces indicateurs en 2006. Par contre les données sur les effectifs scolaires sont assez bien renseignées par les pays, mais leur taux d'indisponibilité s'est dégradé au cours des ans (de 65 % en 2003 il est passé à 75 % en 2006).

Au cours des années, on remarque une amélioration dans la collecte de l'information sur le premier cycle du secondaire de l'EFTP. Ainsi, le taux d'indisponibilité pour les effectifs scolaires et le taux de scolarisation pour le premier cycle est passé de 76 % à 69 % entre 2003 et 2006. De façon générale, les pays ne font pas une collecte de l'information par secteur et selon le sexe. En effet, la quasi-totalité des pays ne renseignent pas sur les effectifs du privé. Comme dans les trois zones étudiées plus haut, aucun pays de l'Afrique Australe ne fournit des données sur les indicateurs d'efficacité interne (cf. Annexe D : tableau D.2).

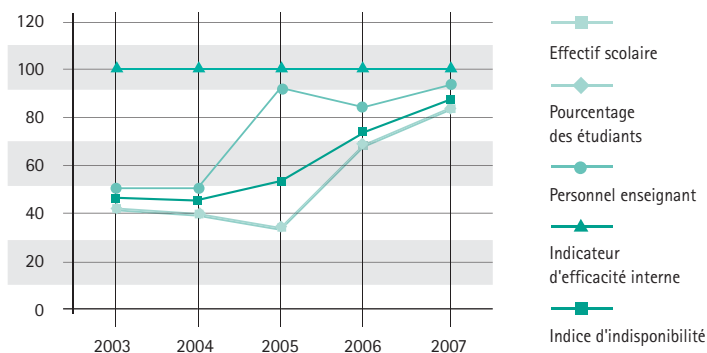
#### 4.2.1.5 Analyse régionale

Au niveau régional, l'analyse montre que :

**Dans la zone UEMOA**<sup>23</sup>, la disponibilité des données est légèrement meilleure, mais qu'elle a subi une dégradation au cours des années. En effet, le taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP est passé de 49 % à 73 % entre 2003 et 2006 (Graphique 1).

**Graphique 1**

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP dans la zone UEMOA (2003 à 2007)



<sup>23</sup> Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

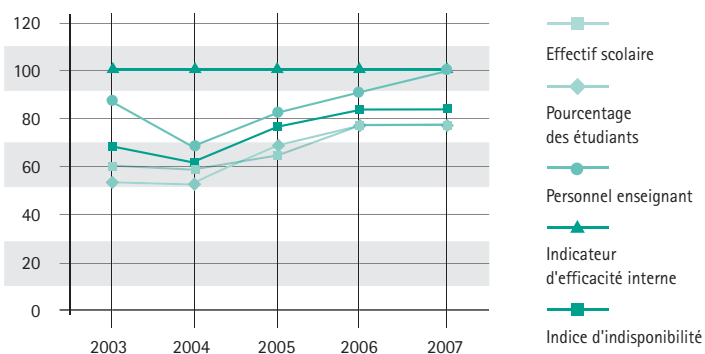
**L'analyse par pays (cf. Annexe A : Graphique A.1) révèle :**

- ✓ Une amélioration considérable de la disponibilité des données au Burkina Faso. Ainsi, à partir de 2005, tous les indicateurs sur les effectifs scolaires et les taux de scolarisation sont renseignés. Le Mali connaît également une légère amélioration de la disponibilité des données. Jusqu'en 2006, aucune donnée n'est fournie pour le personnel enseignant, et à partir de 2007, on remarque une baisse du taux d'indisponibilité de ces indicateurs de 100 % à 66 %. La disponibilité des données sur les effectifs scolaires et les pourcentages des étudiants restent stables.
- ✓ Des pays comme le Bénin et le Togo connaissent par contre une dégradation de la disponibilité des données. De 2003 à 2005, tous les indicateurs concernant les effectifs scolaires, les pourcentages des étudiants et le personnel enseignant sont fournis. Mais à partir de 2006, aucune donnée n'a pu être collectée par ces pays sur l'EFTP.
- ✓ Au Niger et au Sénégal, la collecte de l'information sur l'EFTP est instable. Au Niger, les effectifs scolaires sont tous renseignés jusqu'en 2006, contrairement aux pourcentages des étudiants et au personnel enseignant qui connaissent une fluctuation dans le temps. Au Sénégal, les données sur le personnel enseignant sont bien renseignées jusqu'en 2004. Celles sur les pourcentages des étudiants sont disponibles jusqu'en 2005, et pour les effectifs scolaires, elles sont disponibles jusqu'en 2006. A partir de 2007, aucune donnée sur l'EFTP n'a été renseignée.
- ✓ La situation est beaucoup plus catastrophique en Côte d'Ivoire et en Guinée Bissau. Dans le premier pays, aucune donnée sur l'EFTP n'est collectée de 2003 à 2007, tandis que dans le second, c'est seulement les pourcentages des étudiants qui sont renseignés et dont la disponibilité s'est dégradée au cours des années.

**Dans la zone CEMAC<sup>24</sup>**, la situation d'indisponibilité de l'information est médiocre et cette dégradation s'est accentuée au fil des années. Le taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP qui était de 73 % en 2003 est passé à 87 % en 2006 (Graphique 2).

**Graphique 2**

*Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP dans la zone CEMAC (2003 à 2007)*



L'observation des situations particulières imputables à chaque pays fait remarquer que (cf. Annexe B : Graphique B.1) :

- ✓ Des pays comme le Cameroun font d'énormes efforts de collecte de données sur l'EFTP. En effet, entre 2003 et 2004 seulement 33 % des indicateurs sur les pourcentages des étudiants ne sont pas renseignés. A partir de 2005 et jusqu'en 2007, tous ces indicateurs sont disponibles. Quant aux indicateurs sur les effectifs scolaires, ils étaient disponibles à 50 % entre 2003 et 2004. En 2005 leur taux d'indisponibilité est passé à 33 % et à partir de 2006 jusqu'en 2007, tous les indicateurs sur les effectifs scolaires sont disponibles. Les taux d'indisponibilité des indicateurs sur le personnel enseignant ont également connu une baisse. Tout ceci montre une amélioration dans la collecte de l'information sur l'EFTP dans ce pays.
- ✓ Au Tchad, jusqu'en 2005, les données sur les pourcentages des étudiants, les effectifs scolaires et même le personnel enseignant étaient assez disponibles ; mais à partir de 2006, aucune donnée sur l'EFTP n'a été fournie, ce qui montre une dégradation de la disponibilité des données.

<sup>24</sup> Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale

✓ Au Congo, c'est l'instabilité totale dans la collecte des données sur l'EFTP. De 2003 à 2004, les effectifs scolaires et les pourcentages des étudiants étaient tous renseignés, mais à partir de 2005, leur taux d'indisponibilité a connu une dégradation, ce qui fait qu'en 2007 aucune information n'a pu être fournie sur l'EFTP. Pour les indicateurs sur le personnel enseignant, de 66 % en 2003, leur taux d'indisponibilité est passé à 0 % en 2004, puis à 66 % en 2005, et à partir de 2006, jusqu'en 2007, il est de 100 %.

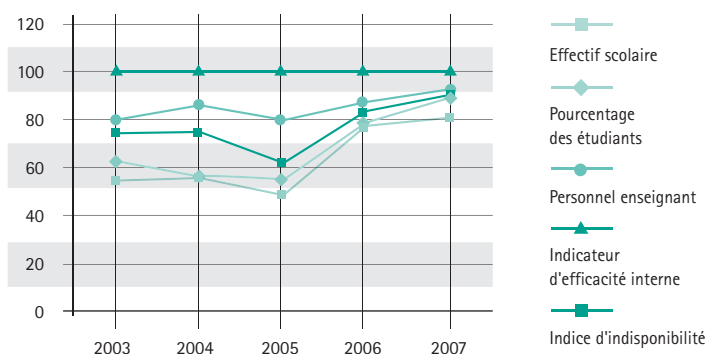
✓ En République Centrafricaine, les données sur l'EFTP sont quasi indisponibles, c'est seulement en 2005, que ce pays a pu fournir quelques données sur les effectifs scolaires.

✓ Le Gabon et la Guinée Equatoriale, pour leur part, n'ont pu fournir aucune donnée sur l'EFTP depuis 2003 jusqu'en 2007.

**Dans la zone SADC**<sup>25</sup>, la situation de disponibilité des données sur l'EFTP est encore plus catastrophique. Le taux d'indisponibilité des indicateurs qui était de 76 % en 2003 est passé à 82 % en 2006 (**Graphique 3**).

### Graphique 3

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP dans la zone SADC (2003 à 2007)



La situation de disponibilité des données au niveau des pays montre que (cf. Annexe D : Graphique D.1) :

✓ Des pays comme Malawi, Namibie, Seychelles, Tanzanie et Zimbabwe n'ont pu fournir aucune donnée sur l'EFTP de 2003 à 2007. Les données en République Démocratique du Congo (RDC) sont quasi indisponibles, c'est seulement en 2003 que ce pays a pu enregistrer quelques informations sur les effectifs scolaires et les pourcentages des étudiants .

✓ En Angola la situation est presque identique qu'en RDC. Jusqu'en 2005, sur le groupe d'indicateurs concernant les effectifs scolaires, seulement deux sur douze sont fournis, tous les autres indicateurs étant indisponibles. A partir de 2006, quelques progrès ont été réalisés, les taux d'indisponibilité des effectifs scolaires et les pourcentages des étudiants sont passés respectivement de 83 % et 100 % à 66 %.

✓ En Afrique du Sud et en Île Maurice, on assiste à une certaine stabilité dans la collecte des données jusqu'en 2005. Plus de la moitié des indicateurs sur les effectifs scolaires et les pourcentages des étudiants sont disponibles. Les données sur le personnel enseignant sont également assez bien renseignées. Mais à partir de 2006, et pour l'Afrique du Sud, aucune donnée n'a été enregistrée. Par contre en Île Maurice, à partir de cette même date, la disponibilité de toutes les données s'est améliorée.

✓ Des pays comme Botswana, Lesotho, Mozambique, Swaziland et Zambie connaissent une instabilité dans la collecte des données sur l'EFTP.

✓ C'est seulement à Madagascar qu'on observe une meilleure amélioration dans la disponibilité des données au cours des années. De 2005 à 2007, tous les indicateurs sur les effectifs scolaires sont disponibles, les indicateurs sur les pourcentages des étudiants et le personnel enseignant sont également quasi disponibles.

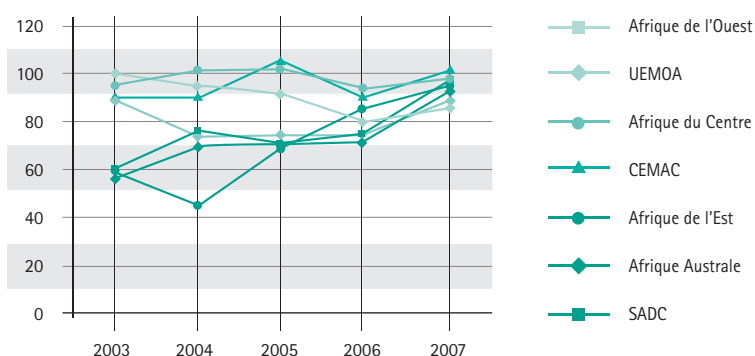
<sup>25</sup> Southern Africa Development Community (Communauté pour le développement de l'Afrique Australe)

### 4.2.2 Disponibilité des données et indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur

Une analyse de la disponibilité des données au sein de l'ISU montre que la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne ne disposent pas de données sur l'EFTP au niveau du supérieur (**Graphique 4**), ou du moins ne disposent pas d'un système de collecte de données sur l'enseignement supérieur faisant la distinction entre l'enseignement supérieur général et l'enseignement supérieur technique et professionnel.

#### Graphique 4

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau supérieur (2003 à 2007)



Au niveau régional, le constat qui se dégage est le suivant :

✓ Dans la région Ouest Africaine, les données sur l'EFTP au niveau du supérieur sont moins disponibles (cf. **Annexe A : tableau A.4**). Le taux d'indisponibilité des indicateurs pour cette région est passé de 87 % à 75 % entre 2003 et 2006 soit une légère amélioration de la disponibilité des données.

Dans la zone UEMOA (cf. **Annexe A : tableau A.5**), bien que les données sur l'EFTP au niveau du supérieur ne soit pas assez disponibles, la tendance est à l'amélioration. Ainsi le taux d'indisponibilité des indicateurs est passé de 93 % en 2003 à 78 % en 2006. Les données les plus disponibles sont ceux sur la répartition des étudiants de la CITE 5B, le pourcentage des étudiantes de la CITE 5B et les effectifs scolaires de la CITE 5B. Des pays comme le Niger disposent de données sur les effectifs scolaires de 2003 à 2007, et sur la répartition des étudiants de la CITE 5B et le pourcentage des étudiantes de la CITE 5B jusqu'en 2006. Certains pays comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali font des efforts depuis 2006 pour disposer de ces derniers indicateurs. En ce qui concerne les indicateurs sur le personnel enseignant, seul le Niger a pu fournir des données pour l'année 2005.

✓ En Afrique du Centre, la situation d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur est encore plus alarmante (cf. **Annexe B : tableau B.4**). Le taux d'indisponibilité des indicateurs est passé de 90 % à 86 % entre 2003 et 2006. De 2004 à 2005, il était de 96 %.

Dans la Zone CEMAC (cf. **Annexe B : tableau B.5**), la situation d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur est semblable à celle de la région de l'Afrique du Centre. Les données sont quasi indisponibles dans la plupart des pays. En 2003, seul le Congo a pu disposer de données sur la répartition des étudiants de la CITE 5B, le pourcentage des étudiantes de la CITE 5B, les effectifs scolaires de la CITE 5B et le personnel enseignant du post-secondaire de l'EFTP. Les données disponibles dans cette zone en 2004 concernent le personnel enseignant du post secondaire de l'EFTP et c'est également le Congo qui a pu fournir l'information. En 2005, aucun pays n'a fourni de données sur l'EFTP au niveau du supérieur.

En 2006, les données disponibles concernent la répartition des étudiants de la CITE 5B pour le Cameroun et la République Centrafricaine, et le pourcentage des étudiantes de la CITE 5B pour la République Centrafricaine. En 2007, les données ont concerné seulement les effectifs scolaires et c'est le Congo qui les a fournies. Aucun pays ne dispose de données pour le personnel enseignant de la CITE 5B.

Au vu de cette analyse, on peut noter qu'il demeure dans la zone CEMAC une certaine irrégularité dans la disponibilité de l'information même pour les pays où les données existent.

L'Afrique Australe et de l'Est sont les régions disposant le plus d'informations sur les indicateurs de l'EFTP au niveau de l'enseignement supérieur, mais la disponibilité de ces indicateurs s'est dégradée au cours des années (cf. **Annexe C : tableau C.3** et **Annexe D : tableau D.3**). En effet, entre 2003 et 2006, le taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur est passé pour la région Afrique Australe de 57 % à 71 %. Pour l'Afrique de l'Est, ce taux d'indisponibilité est passé de 62 % à 82 %, entre ces mêmes dates, avec néanmoins une amélioration en 2004.

La zone SADC (cf. **Annexe D : tableau D.4**) suit la même tendance que les deux régions de l'Afrique Australe et de l'Est avec une dégradation de la disponibilité des données. De 63 % en 2003, le taux d'indisponibilité des indicateurs est passé à 75 % en 2006. Les indicateurs les plus disponibles dans cette zone sont ceux sur la répartition des étudiants de la CITE 5B, le pourcentage des étudiantes de la CITE 5B et les effectifs scolaires de la CITE 5B. Certains pays comme Madagascar dispose de ces données de 2003 à 2007. L'Afrique du Sud, l'Île Maurice et la Namibie en disposent également de 2003 à 2006.

Les données sur le personnel enseignant sont les moins disponibles. Seuls Madagascar et le Swaziland ont pu fournir de 2004 à 2007 respectivement des données sur le personnel enseignant du post-secondaire de l'enseignement technique et professionnel et sur le personnel enseignant du supérieur de la CITE 5B.

### 4.3 Première esquisse de la place et de l'efficacité de l'EFTP formel en Afrique Subsaharienne par rapport à l'ensemble des systèmes de formation

La majeure partie des données disponibles sur l'EFTP porte sur l'éducation formelle. Cependant, la formation basée sur le travail, en particulier la formation sur-le-tas, est souvent de nature non-formelle ou informelle et constitue une grande partie de la formation professionnelle qui a lieu dans la plupart des sociétés africaines.

Les données collectées par l'ISU de manière générale sur l'EFTP formel ont permis, à travers le chapitre 3 du rapport Dakar+7<sup>26</sup>, sur "les niveaux Post-Primaires et la dynamique des scolarisations" de dresser un panorama de l'EFTP au niveau du secondaire dans les pays de l'Afrique Subsaharienne en 2004-2005 (ou proche), tant au niveau de sa couverture dans chacun des 39 pays dont les données le permettent, que de la dynamique en termes d'accroissement des effectifs, de la relation entre niveau de couverture des différents pays et niveau de leur développement, et des disparités de genre.

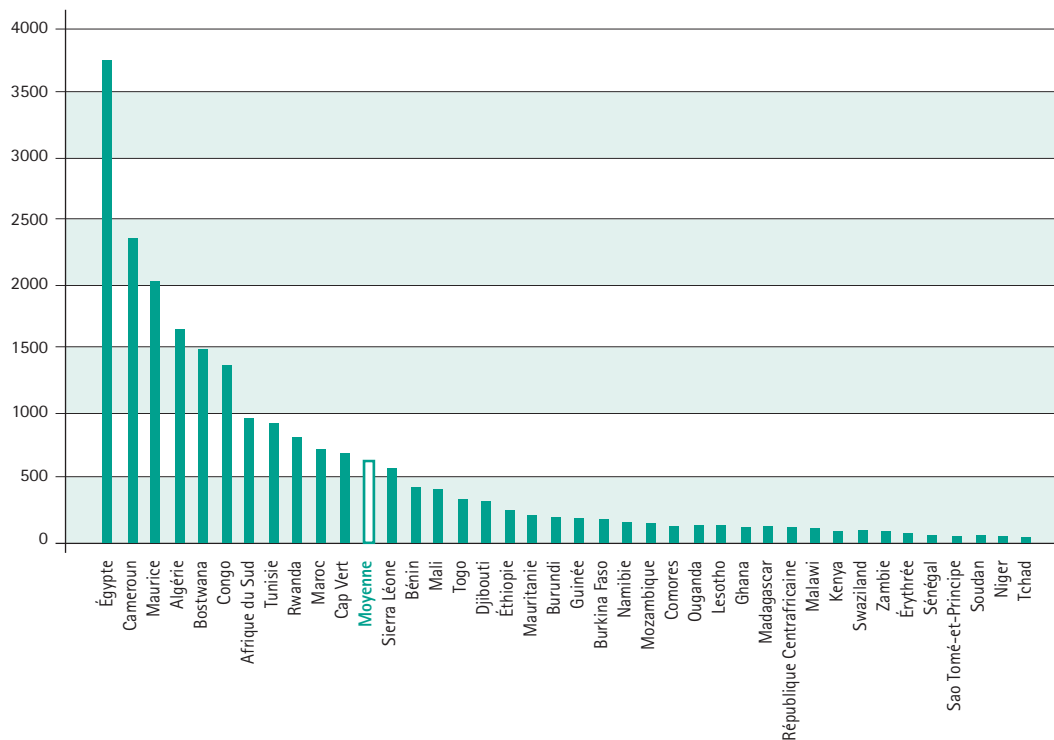
Le constat fait ressortir la synthèse suivante :

**1) La couverture de l'EFTP (Graphique 5)** reste extrêmement variable selon les pays. La moyenne sur le continent est de 549 élèves pour 100 000 habitants en 2004-2005. Certains pays (Érythrée, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Soudan, Tchad) ont moins de 100 élèves dans l'EFTP pour 100 000 habitants. Tandis que d'autres dépassent 1 000 élèves pour 100 000 habitants (Algérie, Botswana, Cameroun, Congo, Égypte, Maurice).

<sup>26</sup> "Rapport Dakar +7, Éducation pour tous en Afrique 2007 : L'urgence de politiques sectorielles intégrées", UNESCO-BREDA, Pôle de Dakar : Analyse sectorielle en éducation.

**Graphique 5**

Couverture de l'EFTP en 2004/2005 (ou proche)

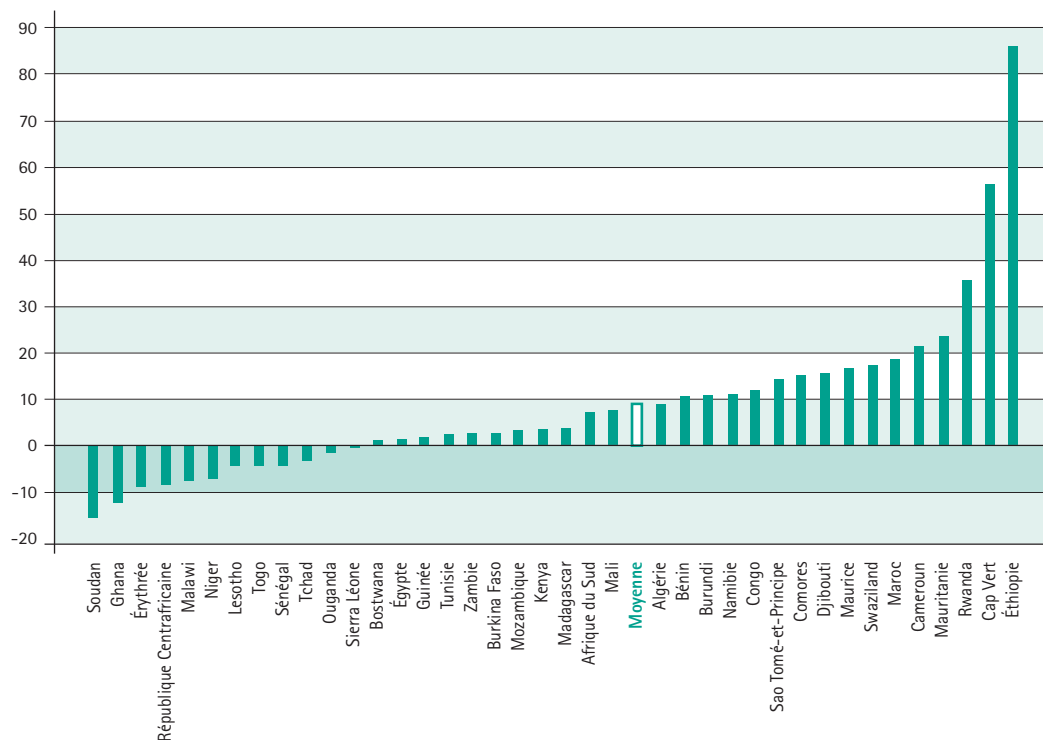


Source : chapitre 3, rapport Dakar +7, p. 92

Depuis l'année 2000, on observe une évolution significative de l'EFTP sur le continent. La couverture s'est accrue de 27 % entre 2000-2001 et 2004-2005, soit un accroissement annuel de 9 %, passant de 402 élèves à 549 élèves pour 100 000 habitants (Graphique 6).

**Graphique 6**

Taux d'accroissement annuel moyen de la couverture de l'EFTP entre 2000/2001 et 2004/2005 (ou proche)



Source : chapitre 3, rapport Dakar +7, p. 100



Cette évolution varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans certains pays, la couverture est en baisse (Ghana par exemple), par contre dans d'autres, elle est à la hausse avec des taux d'accroissement moyens annuels dépassant 20 % : c'est le cas du Cameroun (21 %), de la Mauritanie (24 %), du Rwanda (35 %), du Cap-Vert (56 %) ou encore de l'Éthiopie (84 %).

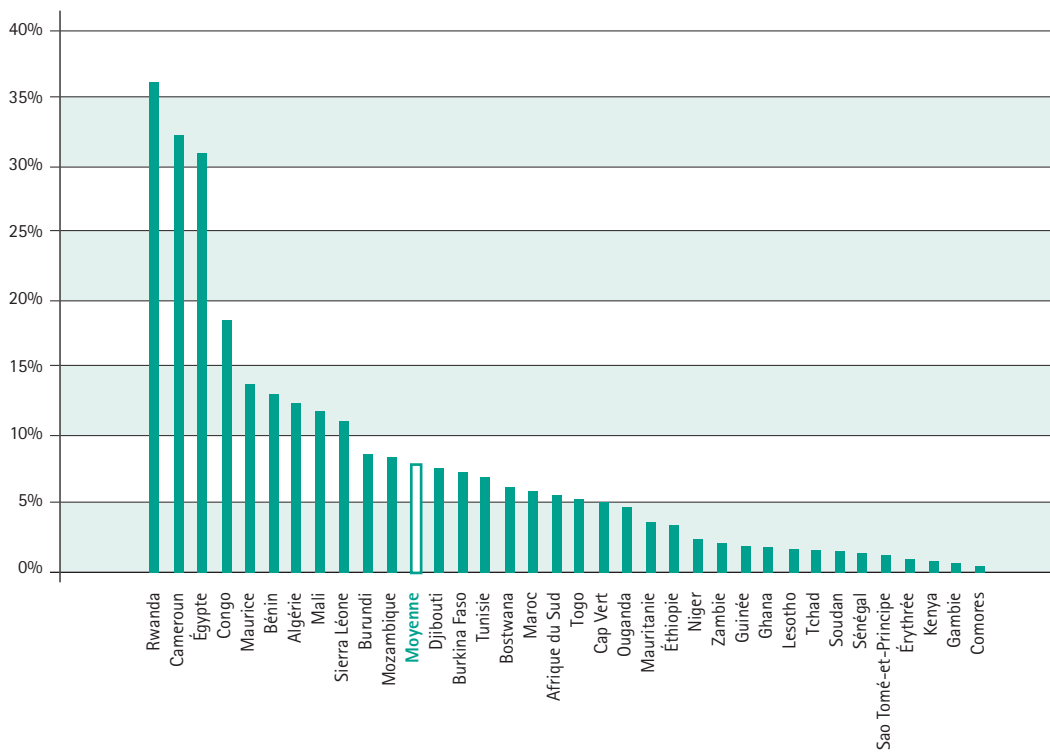
Cette variation de la couverture de l'EFTP observée au cours des années relève d'un choix politique de donner un poids plus ou moins important à ce sous-secteur à l'intérieur de l'enseignement secondaire. Quelle est alors la part que représente l'EFTP au niveau du secondaire pour chaque pays ?

**2) Au niveau continental** la part de l'EFTP dans l'enseignement secondaire est de 14 % en moyenne (Graphique 7). Au niveau national, on observe des pays qui ont une part de l'EFTP dans le secondaire ne dépassant pas 2 % (les Comores, l'Érythrée, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Namibie, Sao Tomé et Príncipe, le Sénégal, le Soudan et la Zambie), alors qu'elle est supérieure à 30 % dans des pays comme le Cameroun, l'Égypte et le Rwanda, où elle atteint 36 %.

Dans les pays où les données existent, on remarque une complète indépendance entre le sous-secteur de l'EFTP et le secondaire général. Des pays peuvent avoir un Taux Brut de Scolarisation (TBS) du secondaire général assez élevé et une part de l'EFTP faible (Ghana par exemple) ou élevée (Égypte), inversement, des pays où le secondaire général est peu développé peuvent avoir une part de l'EFTP importante (Bénin) ou faible (Sénégal).

**Graphique 7**

*Part des effectifs de l'EFTP dans l'enseignement secondaire pour l'année 2004/2005 (ou proche)*



Source : chapitre 3, rapport Dakar +7, p. 93.

**3) En ce qui concerne les disparités de genre**, tout comme dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général, la plupart des pays africains présentent pour l'EFTP des disparités de genre importantes avec des situations très variées. La part des filles dans l'EFTP au niveau du secondaire s'établit à environ 42 % en moyenne au niveau continental. Mais dans la plupart des pays cette part est très faible. Certains pays par exemple, comptent cinq à dix fois moins de filles que de garçons dans l'EFTP (Comores, Zambie), dans d'autres, on en compte autant, voire plus (Burkina Faso, Ghana, Lesotho).

La part des filles au niveau de l'EFTP est fortement dépendante du type de filière. Certaines filières peuvent être destinées à des publics plutôt féminins alors que d'autres visent des publics plutôt masculins. L'extrême variété des situations s'explique alors, dans une certaine mesure par la diversité dans l'offre.

**4) Le taux d'encadrement**<sup>27</sup> (nombre d'élèves par enseignant) nous donne des informations sur les conditions d'enseignement d'un pays au niveau du secondaire. Ce taux est en moyenne de 27 élèves par enseignant au niveau du continent. Au niveau des pays, on constate des pays ayant un taux d'encadrement n'atteignant pas 15 élèves par enseignant (Botswana, Comores), alors que des pays comme l'Erythrée et l'Ethiopie ont plus de 50 élèves par enseignant.

Au delà de cette photographie contrastée du secteur de l'EFTP en Afrique Subsaharienne, la performance du secteur est analysée dans le chapitre 7 du Dakar+7 qui montre clairement (et de manière quantitative à la fois pour les pays francophones et anglophones) l'urgence de réflexion sur le secteur, en faisant l'état d'un EFTP uniformément et gravement inadapté dans cette partie de l'Afrique, notamment à travers :

- a) Un taux de chômage globalement très élevé surtout avec la prise en compte du sous-emploi visible et invisible ;
- b) Une prise en compte sûrement limitée de l'étroitesse du secteur moderne d'emploi qui ne représente que 10 % en moyenne des emplois ;
- c) De fortes difficultés d'insertion des jeunes, notamment pour les plus diplômés, et ce malgré des prétentions salariales très acceptables ;
- d) Un déséquilibre entre l'offre éducative et les emplois disponibles, due à la rareté des emplois et à une offre de travail très qualifiée excédentaire au regard des possibilités d'emplois ;
- e) Des diplômes techniques qui ne garantissent pas l'accès plus fréquents aux emplois qualifiés du secteur moderne (par rapport à des diplômés du secondaire général).

Cet aperçu sur les données de l'EFTP montre qu'il existe de très grandes disparités sur le continent africain dans l'EFTP en 2004-2005, traduisant une variété des contextes et des choix politiques, et qui renforce l'idée qu'il n'existe pas un modèle unique mais des situations nationales à gérer spécifiquement en adoptant des lignes de conduites efficaces (efficacité maximale dans le cadre des moyens mobilisables de façon réaliste).

### 4.4 Conclusion partielle

Ce premier portrait global permet d'envisager une esquisse sur la place qu'occupe l'EFTP de façon très globale et succincte. La mise en place d'une politique de développement efficace nécessiterait des informations beaucoup plus approfondies. Or il semble qu'apparemment la collecte de l'information est de plus en plus difficile et la qualité des données remise en question. Aussi est-il urgent de penser à des améliorations qualitatives par une meilleure identification des indicateurs spécifiques à l'EFTP et des améliorations dans les techniques de collecte. Celles-ci devraient entraîner une stratégie de mise en œuvre exposée dans la seconde partie de ce rapport.

<sup>27</sup> Les taux d'encadrement concernent le secondaire général et l'EFTP. Les données disponibles ne permettent pas de dissocier le secondaire général de l'EFTP.

## PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DU PILOTAGE DES SIS DE L'EFTP

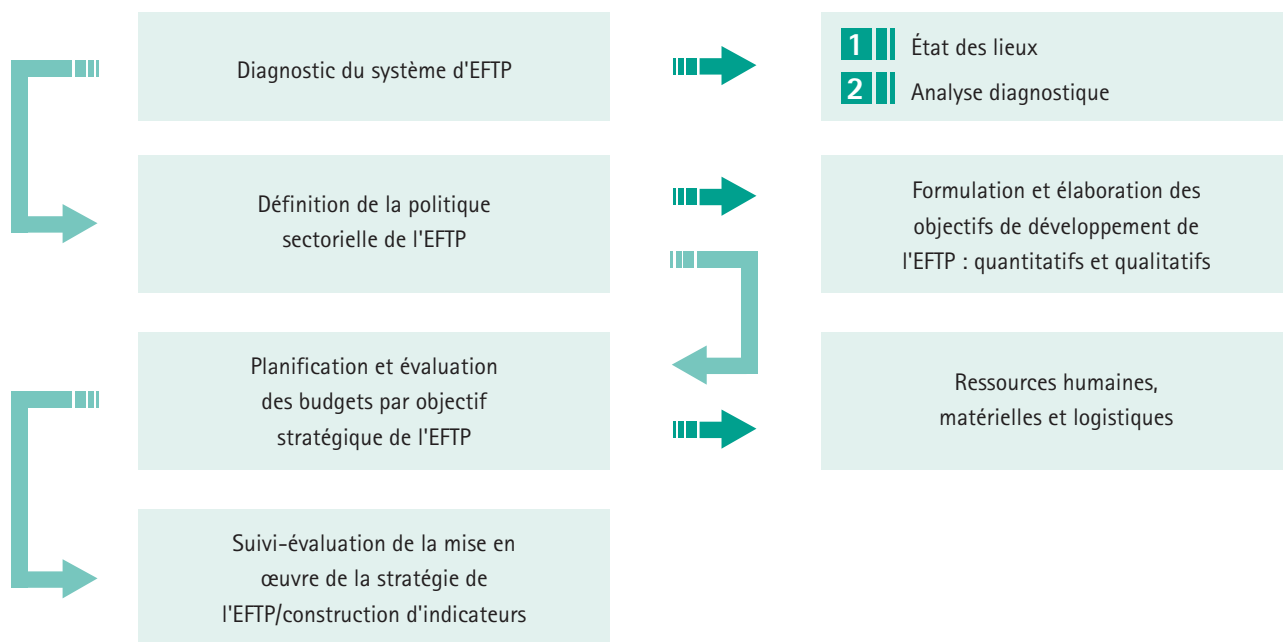
Les SIS permettent de collecter et d'analyser des données et de fournir les informations requises aux acteurs et usagers de l'EFTP notamment :

- les planificateurs, les partenaires au développement et gestionnaires de l'EFTP, à tous les niveaux, pour la planification, le pilotage, la programmation, la budgétisation, le suivi-évaluation et la coordination des programmes et services du système EFTP ;
- le personnel enseignant, le personnel de recherche en éducation et les éducateurs pour appuyer leurs activités respectives ;
- les planificateurs socio-économiques, les organisations professionnelles, les entreprises et le grand public pour des échanges d'information intersectoriels ;
- les responsables politiques pour la formulation de politique d'éducation sur des bases factuelles.

La satisfaction des besoins informationnels de tous ces acteurs et usagers de l'EFTP passe nécessairement par la mise en place au niveau de ce sous-secteur d'un SIS intégré, stable et performant (Schéma 3).

### Schéma 3

Approche conceptuelle pour la mise en place d'un SIS intégré, stable et performant :  
Approche "besoins"



L'approche conceptuelle de mise en œuvre d'un bon SIS pour l'EFTP doit reposer sur :

## 5.1 Un diagnostic du système de l'EFTP

Le diagnostic s'articulera autour de deux grands axes à savoir :

✓ **L'état des lieux du système d'information par :**

- a) l'examen du système au plan de la collecte de l'information (origine et instruments de collecte des données), du traitement des données (organisation des données), de l'archivage et de la circulation de l'information pour établir une première liste des insuffisances ;
- b) l'organisation d'enquêtes de terrain (visites et entretiens avec les cadres impliqués dans le système d'information) afin d'obtenir des éléments complémentaires à la liste des insuffisances et établir le diagnostic du système.

✓ **L'analyse diagnostique du système** permettant de faire ressortir les problèmes qui constituent une entrave aux actions menées au niveau du cadre institutionnel, des sources d'informations, de la coordination et de la circulation de l'information et de l'archivage des données.

Du diagnostic découlera la définition des objectifs à atteindre pour améliorer la situation.

## 5.2 Une définition de la politique sectorielle

C'est une phase indispensable permettant la formulation et l'élaboration des objectifs de développement du sous-secteur de l'EFTP. En effet, l'amélioration de tout système éducatif passe par la définition d'objectifs clairs. Ces objectifs peuvent être quantitatifs ou qualitatifs :

**1) Les objectifs quantitatifs** peuvent concerner par exemple l'augmentation du taux de scolarisation dans tous les ordres d'enseignement en le faisant passer d'un pourcentage donné à un autre plus élevé et dans un intervalle de temps donné.

**2) Les objectifs qualitatifs** peuvent concerner l'amélioration de la qualité, de l'équité, de l'efficacité interne et externe du système éducatif et de formation.

En ce qui concerne l'EFTP, les objectifs peuvent porter sur le développement du sous-secteur (par l'amélioration de l'accès des jeunes à ce type d'enseignement) ou sur l'amélioration de l'insertion de ses diplômés (par la réduction du taux de chômage).

La définition de ces objectifs peut ne pas transparaître de façon claire dans les politiques éducatives. Dans ce cas, il faut pouvoir les extraire des déclarations et des textes officiels de politique éducative et les faire valider par les responsables après les avoir redéfinis. C'est en définissant ces objectifs qu'il sera possible de construire des indicateurs, qui, calculés au fur et à mesure, permettent de mesurer le chemin parcouru par rapport aux objectifs fixés et de procéder à des corrections si nécessaires.

## 5.3 Une planification et une élaboration des budgets par objectif stratégique de l'EFTP

La mise en place d'un SIS nécessite des ressources humaines et financières importantes. En effet, des enquêtes périodiques et des études spécifiques doivent être régulièrement menées. Pour le partage de l'information, les différentes structures impliquées doivent être connectées. Elles doivent être mises en réseau. Cela signifie qu'elles doivent être équipées en matériels informatiques. Elles doivent également disposer de matériels logistiques pour la conduite des opérations d'enquête sur le terrain.

## 5.4 Un suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de l'EFTP

Il vise à réunir les informations nécessaires sur le déroulement des opérations en vue d'une gestion effective et efficace du sous-secteur de l'EFTP. Il poursuit cinq principaux objectifs à savoir :

- Permettre une allocation optimale des ressources et une définition des priorités dans le processus budgétaire ;
- Renseigner sur l'état d'exécution des projets ou programmes ;
- Favoriser une gestion responsable qui rend les dirigeants comptables de l'exécution des activités et oblige les autorités à justifier les résultats obtenus ;
- Permettre de mesurer le degré de réussite des activités de développement ;
- Faciliter la prise de décision pour améliorer le pilotage du sous secteur de l'EFTP.

Il est à noter que le système de suivi-évaluation n'est possible que suite à la planification, à la définition des indicateurs et à l'élaboration d'un système d'information efficace.

## 5.5 Une prise en compte du caractère multiforme et multisectoriel de l'EFTP

Outre les données sur l'enseignement initial, le système d'EFTP doit intégrer des données sur la formation professionnelle continue, sur les formes d'apprentissage dans le non-formel, sur la transition professionnelle (de l'enseignement/formation à l'emploi). Par conséquent, les ministères chargés du travail, de l'industrie, de l'artisanat, les organisations professionnelles, le patronat, les entreprises (etc.) sont autant d'acteurs dont il faut tenir compte dans la mise en place d'un système d'information fiable pour l'EFTP. En effet, il faut une communication permanente entre ces structures et le Ministère en charge de l'EFTP. Il doit avoir entre elles une circulation optimale de l'information. Pour ce faire, un cadre de concertation permanent doit être défini et opérationnel.

## 5.6 Une prise en compte de l'évolution rapide du marché du travail

C'est un élément essentiel pour obtenir la meilleure liaison possible entre la formation et l'emploi. En effet, l'instance en charge de la formation professionnelle, responsable de la planification de l'offre de formation doit être informée de la situation au sein du marché du travail, et ce dans l'ensemble du pays, voire dans ses différentes régions. Plus précisément, elle doit bien connaître la structure et l'évolution de la demande en matière de compétences professionnelles.

Pour ce faire les structures en charges de l'EFTP doivent procéder à une analyse du marché du travail. Elle consiste essentiellement à rassembler l'information la plus pertinente possible concernant les besoins de main d'œuvre, autant sur le plan qualitatif que quantitatif, et à l'évaluer afin de mieux articuler l'offre à la demande. Cette information porte généralement sur les professions et les métiers exercés sur le territoire national, les secteurs de l'activité économique, les caractéristiques des entreprises, ainsi que la conjoncture économique (tendances, enjeux et priorités).

Le plus souvent, cette information est mise en relation avec les caractéristiques de la population active (emploi et taux de chômage) et les profils socio-économiques régionaux afin de déterminer les besoins de développement de la main d'œuvre.

De l'analyse du marché du travail découlera la détermination des besoins de formation.

## 5.7 La détermination des besoins de formation

La détermination des besoins de formation constitue la base de l'élaboration de tout système de formation professionnelle et technique. Ces besoins doivent être définis et quantifiés. En termes simplifiés, cela consiste à relever l'ensemble des fonctions de travail (métiers et professions) exercés dans le pays qui nécessitent une formation professionnelle et technique et à en définir les principales compétences afin de les regrouper ou, au contraire, de les distinguer pour pouvoir procéder à l'élaboration des programmes d'études. Il s'agit aussi d'évaluer les besoins quantitatifs de main-d'œuvre par fonction de travail afin de pouvoir dimensionner le système de formation de manière à atteindre un certain équilibre entre l'offre et la demande de formation.

Pour les pays qui possèdent une classification ou une nomenclature des professions, la meilleure façon d'apprécier les besoins de formation consiste à tenter de définir l'importance quantitative des emplois correspondants et leur répartition entre les secteurs de l'activité économique.

Par ailleurs, les besoins de formation doivent être caractérisés : s'agit-il de besoins bien documentés pour lesquels la formation existe déjà ou bien de besoins nouveaux ? Ces besoins de formation sont-ils ponctuels ou récurrents ?

## STRATÉGIES POUR UNE MEILLEURE DISPONIBILITÉ ET FIABILITÉ DES DONNÉES DE L'EFTP

Ces dernières années, la plupart des discussions sur les statistiques de l'éducation portent sur leur disponibilité et leur fiabilité. En effet, il est certain qu'il s'avère souvent difficile de connaître la précision de telle ou telle information sur par exemple les effectifs scolaires ou le fonctionnement du marché du travail. Cependant, cela ne doit pas constituer un frein à la quête de données fiables. Bien au contraire, c'est en publiant des données et en les utilisant (bien entendu avec beaucoup de précaution) que l'on peut améliorer la qualité. C'est le cercle vertueux des statistiques.

### 6.1 Les préalables à la collecte de données

Il est nécessaire pour une meilleure exhaustivité dans la collecte de l'information sur l'EFTP d'avoir des préalables qui sont entre autres :

#### 6.1.1 Une norme CITE mieux adaptée à l'EFTP

Conçue par l'UNESCO au début des années 70, et révisée en 1997 lors de sa 29<sup>ème</sup> conférence générale, "la CITE est un instrument de classement permettant de rassembler, de compiler et de mettre en forme les statistiques éducatives tant dans les différents pays que sur le plan international. Elle présente des concepts, des définitions et des classifications normalisés. Elle englobe toutes les possibilités d'apprentissage organisé et durable destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes, y compris ceux qui ont des besoins spéciaux, quelle que soit l'institution ou l'entité qui les offre ou la forme qu'elles prennent".<sup>28</sup>

L'unité fondamentale de classification de la CITE est le programme éducatif, et chaque programme éducatif est classé selon deux variables : le niveau d'éducation (Niveau 0, Niveau 1, Niveau 2, Niveau 3, Niveau 4, Niveau 5, Niveau 6) et le domaine d'étude.

Les critères utilisés pour classer un programme éducatif à un niveau d'éducation donné sont notamment :

#### ■ Les Critères principaux et subsidiaires

- Le contenu du programme ;
- L'âge minimal d'entrée ;
- La durée du programme ;
- Les qualifications du personnel enseignant ;
- Les conditions minimales d'admission (par exemple avoir achevé un certain niveau) ;
- ...

<sup>28</sup> "Classification Internationale Type de l'Éducation : CITE 1997", Annexe II du rapport de la 29<sup>ème</sup> Conférence Générale de l'UNESCO, Paris, Novembre 1997.



■ **Les dimensions complémentaires :**

- Le type d'enseignement ou d'orientation ultérieurs : c'est le type d'enseignement ou d'orientation ultérieurs dans lequel ceux qui ont achevé le niveau en question sont admissibles ou le type de poste sur le marché du travail que les diplômés sont préparés à occuper. Ils sont au nombre de trois : A ; B ; C.
  - A conduit à des programmes de niveaux plus élevés, et mènent à terme à l'enseignement supérieur, en particulier au niveau 6 ;
  - B conduit à des programmes de niveaux plus élevés mais ne mène pas directement au niveau 6 ;
  - C ne mène pas à un niveau plus élevé.
- L'orientation du programme (niveaux 2 ; 3 ; 4): c'est la mesure dans laquelle un programme est spécifiquement orienté vers une classe déterminée de métiers ou professions. Cette orientation peut être :
  - Général ;
  - Préprofessionnel ou prétechnique ;
  - Professionnel ou technique.

De manière générale, la classification adoptée par la CITE est mieux adaptée aux programmes de l'enseignement général. Par contre, s'agissant des programmes de l'EFTP, elle semble difficile à appliquer du fait de leur plus grande hétérogénéité, leur plus grande spécificité et leur durée moyenne plus courte.

#### 6.1.1.1 Améliorer la norme CITE par l'introduction de plus d'objectivité

Au niveau de l'EFTP, des programmes de formation peuvent chevaucher entre deux niveaux. Ceci est dû à la liberté qu'a chaque pays d'accorder de l'importance à chacun des critères de classification. Par conséquent, un pays peut décider de classer un programme de formation à un niveau de la CITE donné même si ce programme ne respecte pas tous les critères définissant ce niveau. Et en décidant de classer ce programme de formation à ce niveau, c'est ne pas accorder de l'importance aux autres critères de ce niveau. Si tous les pays agissent ainsi, on se retrouve alors avec des données qui ne sont pas comparables entre les pays ou dans le temps.

Pour illustrer cela, prenons l'exemple contenu dans le rapport<sup>29</sup> publié par UNEVOC et ISU en 2006. En effet, l'exemple montre qu'il existe des disparités occasionnelles entre les systèmes de classification internationaux et nationaux et que cela a mené à l'apparition de ce qui pourrait s'appeler des programmes CITE "mixtes". Comme exemple, l'étude prend le cas de reclassement d'un programme en 3B et 5B par la Fédération Russe. Cela signifie que les étudiants des deux premières années du programme sont considérés comme étant inscrits en CITE 3B, tandis que les étudiants des deux dernières années sont considérés comme étant inscrits en CITE 5B. Un phénomène semblable aux Etats-Unis concerne des programmes "TechPrep" qui combinent sans difficulté les deux dernières années du secondaire avec les deux premières années du collège universitaire technique ou communautaire.

Ce chevauchement des programmes entre les niveaux de la CITE s'avère inadéquat et pour solutionner cela, il serait préférable de trancher en faveur d'un niveau donné. Pour ce faire, et de manière objective, il serait nécessaire d'accorder à chaque critère de classification un poids (les pondérations seront à définir par des études plus spécifiques) et donc d'affecter le programme de formation au niveau ayant reçu le plus important score (selon la règle de la majorité). Cette option de pondération permet d'introduire une hiérarchie en termes d'importance des différents critères définissant la classe. Compte tenu de la grande diversité des formations offertes, cette stratégie de pondération peut être utilisée pour toutes les classifications et cela pourrait être un élément de réforme de la CITE.

#### 6.1.1.2 Améliorer la norme CITE par l'introduction du critère "Orientation de programme" au niveau 5

Une contrainte additionnelle au niveau de la CITE est le critère "orientation de programme". Ce critère s'applique aux niveaux 2 à 4 mais pas au niveau 5. Cela voudrait-il dire que les catégories "générales", "préprofessionnelles ou prétechniques" et "professionnelles ou techniques" ne s'appliquent pas à la CITE 5 ? En conséquence, cela signifie-t-il que l'enseignement supérieur est uniformément général ? Au niveau du supérieur, la distinction entre "général" et "professionnel ou technique" devient floue car les programmes de l'enseignement supérieur tendent à être spécialisés, que leur contenu soit théorique ou pratique, académique ou technique ; il est par conséquent difficile de considérer l'enseigne-

<sup>29</sup> "Participation in formal technical and vocational education and training programmes worldwide: an initial statistical study", UNESCO, 2006.

ment supérieur comme étant de l'enseignement "général". En outre, même les programmes à orientation théorique mènent à des qualifications destinées au marché du travail à la fin de l'enseignement supérieur. De plus, beaucoup de programmes au niveau 5 de la CITE sont décrits comme "techniques" ou "professionnels" par les autorités éducatives nationales elles-mêmes. Ces programmes tendent à être CITE 5B plutôt que 5A ; courts plutôt que moyens, longs ou très longs ; et première qualification plutôt que deuxième qualification.

En tenant compte de ces faits, il serait préférable, pour plus de cohérence dans la CITE d'introduire le critère "orientation de programme" au niveau 5.

### 6.1.1.3 Améliorer la norme CITE par une bonne maîtrise des critères de classification

De plus, les critères de classification ne sont pas toujours maîtrisés dans les pays, et chacun classe les programmes d'éducation selon son jugement personnel. En effet, un programme portant le même nom, peut être classé à des niveaux CITE différents selon le pays. Par exemple le programme "Formation des enseignants" a été classé de la manière suivante selon les pays : Tchad 3C et Niger 4A. Le programme de formation des enseignants est quasi identique entre les deux pays : (i) BEPC + 2 ans de formation pour les Instituteurs Adjoints (IA) ; (ii) BAC + 1 an de formation pour les Instituteurs Principaux (IP)<sup>30</sup>.

Dans ces deux cas de figure les IA devraient être classés en 3C et les IP en 4B conformément aux critères de classification de la CITE 1997. Il serait erroné de vouloir mettre toutes les catégories de formation de l'enseignant dans la même classe même si ces instituteurs sont tous destinés à exercer les mêmes activités. Un autre exemple de classification discordante est celle des programmes de BTS et IUT : 4B au Togo et 5B à Djibouti. En effet la classification du Togo est erronée puisque ces diplômes sont du supérieur (BAC+2 en général). Le niveau 4 est réservé aux étudiants diplômés du second cycle de l'enseignement professionnel en général (Brevet d'Étude Professionnel par exemple) et qui désirent soit avoir un niveau équivalent à celui du baccalauréat pour entreprendre des études supérieures (4A) soit avoir un niveau plus élevé (4B) pour intégrer le marché du travail. Par contre le classement en 5B de Djibouti est mieux adapté, puisque cette catégorie est réservée aux étudiants qui ont terminé leur second cycle du secondaire et qui ont effectué 2 ans de cours au supérieur.

Sur la base des exemples qui précèdent une importance particulière doit être accordée aux critères définissant chaque niveau ainsi qu'à leurs renseignements. Un appui technique au pays pour la classification des critères serait approprié.

### 6.1.1.4 Améliorer la norme CITE par une redéfinition des critères régissant le niveau 4

Les données relatives au niveau 4 de la CITE ne sont pas souvent collectées, cela est dû au fait qu'il y a une ambiguïté dans la définition de ce niveau d'éducation. Certains vont jusqu'à y classer tout ce qui est formation professionnelle post-secondaire effectuée par des institutions spécialisées et menant au marché du travail.

Trois critères définissent cette classe : (1) l'âge (étudiant généralement âgé), (2) la durée de formation (6 mois à 2 ans), (3) le niveau de début (niveau 3).

- La condition d'âge ne permet pas de départager le niveau 4 des autres niveaux. Il existe des programmes de niveau 4 recrutant à un âge faible, comme c'est le cas de certains programmes des classes préparatoires non intégrées avec une durée de moins de 2 ans. Il existe par contre des programmes de niveau 4 recrutant à des âges élevés comme c'est le cas de certaines offres de formations qui aboutissent à des emplois, dont les conditions d'admission sont le niveau 3 de la CITE et dont les durées de formations sont moins de 2 ans.

Dans le premier cas de figure, le critère "condition d'âge" ne saurait permettre de départager le programme du niveau 4 avec un programme de second cycle du secondaire et dans le second cas on ne saurait départager le programme de formation avec ceux du supérieur à travers ce critère. Donc l'information apportée par le critère âge n'est pas pertinent.

Il faudrait redéfinir les critères qui caractérisent ce niveau :

- Condition d'admission : avoir suivi un programme de formation de niveau 3.
- Durée cumulée depuis le début du niveau 3, supérieur à toutes les durées du niveau 3 et durée cumulée à partir du niveau 4 inférieur à 2 ans.

<sup>30</sup> "Les enseignants contractuels et la qualité de l'enseignement au Niger ; Quel Bilan ?" ; CONFEMEN 2004. "La qualité de l'éducation au Tchad : Quel espace et facteurs d'améliorations ?" ; CONFEMEN 2006.

### 6.1.1.5 Améliorer la norme CITE par une harmonisation du critère "type de destination ultérieure" à tous les niveaux

Le critère "type de destination ultérieure" est appliqué aux niveaux 2 à 5 de la CITE, mais pas partout de la même manière :

- Aux niveaux CITE 2 et 3, il y a trois types : A, B et C ;
- Au niveau 4, il y a seulement deux types de CITE : 4A et 4B. Cependant, la collecte de données UOE subdivise CITE 4A (qui donne accès à CITE 5) en deux types, appelés "4A" (qui donne accès à CITE 5A) et "4B" (qui donne accès à CITE 5B) ; et appelle CITE 4B (conçu pour l'accès direct au marché du travail) "4C".
- Au niveau de la CITE 5, il existe seulement deux types : 5A (qui donne accès à CITE 6) et 5B, qui ne sont pas modifiés par la collecte de données UOE.

### 6.1.1.6 Perspective d'une nouvelle classification de l'éducation

En définitive, toutes ces remarques et suggestions devraient nous mener à moyen ou long terme vers une future réforme de la CITE dans son ensemble qui tiendra compte des spécificités du sous-secteur de l'EFTP dans la nouvelle classification.

Une alternative à la CITE dans le cas de l'EFTP serait de mettre en place une norme spécifique aux programmes de formation de l'EFTP. Une telle norme peut se faire sur la base du modèle de transition utilisé par la CITE, mais on pourrait aussi y intégrer les domaines de qualification. Cela aboutirait donc à une classification par niveau et domaine de qualification, et non uniquement par niveau comme cela l'est pour la CITE. L'introduction du domaine de qualification dans une telle classification se justifie par le fait que le principe de la formation professionnelle est de se spécialiser dans un domaine précis. Cette classification permettrait en outre de résoudre le conflit de "parité d'estime" qui existe entre l'enseignement général et l'EFTP et d'identifier les passerelles possibles entre les sous-secteurs de l'éducation/formation.

Ceci pourrait amener à explorer des pistes de travail dans le sens de la toute nouvelle grille de classification (cf. **Annexe F**) énoncée dans une recommandation de la Commission Européenne du 23 avril 2008 pour la mise en place d'un cadre national des certifications. Celle-ci propose en effet une grille en 8 niveaux décrivant les certifications à partir de trois descripteurs : les connaissances, les aptitudes et les compétences (en termes d'autonomie et de responsabilité). L'intérêt de cette grille se situe dans le fait qu'elle permet une approche permettant un positionnement des certifications relevant de modalités de formation aussi bien initiale que continue ainsi que la prise en compte des dispositifs de validation d'acquis d'expérience. Elle n'exclut cependant pas la nécessité d'une nomenclature de spécialités pour permettre un croisement des données niveaux/filières.

## 6.1.2 Un cadre de comparabilité des données sur les professions

Comme c'est le cas avec la CITE pour la collecte des données sur la formation, les données sur les professions devraient également être collectées à travers une nomenclature commune, standardisée et adaptée dans le but d'avoir une possible comparabilité des données entre les régions d'un pays et entre les pays.

De manière générale, les nomenclatures utilisées dans les pays de l'Afrique Subsaharienne sont très hétérogènes. Les disparités se constatent aussi bien d'un pays à l'autre qu'à l'intérieur d'un même pays, voir au sein de l'Institut de Statistique. Ces différences entraînent des difficultés importantes de comparaison des résultats d'un pays à l'autre, d'une enquête à l'autre dans un même pays. À ces difficultés de comparaison des données s'ajoutent des problèmes de lisibilité pour d'autres utilisateurs, notamment les organisations internationales (Banque Mondiale, FMI, agences de l'ONU, etc.).

Cependant, dans la plupart des pays, les normes internationales notamment la Classification Internationale Type de Profession (CITP) servent de base à l'élaboration des nomenclatures sur les professions. La CITP a été élaborée par le Bureau International du Travail (BIT) dans le but d'aider les utilisateurs de statistiques et les utilisateurs dont l'approche est orientée vers les besoins de leurs clients. C'est un instrument servant à l'organisation de tous les emplois en des séries de groupes clairement définis en fonction des tâches qu'implique l'emploi. La première version de la CITP a été adoptée en 1957 par la Neuvième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. Elle est connue sous CITP-58. Cette version a été remplacée par la CITP-68, adoptée par la Onzième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail en 1966.

La troisième version, la CIP-88 a été adoptée par la Quatorzième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail en 1987. La CIP-88 a été également mise à jour et cette nouvelle version a été adoptée en décembre 2007 lors d'une réunion d'experts tripartite sur les statistiques du travail organisée par le BIT. Cette nouvelle version est appelée CIP-08<sup>31</sup>. Cette mise à jour a été effectuée en raison des évolutions survenues dans le monde du travail depuis 1988, mais n'a pas affectée les principes de base ni la structure de la classification de 1988. Elle a simplement apporté des améliorations considérables dans certains domaines.

Sur la base de la CIP-88, l'Observatoire Économique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne AFRISTAT vient de mettre en place une nomenclature des professions et des métiers avec des spécificités propres au contexte africain. Les emplois sont classés par professions en fonction du type de travail qui est ou devrait être effectué. Les critères de base utilisés pour définir le système des grands groupes, des sous-grands groupes, des sous-groupes et des groupes de base sont le "niveau de compétences" et la "spécialisation des compétences" requis pour effectuer les tâches et fonctions inhérentes à la profession.

**Tableau 9**

Comparaison entre les grands groupes CIP 08, CIP 88 et CIP88/AFRISTAT

Code	CIP 08	CIP 88	CIP/AFRISTAT
0	Professions militaires	Professions militaires	Professions militaires
1	Directeurs, cadres de direction et gérants	Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise	Membres de l'exécutif et du corps législatif, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise
2	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions
3	Professions intermédiaires	Professions intermédiaires	Professions intermédiaires
4	Employés de type administratif	Employés de type administratif	Employé de type administratif cadres subalternes de l'administration
5	Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché
6	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et la pêche
7	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal
8	Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	Conducteur d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
9	Professions élémentaires	Ouvriers et employés non qualifiés	Ouvriers et employés non qualifiés

Les niveaux de classification des grands groupes sont presque identiques entre la CIP-88 et la classification d'AFRISTAT. Les divergences sont remarquables au niveau des sous grands groupes, des sous groupes et des groupes de base, au niveau des libellés des groupes ainsi que du mode de codification.

Il existe cependant des divergences dans le premier niveau de classification de la CIP-88 et la CIP-08, ce qui entraîne alors des divergences entre cette norme actualisée en 2008 et celle d'AFRISTAT.

<sup>31</sup> La version mise à jour de la CIP appelée CIP-08 est disponible sur le site web du BIT.

**Tableau 10**

Exemple de classification des sous grands groupes du grand groupe 1

Code	CITP 08	Code	CITP / AFRISAT
11	Membres de l'exécutif et des corps législatifs, et cadres supérieurs de l'administration publique	NC	Membres de l'exécutif et du corps législatif
12	Directeurs de société	NC	Cadres supérieurs de l'administration publique
13	Dirigeants et gérants	NC	Dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise

NC = Non Codifié

La classification CITP/AFRISTAT est un cadre adéquat de collecte des données comparables dans un contexte africain et international. Certains pays de la zone ont déjà adopté cette nomenclature pour les différentes enquêtes ; c'est le cas du Burkina Faso qui l'utilise pour l'enquête principale et complémentaire sur les dépenses des ménages (2009), et aussi du Cameroun pour ses enquêtes emplois. L'utilisation d'une nomenclature commune des professions pour l'ensemble des enquêtes avec un volet emploi permettra de mobiliser ces diverses sources de données dans les études d'insertion des sortants des programmes d'EFTP en particulier et rendra par la même occasion les résultats de ces études comparables dans le temps et dans l'espace.

Dans le contexte mondial, les données statistiques relatives à différents pays ou à différentes zones économiques doivent être facilement comparables, pour faciliter les décisions politiques ou économiques. Il faut notamment que les classifications nationales des activités puissent être directement comparables avec les classifications de référence internationale, ou au moins être compatibles entre elles. Cela ne signifie pas nécessairement que la classification nationale des activités doive suivre rigoureusement la structure de la classification de référence, mais que l'on puisse établir une correspondance précise et biunivoque entre les éléments des deux classifications. Bien entendu, il faut également que les concepts méthodologiques utilisés par la classification de référence soient respectés au niveau national.

## 6.2 Quelles données à collecter pour l'EFTP ?

Pour une meilleure collecte de l'information sur l'EFTP, il faut d'abord que chaque pays procède à un diagnostic profond du SIS de ce sous-secteur afin d'en déceler les dysfonctionnements.

### 6.2.1 La collecte des données au niveau de toutes les structures formelles d'EFTP

L'EFTP est multisectorielle, de ce fait, la collecte de données ne saurait se restreindre au seul secteur de l'éducation. Les formations de l'EFTP relèvent de plusieurs secteurs d'activités autres que le secteur de l'éducation. Au Tchad<sup>32</sup> par exemple, le diagnostic du système éducatif a montré qu'il existe de nombreuses formations professionnelles qui sont sous la tutelle de divers ministères : l'École Nationale des Services de Santé (Ministère de la santé), l'École Nationale d'Élevage (Ministère de l'élevage), l'École Nationale de Police (Ministère de l'intérieur), l'École Nationale des Travaux Publics (Ministère des travaux publics et transports), l'École Technique de Formation Agricole (Ministère de l'agriculture), l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (Présidence de la République), l'École Nationale des Télécommunications (Ministère des postes et télécommunications), l'École des Officiers Inter-Armées (Ministère de la défense) pour ne citer que cela. La collecte des données sur l'EFTP devraient alors s'étendre à ces formations qui devraient bénéficier d'une classification dans la CITE au même titre que les formations gérées par les ministères de l'éducation.

<sup>32</sup> "Éléments de Diagnostic du Système Éducatif Tchadien Pour une Politique Éducative Nouvelle", Pôle de Dakar 2006



## 6.2.2 La collecte des données au niveau des structures non-formelles ou informelles de formation

Les données d'enquêtes ménages réalisées dans différents pays de l'Afrique Subsaharienne (cf. Annexe E : tableau E.1) montrent la prépondérance du secteur informel dans les économies africaines.

En effet, la majeure partie de la professionnalisation des jeunes de l'Afrique Subsaharienne se fait à travers des structures non-formelles ou informelles de formation. Des pays comme le Ghana, le Mali, le Sénégal, le Togo..., apportent un appui aux structures de formations informelles en vue de relever la qualité de l'encadrement offert. De ce fait, ne pas prendre en compte l'apprentissage informel dans les statistiques de l'EFTP serait alors omettre une part importante de l'information sur l'EFTP. De part le caractère non structuré de ces formations, il serait difficile d'évaluer leur niveau afin de les classer dans le modèle de transition de la CITE. Néanmoins, Il est possible d'avoir des données sur les formations non formelles ou informelles suivant les domaines de qualification professionnelle à travers des recensements, des enquêtes ménages, des enquêtes sur l'emploi ou des enquêtes spécifiques sur le secteur d'activité informel.

## 6.2.3 La collecte de l'information sur le marché du travail

Le système d'EFTP étant conçu pour répondre aux besoins du marché du travail, il est alors important de chercher à mesurer le degré d'articulation entre la formation et l'emploi. Et cela n'est possible que si l'on dispose d'information sur le marché du travail.

### 6.2.3.1 Collecte de données sur les sortants du système d'EFTP

Les données sur le marché de l'emploi peuvent s'obtenir d'une part à partir d'enquêtes spécifiques sur les sortants du système d'EFTP. Ces enquêtes auront pour but de décrire, puis de faire connaître, la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle et technique six mois à un an après la fin de leurs études. Elles constituent une source d'information fiable, précise et actualisée sur l'intégration du marché du travail des nouveaux titulaires d'un diplôme, et ce, par programme d'étude ou secteur de formation, par région et pour l'ensemble du pays. Ces enquêtes doivent être effectuées chaque année pour permettre de suivre l'évolution du marché du travail et procéder éventuellement à une identification des besoins en formation.

Pour être fiables et révélatrices, les données collectées doivent être recueillies auprès de la population totale concernée et non auprès d'un échantillon du fait qu'en général cette population concernée est limitée. Les résultats obtenus doivent être interprétés avec beaucoup de prudence surtout quand il s'agit des programmes d'études ou filières comportant très peu de diplômés. Les données recueillies peuvent par exemple porter sur :

- ✓ Le taux d'insertion dans le marché du travail ;
- ✓ Le taux des emplois liés à la formation ;
- ✓ Le taux de poursuite des études ;
- ✓ Le taux de chômage ;
- ✓ Le taux de rémunération moyen par programme d'études et par niveau d'études.

La collecte des données sur les sortants du système d'EFTP dans le temps, permettra de faire une analyse longitudinale du système de formation et d'évaluer ainsi les programmes d'études, de les comparer entre eux ou à eux-mêmes. Pour que ces données descriptives du système aident à expliquer un dysfonctionnement, ou appuient une réforme du système, il faut qu'elles soient comparées à d'autres données et que les hypothèses relatives aux causes du problème identifié aient été analysées et validées par des experts et des partenaires. Un faible taux d'insertion pour un programme d'études donné peut s'expliquer par une offre de formation trop importante par rapport aux besoins du marché du travail et une diminution subite du taux d'insertion peut s'expliquer par un ralentissement de l'économie touchant un secteur donné ou l'ensemble des secteurs. Enfin, une baisse progressive du taux d'insertion dans le marché du travail pour une filière donnée peut être due à l'insatisfaction croissante des employeurs à l'égard de la formation offerte. C'est pourquoi les enquêtes auprès des sortants du système permettant de calculer les taux d'insertion des sortants dans le marché du travail doivent être, de temps en temps, couplées avec celles menées auprès des employeurs pour dégager des indicateurs qualitatifs pouvant encore mieux rendre compte des causes d'un faible taux d'insertion des sortants.

### 6.2.3.2 Collecte de données auprès des employeurs

Pour mesurer la pertinence et la qualité des programmes de formation, il est utile de procéder de temps en temps (tous les deux ou trois ans par exemple) à des enquêtes spécifiques auprès des employeurs ayant récemment engagé des diplômés de l'EFTP. Ces enquêtes permettent aux employeurs de se prononcer sur la pertinence et la qualité des formations, autrement dit s'il y a une adéquation entre la formation reçue et l'emploi occupé. Ces enquêtes porteront sur un petit échantillon dès lors qu'elles ne comporteront que des données qualitatives. A partir de ces enquêtes, il est possible d'obtenir des données fiables et directement utilisables. Ces données permettent de mesurer la satisfaction des employeurs par rapport à la formation des nouveaux sortants. Les questions à poser peuvent porter entre autres sur :

- ✓ La maîtrise des compétences techniques ;
- ✓ La maîtrise des nouvelles technologies ;
- ✓ La maîtrise des compétences plus générales ou transversales (capacité de communiquer et de travailler en équipe notamment).



## CHOIX D'INDICATEURS PERTINENTS POUR L'EFTP

**B**ien que la majeure partie des pays africains dispose de bases de données sur l'éducation, elles sont dans la grande majorité des cas incomplètes ou de qualité et de fiabilité qui sont loin d'être parfaites. Ces bases de données sont importantes pour la planification des politiques éducatives, néanmoins les décideurs politiques en font peu référence pour guider leurs politiques éducatives en raison, du moins en partie, de leur présentation dans des annuaires statistiques qui renferment des informations brutes. Les décideurs politiques ont alors besoin d'informations synthétiques, analytiques, pertinentes et présentées sous une forme plus digeste. C'est le développement des indicateurs qui peut répondre à cette préoccupation d'où leur importance dans la prise de décision de politiques éducatives.

### 7.1 Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur<sup>33</sup> se définit comme une information élaborée qui permet d'étudier un phénomène éducatif. Il résume de nombreuses données et fournit un reflet global ou une indication d'ordre général sur une situation que l'on analyse. Les indicateurs nous permettent de décrire la dynamique de chaque système éducatif, aussi bien à un moment précis que dans la durée, car en révélant les interactions qui existent entre les divers éléments du système, ils nous aident à évaluer les progrès réalisés. Ainsi, sans indicateurs, il est impossible d'effectuer une analyse cohérente des données correspondant à un système éducatif, de mesurer les progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs politiques ou de prendre les mesures d'ajustement qui s'imposent en termes de stratégies et d'actions.

Le rôle d'un indicateur est de :

- ✓ Être un instrument technique de pilotage des politiques éducatives ; il permet en effet de mesurer les caractéristiques d'un système éducatif, d'établir un diagnostic de sa situation actuelle et des tendances récentes, de formuler une politique éducative avec des objectifs quantitatifs précis et de mesurer les écarts par rapport aux objectifs fixés ;
- ✓ Constituer un outil destiné à faciliter la communication entre les différents partenaires sociaux ; en donnant des informations claires et compréhensibles, l'indicateur facilite le dialogue entre experts, décideurs politiques, acteurs de la société civile...

Outre leur rôle de valorisation de l'information statistique, les indicateurs sont des outils de gestion, de pilotage et d'évaluation des systèmes éducatifs et de formation. En décrivant l'état de ces derniers, ils permettent d'identifier les problèmes, de définir ou de redéfinir des stratégies, de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de politiques éducatives.

Les objectifs des indicateurs sont de :

- ✓ Déterminer l'état du système éducatif ;
- ✓ Suivre son évolution dans le temps ;
- ✓ Prévoir son développement ;
- ✓ Mesurer ses forces et ses faiblesses ;
- ✓ Évaluer le degré d'inégalité dans les prestations de services ;
- ✓ Informer les décideurs politiques du fonctionnement et de l'efficacité du système.

<sup>33</sup> Claude SAUVAGEOT "Indicateurs clés, indicateurs et politiques éducatives : un guide pratique", Fondation européenne pour la formation, Avril 2003.

Pour atteindre ses objectifs, un indicateur doit être jugé de bonne qualité et pour être bon il doit être **SMART** ; c'est à dire :

- ✓ **Spécifique** : concret et précis, pour éviter toute confusion. Il doit avoir un lien entre l'objectif et le résultat recherché ;
- ✓ **Mesurable** : quantifiable si possible, sinon le changement doit pouvoir se décrire et des évaluations externes doivent pouvoir en faire un constat objectif ;
- ✓ **Approprié** : pertinent par rapport aux objectifs visés. Il doit être capable de synthétiser et de donner un maximum d'information sans occulter des aspects importants pour la prise de décision ;
- ✓ **Réalizable** : il faut qu'il y ait un rapport cohérent entre les moyens et les résultats escomptés ;
- ✓ **Temporel** : les résultats doivent être placés dans les délais de temps discutés et définis pour permettre une comparaison dans le temps et l'espace.

Un indicateur doit par ailleurs permettre de :

- ✓ Mesurer la distance par rapport à un objectif ;
- ✓ Identifier les situations problématiques ou inacceptables ;
- ✓ Répondre aux préoccupations des politiques et au questionnement qui a conduit à son choix ;
- ✓ Comparer sa valeur à une valeur de référence, à une norme ou à lui-même, calculée pour une autre période d'observation.

Les indicateurs pour l'EFTP qui seront développés dans ce rapport ne seront pas limitatifs. En fonction des pays et des besoins, certains indicateurs peuvent être conçus.

Pour chacun des indicateurs que nous aurons à proposer, une fiche (cf. **Annexe G**) synthétisera sa description et son objet, sa formule de calcul, ainsi que des précisions sur les données nécessaires à son calcul.

## 7.2 Les indicateurs classiques du système éducatif et leur contextualisation à l'EFTP

Le sous-secteur de l'EFTP présente des spécificités par rapport aux autres sous-secteurs de l'éducation. Contrairement à l'enseignement général, l'EFTP n'est pas organisé en "système" en tant que tel : dans la plupart des pays, il existe une grande variété d'établissements d'EFTP, y compris des prestataires gouvernementaux, non-gouvernementaux et privés, chacun avec ses propres intérêts, structures administratives et traditions. De plus, l'EFTP est multisectoriel, les Ministères de l'Éducation partagent souvent la responsabilité de l'EFTP avec les Ministères du travail et/ou de l'emploi entre autres.

En outre, "La présence d'une population d'adultes est souvent plus forte dans les programmes d'EFTP que dans ceux d'enseignement général, parce que l'intégration dans le marché du travail et donc le besoin en compétences monnayables s'accroît de l'adolescence à l'âge adulte"<sup>34</sup>.

De même, les programmes d'EFTP sont souvent plus difficiles à classer par niveau CITE que les programmes généraux, du fait de leur plus grande hétérogénéité, leur durée moyenne plus courte, et leur plus grande spécificité. Les cours à temps partiel et les cours qui durent moins d'un an sont plus souvent un élément de l'EFTP que de l'enseignement général.

De part ces spécificités, beaucoup d'indicateurs relevant du système éducatif en général sont moins appropriés dans le cas de l'EFTP ou du moins doivent être utilisés avec beaucoup de prudence. Parmi les indicateurs de l'EFTP, on retrouve tout de même les grands groupes d'indicateurs de l'éducation qui sont :

- Les indicateurs d'accès et de couverture ;
- Les indicateurs d'efficacité interne ;
- Les indicateurs de ressources humaines ;
- Les indicateurs de financement.

<sup>34</sup> "Participation in formal technical and vocational education and training programmes worldwide: an initial statistical study", UNESCO, 2006.

## 7.2.1 Les indicateurs d'accès et de couverture

Les indicateurs d'accès mesurent l'accès des individus aux programmes d'EFTP. Quant aux indicateurs de couverture, ils mesurent la participation de la population aux programmes d'EFTP. Certains indicateurs d'accès et de couverture classiques ne sont pas pertinents pour l'EFTP à cause de la contrainte d'âge. Ce sont principalement :

- **Le Taux Brut d'Admission (TBA)** (rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année dans un niveau donné d'enseignement et la population ayant l'âge officiel d'admission à ce niveau, pour une année donnée) ;
- **Le Taux Net d'Admission (TNA)** (rapport entre les nouveaux élèves de première année dans un niveau donné d'enseignement ayant l'âge officiel d'admission à ce niveau d'enseignement et la population correspondante, pour une année donnée) ;
- **Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** (rapport entre le nombre d'élèves inscrits à un niveau donné d'enseignement, indépendamment de l'âge, et la population scolarisable pour ce niveau d'enseignement) ;
- **Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** (rapport entre le nombre d'élèves scolarisés ayant l'âge légal de scolarisation dans un niveau donné d'enseignement, et la population totale des tranches d'âge correspondantes, pour une année donnée) ;
- **Le Taux de scolarisation par âge spécifique (TSA)** (rapport entre le nombre d'élèves scolarisés d'un âge donné et la population du même âge).

En effet, pour le calcul de ces indicateurs l'âge théorique est essentiel. Cependant, il n'existe pas à proprement dit d'âge légal à l'entrée dans un programme d'EFTP. De ce fait, la détermination du dénominateur pour le calcul de ces taux pose un problème au niveau de l'EFTP où l'hétérogénéité est la norme : en général, plusieurs programmes avec des groupes d'âge théorique différents coexistent au même niveau, chacun ayant une part relativement restreinte du total des effectifs de l'EFTP. Par conséquent, il est peu probable que le groupe d'âge théorique pour un niveau donné soit défini par les programmes d'EFTP. En outre, les groupes d'âge théorique pour les programmes d'EFTP sont souvent définis d'une manière ambiguë ou trop large : pour beaucoup de ces programmes, l'âge "type" de début s'étend souvent sur "25 ans"<sup>35</sup> au lieu d'être un âge individuel donné<sup>36</sup>.

De plus, les effectifs de l'EFTP par âge ne sont pas facilement disponibles. Et même lorsqu'ils sont disponibles, il est très probable qu'ils comprennent des âges qui se situent en dehors de la fourchette définie dans les questionnaires (par exemple plus de 24 ans pour l'enseignement secondaire). En outre, les effectifs de l'EFTP ne sont pas donnés par âge et par classe, ce qui dans le cas de l'enseignement général est souvent utile pour l'analyse de cohérence. Par conséquent, il est dans une certaine mesure plus probable que le numérateur du Taux Net de Scolarisation et du Taux Net d'Admission comprenne des données incomplètes ou erronées pour l'EFTP. Pour cette raison, nous ne jugeons pas intéressant le calcul des Taux nets pour le sous secteur de l'EFTP.

En outre, les durées des formations sont très hétérogènes au niveau des programmes d'EFTP, ce qui reviendrait à définir des âges légaux non pas à l'entrée d'un cycle mais à l'entrée d'un programme, ce qui n'est pas pratique compte tenu de leur importance en nombre.

Malgré les problèmes soulevés par les groupes d'âge théorique, des TBS peuvent être calculés pour l'EFTP à tous les niveaux CITE pertinents, mais avec beaucoup de prudence, parce que ces taux constituent probablement les indicateurs les plus fondamentaux actuellement disponibles qui puissent être utilisés pour comparer la participation à l'EFTP dans des pays ayant des populations de dimensions très variées. En plus du TBS, il serait d'avantage pertinent pour mesurer la couverture de l'EFTP au niveau du secondaire d'utiliser le nombre d'élèves dans l'EFTP pour 100 000 habitants. Quant à l'accès à un cycle d'EFTP, au lieu d'être mesuré par le TBA, ce serait plutôt à travers les Taux de Transition.

<sup>35</sup> "Participation in formal technical and vocational education and training programmes worldwide: an initial statistical study", UNESCO 2006.

<sup>36</sup> Les mécanismes d'Évaluation et de Reconnaissance Préliminaire de l'Apprentissage (ERPA) peuvent permettre différents âges d'entrée et différents niveaux d'entrée dans l'EFTP, ce qui le rend encore plus souple.

### 7.2.2 Les indicateurs d'efficacité interne, de ressources humaines et matérielles

Le développement d'indicateurs d'efficacité interne, de ressources humaines et matérielles est d'une grande importance dans le processus de pilotage du sous-secteur de l'EFTP.

En effet, les indicateurs d'efficacité interne permettent d'évaluer la pertinence des objectifs pédagogiques, des programmes et des méthodes d'enseignement, mais également d'examiner les relations entre toute une série de facteurs internes et externes liés à la fréquentation et aux performances ou résultats de l'éducation.

Les indicateurs de ressources humaines et matérielles quant à eux sont relatifs aux conditions d'apprentissage et ont un impact direct sur l'efficacité interne du sous-système.

### 7.2.3 Les indicateurs de financement

Dans la plupart des cas, il est extrêmement difficile de distinguer les ressources consacrées à l'EFTP de celles allouées à l'enseignement général. Et c'est d'autant plus difficile si les mêmes établissements sont chargés de dispenser en même temps des programmes d'EFTP et d'enseignement général, ce qui est le cas de beaucoup de pays et cela à plusieurs niveaux CITE.

En outre, l'EFTP peut obtenir des ressources du secteur privé, parfois de façon informelle (tels les dons en matériels). Pourtant, il s'avère indispensable de pouvoir effectuer une ventilation des données selon la destination financière, étant donné que l'EFTP a une réputation de grande cherté (à cause des consommables qu'il faut nécessairement acheter, du matériel coûteux, de la nécessité de la maintenance du matériel et des structures, et du fait que le ratio élève/enseignant est perçu comme étant peu élevé). Cette opération permettra aux pays de pouvoir calculer des indicateurs de financement pour l'EFTP et ainsi avoir un aperçu de sa soutenabilité financière.

## 7.3 Les indicateurs relatifs au caractère spécifique de l'EFTP : la relation formation/emploi

L'EFTP est conçu, à plus ou moins long terme, pour répondre aux besoins du marché du travail. C'est pourquoi, au-delà des indicateurs relevant du système éducatif, le suivi, l'évaluation et le pilotage du système d'EFTP doivent intégrer la relation formation/emploi dans la sélection et le calcul des indicateurs. En effet, l'assurance de ce lien garantira une insertion professionnelle. La recherche d'un meilleur équilibre entre la formation et l'emploi doit constituer l'un des objectifs majeurs des planificateurs et gestionnaires du système d'EFTP et la mise en place d'indicateurs permettant de la mesurer est fondamentale. Cependant, il est plus difficile d'établir des indicateurs permettant de mesurer des données non quantitatives ou qualitatives comme la pertinence des curricula. Pour y arriver, on devra sans doute procéder à des études plus qualitatives et analytiques.

La relation formation/emploi revêt deux aspects : quantitatif et qualitatif, et nécessite des informations particulières que ne sauraient apporter les seules enquêtes scolaires ou les rapports de rentrée et de fin d'année.

### 7.3.1 L'aspect quantitatif de la relation formation/emploi

L'aspect quantitatif de la relation formation/emploi concerne l'insertion professionnelle. C'est l'équilibre à maintenir entre les besoins de main d'œuvre par métier ou profession, pour chaque région ou pour l'ensemble du pays, et l'offre de formation. Cela revient à se poser la question suivante : les sortants du système d'EFTP arrivent-ils suffisamment à couvrir les besoins en main d'œuvre du marché du travail ? Autrement dit, les sortants du système d'EFTP arrivent-ils à trouver un emploi ? Cette estimation du niveau de satisfaction des besoins suppose une planification de la formation des ressources humaines. En effet, il est important d'évaluer les diplômés des programmes d'EFTP en étudiant l'insertion professionnelle des jeunes quittant le système éducatif et de formation avec ces diplômés. On peut ainsi vérifier la pertinence de ce diplôme et la reconnaissance que lui accordent les milieux professionnels.

Deux principaux indicateurs à savoir le Taux Brut et le Taux Net d'Insertion dans le marché du travail des sortants permettent de mesurer l'aspect quantitatif de la relation formation/emploi.

En effet, le Taux Brut d'Insertion permet d'estimer l'efficacité externe brute attendue d'un cycle. Cet indicateur programmatique permet de prévoir le niveau d'insertion professionnelle des nouveaux entrants du cycle (toute chose étant égale par ailleurs). Les projections tentent de prédire de façon grossière, les tendances du marché du travail à court et à moyen terme, en prenant en compte les profils de formation des demandeurs d'emploi.

- **Taux Brut d'Insertion professionnelle (Tins/brut)** est établi en considérant le rapport du nombre d'éléments de l'effectif initial (par exemple les diplômés) occupant une activité professionnelle sur l'effectif initial :

$$Tins / brut = \frac{Ndw}{\text{Effectifs à l'entrée}} \times 100$$

*Tins / brut* = Taux Brut d'Insertion professionnelle

*Ndw* = Nombre total des diplômés occupant une activité professionnelle.

Les Taux Nets d'Insertion professionnelle quant à eux, permettent d'estimer l'efficacité externe relative d'un système de formation (relativement à ceux qui ont finalisé leur cycle). Cet indicateur permet d'établir avec plus de précision le volume et la nature des ressources humaines nécessaires pour occuper des postes de production.

- **Taux Net d'Insertion professionnelle (Tins/net)** est établi en considérant le rapport du nombre d'éléments des effectifs de dernière année (par exemple les diplômés) occupant une activité professionnelle sur les effectifs de dernière année (par exemple le nombre total de diplômés).

$$Tins / net = \frac{Ndw}{\text{Effectif total des diplômés}} \times 100$$

*Tins/net* = Taux Net d'Insertion professionnelle

*Ndw* = Nombre total des diplômés occupant une activité professionnelle.

Pour les raisons ci-dessous, le Taux Net est l'indicateur qui est généralement le plus utilisé :

- Les questions d'efficacité externe s'intéressent plus particulièrement au cursus de ceux qui sont déjà sortis du système (l'efficacité interne s'intéresse aux individus toujours à l'intérieur du système éducatif) donc le taux net qui s'intéresse aux sortants du système d'EFTP est mieux adapté que le taux brut d'insertion.
- Le taux brut suppose que les structures du marché du travail et celle du système éducatif demeurent inchangées tout le temps que durera le cycle ; ce qui n'est pas souvent le cas étant donné que de nombreuses perturbations conjoncturelles peuvent intervenir sur chacun des deux secteurs. Donc le volume de diplômés réel (ex-post) peut s'avérer inférieur au volume de diplômés insérés estimé (ex-ante).
- D'autre part les données de cohorte sont difficiles à obtenir depuis la première année du cycle à la période d'activité sur le marché de l'emploi.

### 7.3.2 L'aspect qualitatif de la relation formation/emploi

Cet aspect de la relation formation/emploi fait référence à la pertinence des curricula des dispositifs d'EFTP, c'est-à-dire à la corrélation entre les compétences requises pour exercer la fonction de travail et les objectifs d'acquisition des compétences des dispositifs d'EFTP, autrement dit à l'adéquation de la formation à l'emploi occupé.

Cependant, une formation ne donne pas systématiquement accès aux métiers ou aux emplois auxquels elle est censée préparer. Cela tient à la fois à des dysfonctionnements du marché du travail et à la diversité et la transversalité des modes d'acquisition des compétences, de la formation "diplômante" à la formation "sur le terrain". "Pour un emploi sur trois environ, la profession est étroitement liée à la spécialité de la formation. Leur accès est parfois réglementé par la possession du diplôme (médecins ou professionnels du droit). Ce sont aussi des métiers traditionnels historiquement liés à l'artisanat (menuisiers, plombiers, boulangers) ou des emplois exigeant des compétences techniques spécifiques (ouvriers de la réparation automobile ou employés de comptabilité)"<sup>37</sup>.

<sup>37</sup> "La spécialité de formation joue un rôle secondaire pour accéder à la plupart des métiers" ; Olivier Chardon, ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N° 388-389, 2005.

Pour une meilleure adéquation de la formation à l'emploi et à l'insertion, des mesures doivent être prises par les établissements d'EFTP. De ce fait, le développement d'indicateurs favorisant l'insertion et l'adéquation de la formation à l'emploi est nécessaire.

La mise en œuvre de l'intégration de la relation formation/emploi dans le développement de l'EFTP nécessite également une analyse du marché du travail dans son existant à un moment donné, mais aussi dans son évolution, afin de prévoir et anticiper les futurs besoins. Une analyse sociologique du développement des pays peut orienter sur ces aspects. Ce travail nécessite alors de disposer d'indicateurs du marché du travail.

## CONCLUSION : RECOMMANDATIONS POUR UNE AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DU PILOTAGE DES SIS DE L'EFTP

L'importance d'un SIS comme instrument de pilotage du sous-secteur de l'EFTP est une nécessité reconnue. En effet, les diagnostics du système éducatif réalisés par l'ISU dans certains pays africains ont révélé d'énormes dysfonctionnements de l'appareil statistique et un manque crucial de données sur l'EFTP.

L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'EFTP passe pourtant par la mise en place d'un SIS intégré, stable et performant, faisant appel à tous les acteurs qui interviennent au niveau du sous-secteur. Pour que cet objectif soit atteint, les pays doivent procéder à une réforme du système éducatif et de formation. Des recommandations ont alors été apportées dans ce rapport afin d'amorcer cette réforme.

### 8.1 Recommandations concernant les Systèmes d'Information Statistiques (SIS)

L'amélioration du SIS du sous-secteur de l'EFTP passe nécessairement par :

- ✓ Un diagnostic approfondi du système d'EFTP (multiforme et multisectoriel) en vue d'en déceler les dysfonctionnements.
- ✓ La mise en place d'un cadre institutionnel et législatif permettant de mettre sur pied un SIS intégré avec une source unique et officielle d'information pilotée par la structure habilitée du ministère en charge de l'EFTP. Cette mesure permettra une meilleure communication et échange de données entre les différentes directions du ministère de l'EFTP.
- ✓ La mise en place d'un comité de suivi-évaluation du SIS. Ce comité doit associer les différentes structures impliquées dans la gestion du SIS et des structures externes telles que l'institut des statistiques, les ministères concernés, les acteurs de la professionnalisation du secteur informel, etc., afin de recueillir toute l'information relative à l'EFTP.
- ✓ La dotation du SIS de moyens financiers nécessaires, en prévoyant dans le budget national une ligne budgétaire explicite affectée aux opérations statistiques et couvrant l'ensemble des besoins exprimés aux différentes étapes de la production et la diffusion des statistiques de l'EFTP.
- ✓ Une décentralisation du SIS vers les provinces et départements.
- ✓ Un déploiement aux niveaux central et décentralisé de ressources humaines en nombre et en qualification suffisants pour assurer une bonne gestion du SIS. Cela suppose le renforcement des ressources humaines existantes en statisticiens, démographes, informaticiens, économistes, planificateurs de l'éducation et cartographes. Dans le même temps, une formation et une sensibilisation des chefs d'établissements sont nécessaires pour faciliter les opérations de collecte.
- ✓ La mise à la disposition de l'ensemble des services impliqués dans la gestion du SIS, les équipements matériels et techniques nécessaires. L'accent doit être mis sur les éléments clés suivants : moyens logistiques, matériels informatiques, réseau informatique, Connexion Internet Haut débit, Intranet, serveur de données, antivirus, logiciels avancés de gestion et d'analyse des bases de données (SQL Server ou ORACLE, SPSS, SAS ou Stata, logiciels de cartographie). Également la promotion de la publication des données statistiques sur Internet/Intranet, CD-ROM interactifs et supports informatiques.



## 8.2 Recommandations concernant la production et la diffusion des données statistiques

Pour une parfaite disponibilité et fiabilité des données de l'EFTP, il faudrait au préalable :

- ✓ Une sensibilisation des autorités ministérielles par rapport à l'importance des statistiques et promouvoir la culture statistique dans la prise de décision.
- ✓ Procéder à une sélection d'indicateurs essentiels qui puissent donner satisfaction aux acteurs du système d'EFTP. Les indicateurs qui seront retenus doivent tenir compte des principaux objectifs fixés pour le sous-secteur de l'EFTP.
- ✓ L'élaboration d'un support unique de collecte de données pour l'ensemble des établissements d'EFTP, permettant de mieux prendre en compte les spécificités du sous-secteur. Cela permettra d'intégrer dans le questionnaire les données relatives à l'adéquation formation/emploi et à l'insertion des diplômés.
- ✓ L'amélioration de la norme CITE afin de mieux l'adapter au système de l'EFTP et veiller au mieux à ce que cette nomenclature commune soit adoptée par les pays pour un souci de comparabilité régionale et internationale des statistiques publiées.
- ✓ L'élaboration d'une nomenclature des secteurs/filières/spécialités de l'EFTP. Également l'élaboration d'une nomenclature des métiers pour l'ensemble des secteurs d'emploi (formel, informel, public, privé) de l'EFTP. Cette nomenclature doit être unique au niveau national et doit avoir pour base de référence une norme internationale telle que la CIP.
- ✓ Une collaboration avec les instituts de statistiques dans le cadre des enquêtes ménages, emplois et recensements de population. Également une collaboration avec les observatoires du marché du travail afin d'avoir des données sur les sortants du système d'EFTP.
- ✓ Une utilisation de modèles de base de données pluriannuels permettant de faire des analyses longitudinales.
- ✓ Procéder à des enquêtes sur la population active (enquête "emploi"/labour force surveys...) afin d'obtenir des informations plus générales sur la relation formation/emploi. Ces informations, une fois disponibles permettraient d'étudier le comportement d'embauche des entreprises et de déceler les glissements de leurs demandes, ou les évolutions de l'emploi dans un secteur visé par une formation donnée.
- ✓ Procéder à des enquêtes rapides sur échantillons représentatifs d'établissement d'EFTP ou de sous-populations (les ménages, les travailleurs d'un secteur économique...) afin d'accélérer la disponibilité des données sur la formation suivie et sur l'insertion professionnelle. Ce qui permettrait de faire une étude de l'insertion professionnelle. On peut à partir de ces enquêtes étudier toutes les trajectoires professionnelles suivies par les sortants. Les résultats de ces enquêtes et particulièrement les divers indicateurs calculés permettraient la prise de décision quant au changement du contenu des formations et donc du diplôme ou sur l'importance d'arrêter telle ou telle formation.

A. BRILLEAU, F. ROUBAUD et C. TORELLI, Septembre 2004, *"L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA : principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002"*, DIAL.

AFRISTAT, Décembre 1999, *"Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel"*. Série méthodologique N°2.

BIT, Janvier 1993, *"Résolution concernant les statisticiens de l'emploi dans le secteur informel adoptée par la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail"*.

UNESCO-BREDA, 2007, *"Éducation pour tous en Afrique 2007: L'urgence de politiques sectorielles intégrées"*. Rapport Dakar +7, chapitre 3 et 7.

UNESCO-BREDA, Février 2009, *"Cadre d'action pour l'EFTP"*.

UNESCO-BREDA et ADEA, 2009, *"Diagnostic/Audit du système de production statistique du secteur éducation/formation de la Côte d'Ivoire"* Projet CAPEFA-RCI/ UNESCO.

UNESCO-BREDA, 2009, *"Rapport d'analyse des données du SIM-ENF"*, document présenté à l'atelier SIM-ENF Sénégal, 23, 24, 25 juin.

BREDA-UNESCO et UNESCO-ISU, 2009, *"La problématique des statistiques de l'enseignement supérieur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre"*.

CARIF OREF, 2001, *"La relation formation emploi en pays de la Loire"*.

Claude AKPABIE et Bernard AUDINOS, 2001, (Communication pour l'éducation et le développement), 2001 *"Module 2 : Les principaux indicateurs de l'éducation"*, IPE/UNESCO, ADEA, Pôle de Dakar programme SISED, 2001, Programme COMED, document présenté à l'atelier de formation en statistiques pour journalistes des questions de l'éducation, Dakar, 20-22 juin.

C.MALDONADO, C. BADIANE et A.L. MIELOT, OIT, 2004, *"Méthodes et instruments d'appui au secteur informel en Afrique francophone"*.

CONFEMEN, Dakar 1999, *"L'insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique"*.

UNESCO, 2007, Criana Connal, *"Manuel SIM-ENF : Développement d'un système d'information pour le management de l'éducation non formelle (SIM-ENF) au niveau sous-national"*.

Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID), Ministère des Affaires Etrangères, juin 1999 *"Les apprentissages en milieu urbain : Formation professionnelle dans le secteur informel en Afrique"*. Analyse par pays : Bénin, Mali, Mauritanie et Sénégal.

Etienne Déгла DOUKAN, IPE-UNESCO, Paris 2007, *"Système d'information et indicateurs pour le pilotage de la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle du Bénin"*.

H. HUOT-MARCHAND et J. Bosco KI, UNESCO-BREDA, 2008, *"Revue du cadre de production des statistiques du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)"*, OCDE/ PARIS 21, Programme Statistique Accéléré au Cameroun.

UNESCO-ISU, 2003, *"Programme de renforcement des capacités statistiques de l'éducation de soutien à la république du Niger, Rapport diagnostic"*.

UNESCO-ISU, 2003, *"Programme de renforcement des capacités statistiques de l'éducation de soutien à la république de Guinée, Rapport diagnostic"*.

UNESCO-ISU, 2004, *"Education statistics capacity building programme to support the United Republic of Tanzania, Diagnostic Report"*.

UNESCO-ISU, 2004, *"Educational statistics capacity building programme to support the Republic of Uganda"*, Diagnostic Report.

- UNESCO-ISU, 2004, "Educational Statistics capacity Building Programme in support to the Federal Democratic Republic of Ethiopia, Diagnostic Report".
- UNESCO-ISU, 2004, "Educational Statistics capacity Building Programme to support the Republic of Ghana, Diagnostic Report".
- UNESCO-ISU, 2004, "Educational Statistics Capacity Building Sierra Leone: Diagnostic Report".
- UNESCO-ISU, 2005, "Educational Statistics capacity Building Programme in support to the Republic of Nigeria, Diagnostic on the collection, production and use of education statistics data".
- UNESCO-ISU, 2005, "Projet de renforcement des capacités statistiques du ministère de l'éducation nationale de la République Centrafricaine".
- UNESCO-ISU, 2005, "Diagnostic du système de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des statistiques du secteur de l'éducation de la République Islamique de Mauritanie".
- UNESCO-ISU, 2006, "Projet PASE/RDC, composante SIGE".
- UNESCO-ISU, 2008, "Audit institutionnel et organisationnel du Système d'Information Statistique du MESSRS, Burkina Faso".
- UNESCO-ISU, 2008, "Revue du cadre de production des statistiques du secteur de l'éducation et problématique de leur intégration dans le Système Statistique National du Cameroun".
- UNESCO-ISU, 2009, "Analyse des aspects qualitatifs du système statistique pour le secteur de l'éducation à Madagascar".
- UNESCO-ISU, 2009, "Diagnostic du système d'information et de gestion du secteur de l'éducation au Tchad".
- J. Bosco KI, UNESCO-ISU, 2009, "Cadre conceptuel pour la mise en place des systèmes d'information et de gestion dans l'enseignement technique et la formation professionnelle", document présenté au séminaire national sur les statistiques scolaires de l'enseignement technique et la formation professionnelle, Abidjan, 24 au 27 Mars.
- Jean-Pierre JAROUSSE, Teeluck BHUWANEE, Hervé HUOT-MARCHAND, UNESCO-BREDA, juillet 2008, "L'accès à l'emploi des sortants des systèmes éducatifs en Afrique"
- Olivier CHARDON, Économie et Statistique N°388-389, 2006, "La spécialité de formation joue un rôle secondaire pour accéder à la plupart des métiers".
- Richard WALTHER, avec le concours d'Ewa FILIPIAK, AFD, Notes et documents Numéro 33, 2007, "La formation professionnelle en secteur informel, ou comment dynamiser l'économie des pays en développement ?"
- Richard WALTHER, avec le concours d'Ewa FILIPIAK, AFD, Notes et documents Numéro 40, 2008, "Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest, vers une meilleure insertion professionnelle des jeunes".
- Conférence Générale de l'UNESCO, vingt neuvième session, Paris 1997, "Classification Internationale Type de l'Éducation".
- UNESCO, Paris 2004, "Instruments normatifs concernant l'enseignement technique et professionnel",
- UNESCO, bulletin d'information du secteur de l'éducation n°13, 2005, "L'éducation aujourd'hui : Enseignement professionnel le grand retour ?".
- UNESCO et OIT, 2002, "Enseignement et formation techniques et professionnels pour le vingt et unième siècle : Recommandations de l'UNESCO et l'OIT".
- UNESCO-UNEVOC et UNESCO-ISU, 2006, "Participation in formal technical and vocational education and training programmes worldwide: An initial statistical study".

## A. Les SIS de l'EFTP dans les pays de l'Afrique de l'Ouest

Le diagnostic des SIS de l'éducation et particulièrement de l'EFTP a concerné le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et la Sierra Leone, et les résultats qui en ont découlé peuvent être synthétisés pour chaque pays dans le tableau suivant :

**Tableau A.1**

Récapitulatif de la situation des SIS de l'EFTP au niveau du secondaire dans les pays de l'Afrique de l'Ouest étudiés

Pays	Points forts	Points faibles
Burkina Faso Janvier 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- La collecte des données se fait annuellement à partir du recensement scolaire</li> <li>- Le SIS est en voie de décentralisation</li> <li>- D'importants efforts en cours pour améliorer la production des statistiques du sous-secteur de l'EFTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'un ministère de l'EFTP</li> <li>- Inexistence d'une base légale régissant les opérations de collecte</li> <li>- Pas de bonne coordination et collaboration entre les différentes structures dans le cadre de la gestion du SIS</li> <li>- Insuffisance de moyens humains en quantité et en qualité pour une bonne gestion du SIS</li> <li>- Une réelle insuffisance des équipements matériels</li> <li>- Inexistence de moyens logistiques affectés aux opérations de collecte des données</li> <li>- L'essentiel du financement des activités liées aux statistiques est assuré par des appuis extérieurs</li> <li>- Il existe un questionnaire séparé pour l'EFTP comportant quelques spécificités du sous-secteur, présentant quelques parties communes avec le questionnaire du secondaire général</li> <li>- En terme d'insuffisance, il faut souligner que le questionnaire de l'EFTP doit être amélioré et normalisé pour prendre en compte les spécificités du sous-secteur, en référence au travail effectué au Cameroun (nomenclature harmonisée des filières, interaction avec le milieu professionnelle, insertion professionnelle, qualité de l'EFTP ...); le questionnaire n'intègre pas les résultats aux examens qui sont produits par un sous-système parallèle avec des difficultés pour joindre les deux sources d'information</li> <li>- L'accessibilité des données recueillies par le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique n'est pas très satisfaisante</li> <li>- La nomenclature des filières ne prend pas en compte l'EFTP</li> <li>- D'une manière générale les données macro-financières (budget voté et exécuté pour l'EFTP ainsi que les autres sous-secteurs) ne sont pas intégrées dans les publications de la Direction des Études et de la Planification</li> <li>- La qualité des données est à améliorer</li> </ul>

Pays	Points forts	Points faibles
Côte d'Ivoire <i>Mai 2009</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un Ministère en charge de l'EFTP</li> <li>- Présence d'une cellule pour les opérations statistiques</li> <li>- La collecte des données de l'EFTP se fait à travers un questionnaire</li> <li>- Des projets de réalisation d'annuaire statistique sont en cours, plus également des études sur les filières porteuses de l'EFTP à l'horizon 2020, sur les coûts supportés par les ménages pour la formation d'un apprenant dans l'EFTP, une enquête sur l'insertion des formés de l'EFTP et une étude sur les potentialités des régions</li> <li>- Existence d'une agence pour la promotion de l'emploi depuis 1993 composée d'une direction de l'Observatoire de l'Emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'un SIS pour l'EFTP</li> <li>- De 1998 à 2006 aucune collecte exhaustive par recensement n'a été faite, la grande majorité des données statistiques ont été obtenues à partir des rapports administratifs</li> <li>- Les rapports administratifs sont de formats variables et ne couvrent pas le spectre des besoins en information du sous-secteur de l'EFTP</li> <li>- Les données statistiques des structures de formation ne relevant pas du ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle sont obtenues en adressant des correspondances officielles aux ministères de tutelle</li> <li>- Une absence quasi-totale de données statistiques fiables</li> <li>- Une insuffisance de ressources humaines spécialisées, notamment de statisticiens</li> <li>- Un manque de moyens logistiques et techniques</li> <li>- Insuffisance des moyens financiers pour conduire les opérations statistiques</li> <li>- Inexistence d'une base de données opérationnelle et d'outils de traitement des données</li> <li>- Depuis 1998 aucune publication d'annuaire n'a été possible en raison du dysfonctionnement du processus de collecte</li> <li>- Taux de remontée très faible des questionnaires dû à la situation sociopolitique et au refus de certains établissements privés de communiquer les informations sollicitées par la direction des statistiques</li> <li>- Absence de chaîne statistique reposant sur des structures décentralisées</li> <li>- Absence de structuration des données dans un modèle relationnel</li> <li>- Manque de rigueur dans le processus de contrôle et de vérification des données</li> <li>- L'agence pour la promotion de l'emploi ne dispose pas de données fiables permettant d'évaluer l'adéquation formation/emploi</li> </ul>
Ghana <i>Septembre 2004</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un "comité national de coordination de l'EFTP"</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- Conception d'un questionnaire pour l'EFTP</li> <li>- Les ressources humaines sont qualifiées</li> <li>- Processus de décentralisation du SIS entamé</li> <li>- Les ressources matérielles et techniques sont suffisantes en quantité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'un ministère en charge de l'EFTP</li> <li>- SIS pas véritablement bien structuré</li> <li>- Le SIS n'est pas complètement décentralisé</li> <li>- Les ressources humaines sont insuffisantes en quantité</li> <li>- Pas de budget de l'État pour les statistiques au niveau du sous-secteur l'EFTP</li> <li>- Manque accru de financement extérieur pour le sous-secteur de l'EFTP</li> <li>- Faible qualité des données</li> </ul>
Guinée <i>Novembre 2003</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un ministère en charge de l'EFTP</li> <li>- Présence d'un "Service Études Statistiques et Cartes Scolaires" (SESCS) pour les opérations statistiques</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- D'importants efforts en cours pour améliorer la production des statistiques du sous-secteur de l'EFTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le SIS est embryonnaire</li> <li>- La collecte des données n'est pas systématique</li> <li>- Le SIS n'est pas suffisamment décentralisé</li> <li>- Les instruments de collecte sont très peu structurés</li> <li>- Une mauvaise couverture géographique des établissements d'enseignement technique et professionnel</li> <li>- Pas de mesure de suivi systématique des fiches d'enquête servant à la collecte des données</li> <li>- Les Ressources humaines, matérielles et financières sont très insuffisantes</li> <li>- Faible qualité des données</li> </ul>

Pays	Points forts	Points faibles
Mauritanie <i>Jun 2005</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'autres ministères impliqués dans la gestion du sous-secteur de l'EFTP</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- Les ressources humaines sont suffisantes en quantité et relativement bien formées au niveau central</li> <li>- Soutien de la Banque Mondiale pour le matériel informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'un ministère de l'EFTP</li> <li>- Le SIS est faiblement décentralisé</li> <li>- Les données recueillies dans l'EFTP par d'autres ministères ne sont pas intégrées dans la base de données du Ministère de l'Education Nationale</li> <li>- La même fiche sert à collecter les données pour le primaire, le secondaire général et l'EFTP</li> <li>- Les ressources humaines ne sont pas qualifiées au niveau régional et départemental</li> <li>- la base de données n'est pas pluriannuelle</li> </ul>
Niger <i>Juillet 2004</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un ministère en charge de l'EFTP (nouvellement créé)</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- La collecte des données sur l'EFTP se fait à partir du recensement scolaire annuel</li> <li>- Réalisation et publication par le ministère de la formation professionnelle et technique de son premier annuaire statistique basé sur les données du recensement 2006/2007</li> <li>- Des initiatives importantes pour le sous-secteur de l'EFTP sont entreprises par les autorités ministérielles qui nécessitent d'être appuyées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La chaîne de production de données est très peu organisée</li> <li>- Les fiches de recensement pour la collecte des données sont très peu structurées</li> <li>- Une absence totale de stratégie de collecte</li> <li>- L'instrument de collecte n'est pas adapté aux besoins informationnels du sous-secteur de l'EFTP</li> <li>- Moyens humains et matériels insuffisants</li> <li>- Le SIS est faiblement décentralisé et n'est pas intégré</li> <li>- Les données sur l'EFTP sont fragiles et peu fiables</li> <li>- Moyens financiers limités</li> <li>- Irrégularité des données dans le sous-secteur de l'EFTP</li> </ul>
Nigéria <i>Septembre 2005</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données décentralisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'un ministère pour gérer le sous-secteur de l'EFTP</li> <li>- Même questionnaire pour le secondaire général et l'EFTP</li> <li>- Faible qualité des données</li> </ul>
Sierra Leone <i>2004</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Près de 250 établissements d'EFTP sont répertoriés par le Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie</li> <li>- Existence d'un éventail de données dans le sous-secteur de l'EFTP, collectées par la coopération internationale technique allemande (GTZ)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'existe pas un ministère chargé du sous-secteur de l'EFTP</li> <li>- Manque d'outils et d'équipements de base dans les établissements</li> <li>- Inexistence d'un service spécifique au niveau du ministère en charge des opérations statistiques</li> <li>- Inexistence de SIS, les données sont collectées manuellement</li> <li>- Collecte des données très fragmentée</li> <li>- La collecte des données se fait en fonction de demandes spécifiques</li> <li>- Un même questionnaire pour la collecte des données au niveau de tous les sous-secteurs de l'éducation</li> <li>- Les données collectées sont basiques et ne permettent pas le calcul d'indicateurs</li> <li>- Ressources humaines et matérielles très insuffisantes</li> </ul>



**Tableau A.2**

Récapitulatif de la situation des SIS de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest étudiés

Pays	Points forts	Points faibles
Burkina Faso Janvier 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un SIS au supérieur</li> <li>- La collecte des données se fait annuellement</li> <li>- Le SIS est en voie de décentralisation</li> <li>- D'importants efforts en cours pour améliorer les statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens logistiques et de ressources humaines qualifiées</li> <li>- Toutes les sections de l'enseignement supérieur ne sont pas couvertes (cours du soir ; la recherche scientifique non collectées)</li> <li>- Certaines données importantes ne sont pas collectées (diplômés ; personnel non enseignant ; informations relatives aux départements)</li> <li>- Multiples sources de données non centralisées</li> <li>- Longs délais pour la publication des données</li> <li>- Mêmes outils de collecte pour l'enseignement supérieur général et l'EFTP supérieur</li> <li>- La nomenclature des filières ne prend pas en compte l'enseignement technique et la formation professionnelle</li> <li>- Le système de collecte actuel ne fait pas de distinction entre l'enseignement supérieur général de l'enseignement supérieur technique et professionnel</li> </ul>
Ghana Septembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un SIS au supérieur</li> <li>- Disponibilité de personnel qualifié et moyens logistiques dans les Instituts d'Enseignement Supérieur (IES)</li> <li>- Les IES disposent de bases de données donnant les informations sur les étudiants, le personnel, les données financières</li> <li>- Questionnaires envoyés aux IES pour un remplissage par voie électronique</li> <li>- L'outil de collecte pour l'EFTP différent de celui de l'enseignement général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La collecte des données est limitée aux IES publiques</li> <li>- La collecte des données n'est pas décentralisée</li> <li>- Les ressources humaines sont très insuffisantes</li> <li>- Il y a une absence de ligne budgétaire pour la production des données statistiques au niveau du supérieur</li> <li>- Le sous-secteur de l'enseignement supérieur ne reçoit pas de soutien financier de partenaire au développement</li> <li>- Il n'y a pas de publication de statistique du supérieur sur le plan national</li> <li>- Il demeure une difficulté d'accès aux publications</li> <li>- Les délais pour les publications sont longs</li> <li>- Qualité des données à améliorer</li> </ul>
Guinée Novembre 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un Service de Planification et Statistique pour la collecte et le traitement des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de suivi systématique de la collecte (SIS embryonnaire)</li> <li>- La collecte n'est pas décentralisée</li> <li>- Les ressources humaines, matérielles et financières sont très insuffisantes</li> <li>- La collecte des données est limitée aux IES publiques</li> <li>- Les données sur l'efficacité interne du système ne sont pas collectées</li> <li>- Mêmes outils de collectes pour l'enseignement général et celui de l'EFTP</li> <li>- Le réseau de distribution des publications est défaillant</li> <li>- Non utilisation des sources de données externes (données de l'INS)</li> <li>- Non maîtrise des techniques de projection démographique</li> <li>- Qualité des données à améliorer</li> <li>- Le système de collecte actuel ne fait pas de distinction entre l'enseignement supérieur général de l'enseignement supérieur technique et professionnel</li> </ul>



Pays	Points forts	Points faibles
Mauritanie <i>Juin 2005</i>	- Des projets en cours d'initiation prévoient de combler le manque de SIS (en 2004)	- Il n'existe pas de chaîne de production de données statistiques au niveau de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'éducation non formelle
Niger <i>Juillet 2004</i>	- Présence d'une division des statistiques. Cette division a entre autres pour objectif l'élaboration d'un outil de collecte (fiche de recensement) censée être ventilée dans les institutions relevant de l'enseignement Supérieur	- La chaîne de production des données dans ce sous-secteur est quasi inexistante - Faiblesse des ressources aptes à intégrer les activités de production statistique - Quelques activités de collectes de données sont assurées par le service de scolarité statistique, ces données sont très peu structurées et peu fiables - Faible qualité des données - Le système de collecte actuel ne fait pas de distinction entre l'enseignement supérieur général et l'enseignement supérieur technique et professionnel
Nigeria <i>Septembre 2005</i>	- Présence d'une division des statistiques au sein du Ministère	- Pas de collecte organisée de données
Sierra Leone <i>2004</i>	- Données collectées en fonction de demandes spécifiques	- Pas de SIS - Pas d'outils de collecte ni de méthodologie formelle pour la collecte

**Tableau A.3**

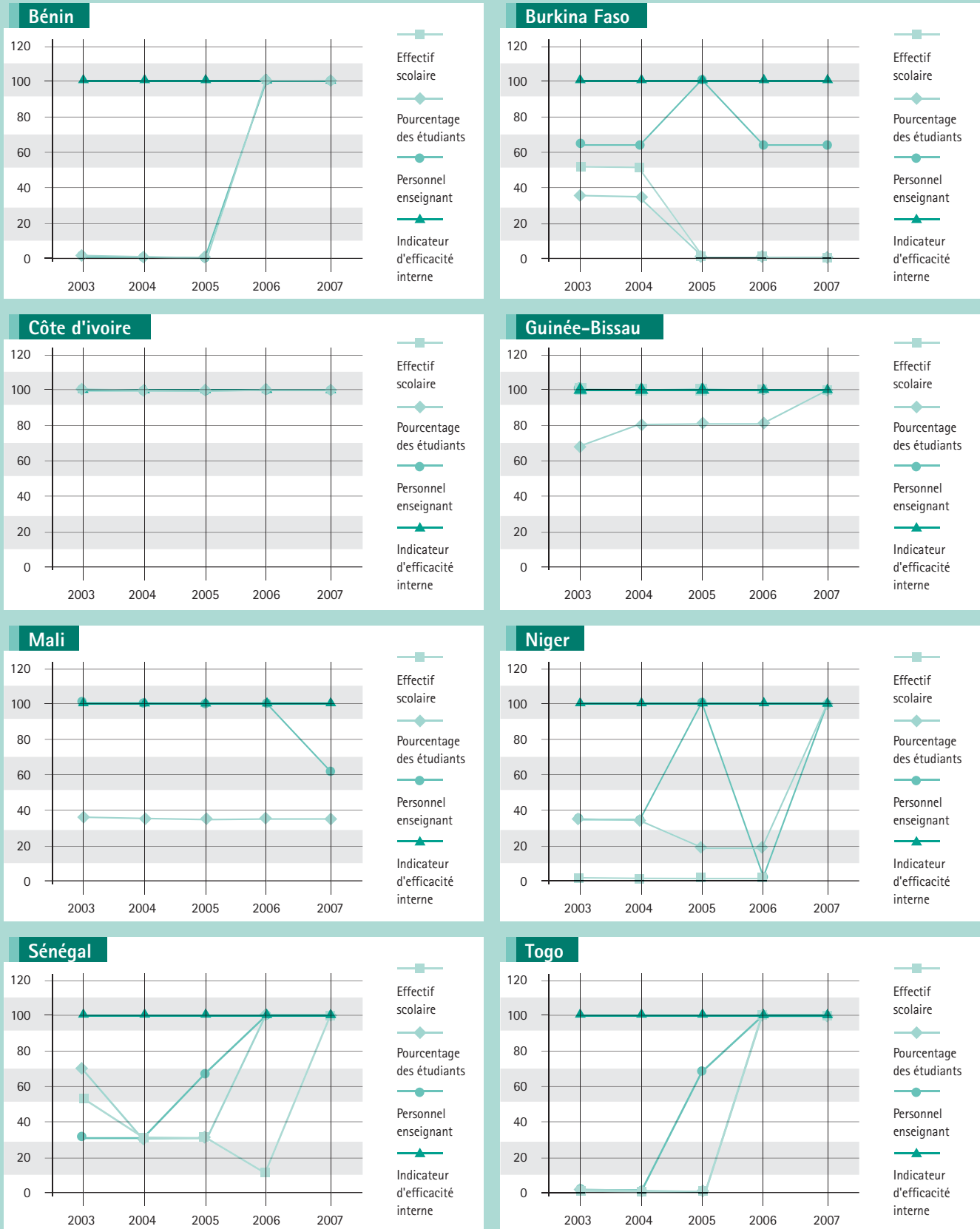
Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest de 2003 à 2007

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Effectifs scolaires</b>	<b>54,17</b>	<b>50,00</b>	<b>47,91</b>	<b>63,02</b>	<b>77,08</b>
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	68,75	68,75	62,50	75,00	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	75,00	75,00	62,50	81,25	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	68,75	68,75	62,50	75,00	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	75,00	75,00	62,50	81,25	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	43,75	37,50	37,50	56,25	68,75
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	50,00	37,50	43,75	56,25	75,00
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	43,75	37,50	37,50	56,25	68,75
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	50,00	43,75	43,75	62,50	75,00
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	37,50	37,50	37,50	43,75	68,75
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	50,00	37,50	43,75	56,25	75,00
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	37,50	37,50	37,50	50,00	68,75
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	50,00	43,75	43,75	62,50	75,00
<b>Pourcentage des étudiants</b>	<b>52,08</b>	<b>45,83</b>	<b>39,58</b>	<b>57,30</b>	<b>76,04</b>
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 2	56,25	56,25	50,00	62,50	87,50
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 3 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 3	37,50	25,00	25,00	50,00	68,75
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 et 3 en % du total des effectifs scolaire de la CITE 2 et 3	31,25	25,00	25,00	43,75	68,75
% des étudiantes ; secondaire ; enseignement technique et professionnel	31,25	25,00	25,00	43,75	68,75
% des effectifs du privé ; secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	87,50	87,50	68,75	87,50	87,50
% des effectifs du privé ; secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	68,75	56,25	43,75	56,25	75,00

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Personnel enseignant</b>	<b>62,50</b>	<b>66,67</b>	<b>88,54</b>	<b>78,17</b>	<b>85,42</b>
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	81,25	87,5	93,75	81,25	100
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	81,25	87,50	100	81,25	100
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	56,25	62,50	87,50	75,00	81,25
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	56,25	62,50	93,75	87,50	87,50
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	50,00	50,00	75,00	62,50	68,75
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	50,00	50,00	81,25	81,25	75,00
<b>Indicateurs d'efficacité interne</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Taux brut de diplômés du 2 <sup>ème</sup> cycle du secondaire CITE 3B et 3C selon genre et total	100	100	100	100	100
Taux brut d'entrée à l'enseignement supérieur (CITE 5B) selon genre et total	100	100	100	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>59,13</b>	<b>56,73</b>	<b>59,37</b>	<b>68,03</b>	<b>80,53</b>

**Graphique A.1**

Évolution du taux d'indisponibilité par groupe d'indicateurs et par pays de la zone UEMOA



**Tableau A.4**

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Répartition des étudiants (%) CITE 5B	87,50	75,00	75,00	75,00	81,25
Pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B	87,50	75,00	75,00	62,50	87,50
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Total	87,50	87,50	87,50	37,50	37,50
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Féminin	87,50	87,50	87,50	62,50	62,50
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Total	100	100	100	100	100
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Féminin	100	100	100	100	100
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Total	100	100	100	87,50	100
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Féminin	100	100	100	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>93,75</b>	<b>90,62</b>	<b>87,50</b>	<b>78,12</b>	<b>82,81</b>

**Tableau A.5**

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de la zone UEMOA

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Répartition des étudiants (%) CITE 5B	81,25	62,50	62,50	75,00	81,25
Pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B	81,25	62,50	68,75	68,75	87,50
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Total	81,25	68,75	68,75	56,25	56,25
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Féminin	81,25	68,75	75,00	68,75	75,00
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Total	93,75	87,50	81,25	87,50	93,75
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Féminin	93,75	87,50	81,25	81,25	93,75
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Total	93,75	87,50	87,50	81,25	93,75
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Féminin	93,75	87,50	87,50	87,50	93,75
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>87,5</b>	<b>76,56</b>	<b>76,56</b>	<b>75,78</b>	<b>84,37</b>



## B. Les SIS de l'EFTP dans les pays de l'Afrique du Centre

Les diagnostics effectués par l'ISU ont concerné les pays suivants : le Cameroun, la RCA<sup>38</sup>, la RDC<sup>39</sup> et le Tchad. Les tableaux ci-dessous permettent de faire ressortir les forces et les faiblesses du sous-système d'EFTP dans ces pays.

**Tableau B.1**

Récapitulatif de la situation des SIS de l'éducation et de la formation au niveau du secondaire dans les pays de l'Afrique du Centre étudiés

Pays	Points forts	Points faibles
Cameroun Novembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux ministères gèrent l'EFTP : le MINESEC pour l'enseignement secondaire général et le secondaire technique et le MINEFOP pour l'emploi et la formation professionnelle</li> <li>- Présence d'une cellule pour les opérations statistiques au sein du MINESEC</li> <li>- Présence au sein du MINESEC de la direction de l'enseignement technique qui effectue également des opérations de collecte de données</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- Existence d'un questionnaire spécifique pour l'enseignement technique, mais ne permet pas de collecter toutes les données sur l'EFTP</li> <li>- Les données pour l'enseignement technique sont collectées à partir du recensement annuel</li> <li>- Pour les statistiques de la formation professionnelle, le MINEFOP dispose d'une cellule : la "Division des Études, de la Prospective et de la Coopération" (DECP)</li> <li>- Existence d'un SIS pour la formation professionnelle de façon institutionnelle, mais pas pleinement opérationnel</li> <li>- La collecte de données pour la formation professionnelle se fait à partir des rapports administratifs de rentrée et de fin d'année</li> <li>- Le MINEFOP bénéficie de quelques appuis extérieurs notamment du BIT (formation en analyse du marché du travail), du Bureau de l'UNESCO de Yaoundé (carte de la formation professionnelle, coûts de la formation professionnelle, référentiels de formation), et d'AFRISTAT et ACBF (calcul des indicateurs) et de certains appuis nationaux, notamment du PASE pour l'élaboration et l'actualisation de la stratégie sectorielle, et de l'INS</li> <li>- Les autorités ministérielles ont manifesté le besoin d'être appuyées pour mettre sur pied un système d'information de l'EFTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohabitation d'une multiplicité de sources d'informations statistiques, et cela porte atteinte à la crédibilité des statistiques communiquées par le ministère</li> <li>- Le cadre institutionnel pour la collecte des données est fragile</li> <li>- Inexistence d'un comité de pilotage du SIS</li> <li>- La culture statistique reste peu perceptible par les autorités ministérielles dans le processus de pilotage de ce sous-secteur d'enseignement</li> <li>- La communication entre les différentes structures impliquées dans la gestion du SIS est encore faible</li> <li>- Le SIS reste fortement centralisé (l'ensemble des opérations, de la conception des outils à la diffusion des données, est assuré par le niveau central)</li> <li>- Insuffisance de ressource humaine en quantité et en qualité</li> <li>- Quasi inexistence de moyens matériels et techniques</li> <li>- Moyens financiers insuffisants</li> <li>- Pas de confidentialité des données</li> <li>- Refus du remplissage du questionnaire par certains établissements privés</li> <li>- Le recensement scolaire n'est pas toujours exhaustif</li> <li>- Les modèles de bases de données n'intègrent pas la dimension pluriannuelle d'où une difficulté, voire une impossibilité, de constituer des données longitudinales</li> <li>- Les rapports administratifs de rentrée et de fin d'année pour la formation professionnelle sont non structurés et très variables d'un établissement à un autre, et donc ne permettent pas de capter toute l'information sur la formation professionnelle pour permettre une synthèse nationale et/ou internationale, ce qui explique la non publication d'annuaire statistique par le ministère</li> <li>- Le MINEFOP rencontre les mêmes difficultés en termes de ressources humaines et matérielles, moyens financiers et techniques que le MINESEC dans la gestion et le pilotage de la formation professionnelle</li> <li>- Le SIS pour la formation professionnelle est également très peu décentralisé</li> <li>- Les rapports administratifs de rentrée et de fin d'année ne sont pas toujours disponibles</li> <li>- Une absence d'un outil de collecte harmonisé pour l'ensemble du dispositif de formation</li> <li>- La non pertinence des outils actuels de collecte avec les stratégies et problématiques clés liées au pilotage du sous-secteur (adéquation formation/emploi, insertion des formés,...)</li> <li>- L'inexistence d'un document normatif clé pour répertorier les secteurs/filières/spécialités de formation</li> <li>- Très faible qualité des données</li> </ul>

<sup>38</sup> Le diagnostic est incomplet et ne permet pas de faire une analyse du SIS.

<sup>39</sup> Le diagnostic est incomplet et ne permet pas de faire une analyse du SIS.



Pays	Points forts	Points faibles
Tchad Mars 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une cellule pour les opérations statistiques, la Direction de l'Analyse et de la Prospective (DAPRO)</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- Existence d'un questionnaire pour l'EFTP qui nous renseigne sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'identification de l'établissement ;</li> <li>• les effectifs des élèves et redoublants par années d'étude, sexe et domaines/filières ;</li> <li>• les résultats aux examens de l'année précédente ;</li> <li>• l'effectif du personnel enseignant et non enseignant suivant le grade, la source de financement, le diplôme académique, la formation professionnelle, la discipline enseignée et la langue d'enseignement ;</li> <li>• les équipements mobiliers et immobiliers ;</li> <li>• les données financières et les contributions en nature.</li> </ul> </li> <li>- D'importantes initiatives prises par les autorités ministérielles pour améliorer la production des statistiques. Ces initiatives méritent d'être accompagnées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Même ministère pour l'EFTP et les autres sous-secteurs de l'éducation</li> <li>- La collecte des données est effectuée par plusieurs départements au sein du même ministère</li> <li>- Le cadre institutionnel de la DAPRO est faible</li> <li>- Il n'existe pas de comité de pilotage du SIS</li> <li>- Faiblesse de la culture statistique</li> <li>- Non exhaustivité des statistiques publiées par le ministère</li> <li>- La communication entre les différentes structures reste faible</li> <li>- Le SIS reste fortement centralisé</li> <li>- Le questionnaire permettant la collecte des données de l'EFTP ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins d'un système d'information intégré. Il ne permet pas de collecter les types de données qui se rapportent à d'autres entités importantes du sous-secteur de l'EFTP</li> <li>- Les ressources humaines sont en quantité et qualité insuffisantes</li> <li>- Il existe un lourd déficit d'équipements matériels</li> <li>- Une absence de ligne budgétaire, les opérations statistiques sont tributaires des financements extérieurs (UNICEF, AFD...)</li> <li>- D'importants cas de refus de remplissage des fiches d'enquête par les chefs d'établissement, notamment dans les établissements privés, potentielle source de sous-estimation des indicateurs et des performances du système</li> <li>- Les bases de données ne sont pas pluriannuelles et ne permettent donc pas de faire des analyses longitudinales</li> <li>- Une carence méthodologique dans le traitement des données manquantes</li> <li>- Une absence de projection à court, moyen et long terme des principales variables scolaires (élèves, enseignants, salles de classe...)</li> <li>- Les publications statistiques concernent essentiellement des annuaires statistiques en grande partie constituées de tableaux statistiques, avec très peu d'aspects analytiques et d'indicateurs</li> <li>- Faible qualité des données</li> </ul>

**Tableau B.2**

Récapitulatif de la situation des SIS de l'éducation et de la formation au niveau supérieur dans les pays de l'Afrique du Centre étudiés

Pays	Points forts	Points faibles
<b>Cameroun</b> <i>Novembre 2008</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un SIS au supérieur</li> <li>- Collecte annuelle</li> <li>- Collecte exhaustive</li> <li>- Outils de collecte pour l'enseignement général différent de celui de l'EFTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SIS non décentralisé</li> <li>- Présence de diverses sources de données discordantes</li> <li>- Certaines variables importantes non prises en compte (étudiants à l'étranger ; effectif des étudiants par âge ; œuvres universitaires ; données financières ; infrastructures ; etc.)</li> <li>- Pas de nomenclature harmonisée des filières d'études</li> <li>- Les moyens humains et matériels sont quantitativement et qualitativement insuffisants</li> <li>- Longs délais pour la publication des données</li> <li>- Les données de population sont non appropriées (base de données vieilles de plus de 10 ans, inexistence de projection par âge)</li> <li>- Faible qualité des données</li> <li>- Le système de collecte actuel ne fait pas une distinction entre l'enseignement supérieur général de l'enseignement supérieur technique et professionnel</li> </ul>
<b>RDC</b> <i>2006</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un répertoire sur les universités et instituts par statut</li> <li>- Appuis techniques apportés par l'ISU depuis 2006 pour la mise en place du SIS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de SIS au supérieur</li> <li>- Absence de production de statistique dans l'enseignement supérieur</li> </ul>
<b>RCA</b> <i>Octobre 2005</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de mise en place d'un SIS au supérieur en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de SIS</li> <li>- La collecte des données des établissements d'enseignement supérieur s'effectue à partir des fichiers du Service de la Scolarité ainsi que ceux du Personnel et du Matériel, ces données ne sont pas très fiables</li> <li>- Le système de collecte actuel ne fait pas une distinction entre l'enseignement supérieur général de l'enseignement supérieur technique et professionnel</li> </ul>
<b>Tchad</b> <i>Mars 2009</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La collecte des données se fait annuellement à partir du recensement scolaire auprès de tous les établissements universitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le département ministériel en charge de l'enseignement supérieur est nouveau. L'ensemble des textes législatifs et organisationnels ne sont pas encore disponibles pour permettre au ministère de fonctionner pleinement</li> <li>- Le ministère manque cruellement de ressources humaines et matérielles pour fonctionner</li> <li>- Pour l'instant, le ministère de l'enseignement supérieur s'appuie sur le ministère de l'éducation nationale pour gérer son système d'information</li> <li>- Le support de collecte des données pour l'enseignement supérieur est basique et ne permet pas de capter toute l'information sur ce sous-secteur</li> <li>- Le système de collecte actuel ne fait aucune distinction entre l'enseignement supérieur général de l'enseignement supérieur technique et professionnel</li> </ul>

**Tableau B.3**

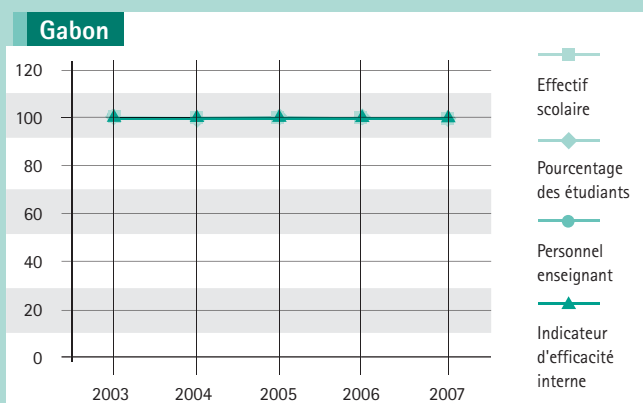
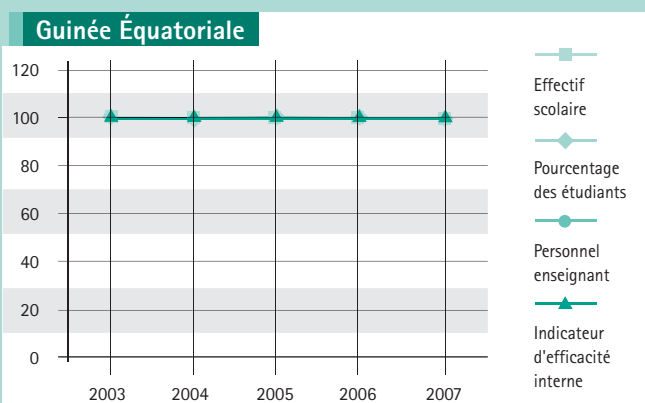
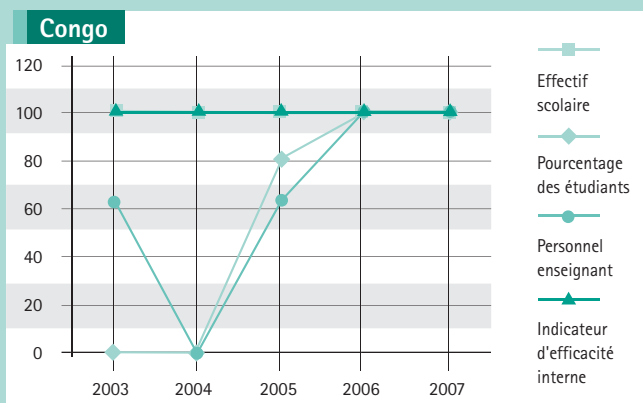
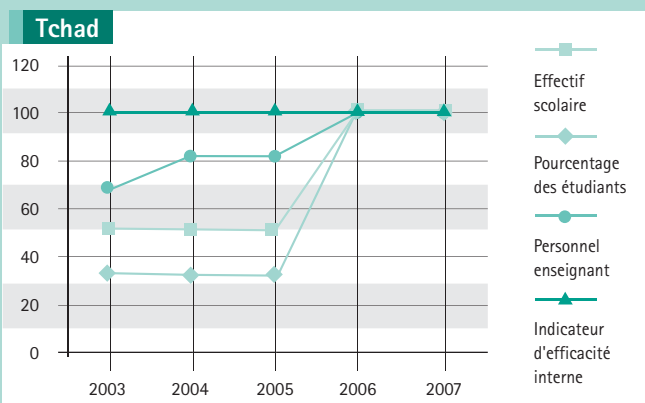
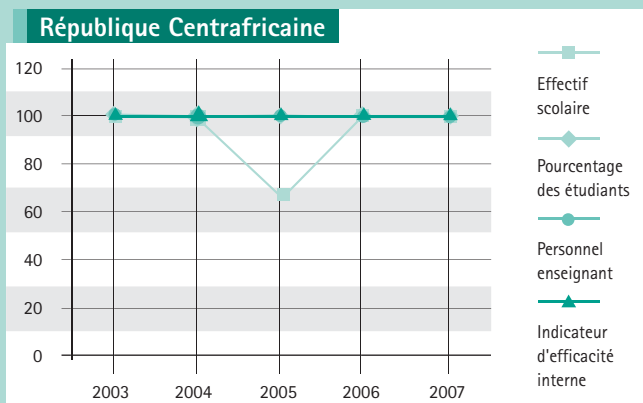
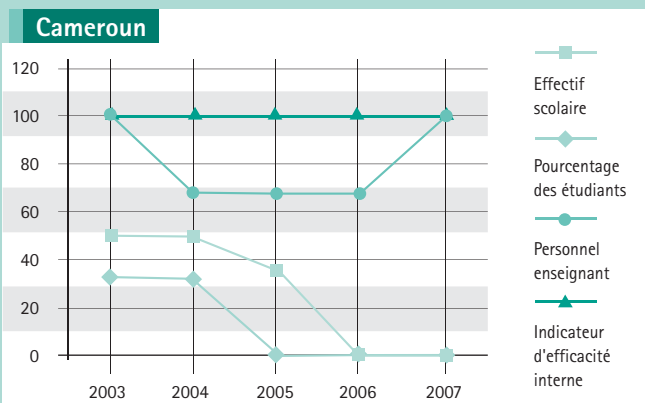
Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateur dans les pays de l'Afrique du Centre de 2003 à 2007

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Effectifs scolaires</b>	<b>60,42</b>	<b>66,67</b>	<b>70,83</b>	<b>83,33</b>	<b>83,33</b>
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	50,00	62,50	62,50	87,50	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	87,50	87,50	100	87,50	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	50,00	62,50	62,50	87,50	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	87,50	87,50	100	87,50	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	37,50	50,00	62,50	75,00	75,00
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	75,00	75,00	75,00	87,50	87,50
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	37,50	50,00	62,50	75,00	75,00
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	75,00	75,00	75,00	87,50	87,50
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	37,50	50,00	62,50	75,00	75,00
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	75,00	75,00	62,50	87,50	87,50
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	37,50	50,00	62,50	75,00	75,00
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	75,00	75,00	62,50	87,50	87,50
<b>Pourcentage des étudiants</b>	<b>54,17</b>	<b>62,50</b>	<b>72,92</b>	<b>79,17</b>	<b>79,17</b>
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 2	50,00	62,50	62,50	87,50	87,50
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 3 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 3	37,50	50,00	62,50	75,00	75,00
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 et 3 en % du total des effectifs scolaire de la CITE 2 et 3	37,50	50,00	62,50	75,00	75,00
% des étudiantes ; secondaire ; enseignement technique et professionnel	37,50	50,00	62,50	75,00	75,00
% des effectifs du privé ; secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	87,50	87,50	100	87,50	87,50
% des effectifs du privé ; secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	75,00	75,00	87,50	75,00	75,00
<b>Personnel enseignant</b>	<b>91,67</b>	<b>81,25</b>	<b>81,25</b>	<b>91,67</b>	<b>100</b>
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	100	87,50	87,50	100	100
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	100	87,50	87,50	100	100
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	100	87,50	87,50	100	100
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	100	87,50	87,50	100	100
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	75,00	62,50	62,50	75,00	100
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	75,00	75,00	75,00	75,00	100

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Indicateurs d'efficacité interne</b>	100	100	100	100	100
Taux brut de diplômés du 2 <sup>ème</sup> cycle du secondaire CITE 3B et 3C selon genre et total	100	100	100	100	100
Taux brut d'entrée à l'enseignement supérieur (CITE 5B) selon genre et total	100	100	100	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>69,23</b>	<b>71,63</b>	<b>75,96</b>	<b>85,57</b>	<b>87,50</b>

### Graphique B.1

Évolution du taux d'indisponibilité par groupe d'indicateurs et par pays de la zone CEMAC



**Tableau B.4***Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de l'Afrique du Centre*

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Répartition des étudiants (%) CITE 5B	87,50	100	100	75,00	100
Pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B	87,50	100	100	87,50	100
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Total	87,50	100	100	75,00	62,50
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Féminin	87,50	100	100	75,00	75,00
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Total	87,50	87,50	87,50	100	100
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Féminin	87,50	87,50	87,50	100	100
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Total	100	100	100	100	100
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Féminin	100	100	100	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>90,62</b>	<b>96,87</b>	<b>96,87</b>	<b>89,06</b>	<b>92,18</b>

**Tableau B.5***Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de la CEMAC*

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Répartition des étudiants (%) CITE 5B	83,33	100	100	66,67	100
Pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B	83,33	100	100	83,33	100
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Total	83,33	100	100	66,67	83,33
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Féminin	83,33	100	100	66,67	83,33
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Total	83,33	83,33	100	100	100
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Féminin	83,33	83,33	100	100	100
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Total	100	100	100	100	100
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Féminin	100	100	100	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>87,50</b>	<b>95,83</b>	<b>100</b>	<b>85,41</b>	<b>95,83</b>

### C. Les SIS de l'EFTP dans les pays de l'Afrique de l'Est

Pour l'instant un seul pays de l'Afrique de l'Est, l'Éthiopie, a pu bénéficier d'un diagnostic de son système éducatif. Le tableau qui suit nous donne les grandes lignes de l'état du SIS de l'EFTP dans ce pays.

**Tableau C.1**

Récapitulatif de la situation des SIS de l'éducation et de la formation dans les pays de l'Afrique de l'Est étudiés

Pays	Points forts	Points faibles
Éthiopie Août 2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- Le SIS est décentralisé</li> <li>- Existence d'un questionnaire spécifique au sous-secteur de l'EFTP qui permet de collecter les informations sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre de formateurs</li> <li>- le nombre de centres de formation formels, mais pas leur répartition à travers le pays</li> <li>- le nombre de formés (diplômés) ayant trouvé du travail dans leur filières (domaines) de formation (collectées par 1/4 des institutions)</li> <li>- la qualité des formations (possibilité de calculer des indicateurs sur l'efficacité interne du sous-secteur)</li> </ul> </li> <li>- Les données sont collectées au niveau des centres de formation aussi bien publics que privés</li> <li>- Un projet est en vue pour étendre la collecte des données de ce sous secteur au niveau du non-formel</li> <li>- Un projet d'une carte scolaire pour l'EFTP permettant de répertorier tous les centres de formations et créer un réseau de fournisseur permettant de faire des analyses sur les données des 126 centres de formation que compte le pays est en cours. Un besoin similaire se fait sentir pour les centres de formation du non-formel, surtout qu'ils représentent la grande majorité des centres dans le pays</li> <li>- Les ressources humaines sont en quantité et qualité assez suffisantes au niveau central, comparativement aux autres pays de la sous-région</li> <li>- Un test est organisé par le ministère pour le sous-secteur de l'EFTP en vue de mesurer la qualité des formations dans certains centres de formation qui relèvent du formel et du non formel</li> <li>- D'importants efforts en cours pour améliorer les statistiques du sous-secteur de l'EFTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Même ministère pour tous les sous-secteurs de l'éducation</li> <li>- Le questionnaire de l'EFTP ne permet pas d'obtenir toutes les données nécessaires au pilotage de ce sous secteur</li> <li>- Les informations par filière de formation, sur les retombées du marché du travail pour l'EFTP (indicateur d'efficacité externe du système), sont quasiment indisponibles</li> <li>- Les données financières ne sont relativement pas collectées, le plus souvent les établissements ne remplissent pas cette partie du questionnaire</li> <li>- Il n'y a pas d'analyse de données pour l'instant mais les agents statistiques ont reçu des formations dans ce sens (logiciel SPSS)</li> <li>- La base de données n'est pas pluriannuelle, ce qui ne permet pas de faire des analyses longitudinales</li> <li>- Les délais de publication des annuaires ne sont pas respectés</li> <li>- Bien que assez suffisantes en quantité et en qualité par rapport aux autres pays de la sous-région, les ressources humaines ne suffisent pas à bien piloter le système d'EFTP</li> <li>- Au niveau décentralisé, le personnel n'est pas assez bien formé pour mener à bien les opérations statistiques</li> <li>- Les opérations statistiques sont tributaires des financements extérieurs, le budget alloué par l'État est insuffisant pour couvrir les besoins</li> <li>- La qualité des données est à améliorer</li> </ul>

**Tableau C.2***Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateur dans les pays de l'Afrique de l'Est de 2003 à 2007*

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Effectifs scolaires</b>	<b>56,67</b>	<b>46,67</b>	<b>49,17</b>	<b>59,17</b>	<b>93,33</b>
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	50,00	50,00	50,00	70,00	100
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	90,00	70,00	70,00	70,00	100
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	50,00	50,00	50,00	70,00	100
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	90,00	70,00	70,00	70,00	100
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	30,00	30,00	30,00	50,00	80,00
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	70,00	50,00	60,00	60,00	90,00
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	30,00	30,00	30,00	50,00	80,00
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	70,00	50,00	60,00	60,00	90,00
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	30,00	30,00	30,00	50,00	90,00
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	70,00	50,00	50,00	50,00	100
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	30,00	30,00	30,00	50,00	90,00
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	70,00	50,00	60,00	60,00	100
<b>Pourcentage des étudiants</b>	<b>45,00</b>	<b>41,67</b>	<b>40,00</b>	<b>51,67</b>	<b>91,67</b>
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 2	40,00	40,00	40,00	60,00	100
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 3 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 3	20,00	20,00	20,00	40,00	80,00
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 et 3 en % du total des effectifs scolaire de la CITE 2 et 3	20,00	20,00	20,00	40,00	90,00
% des étudiantes ; secondaire ; enseignement technique et professionnel	20,00	20,00	20,00	40,00	90,00
% des effectifs du privé ; secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	90,00	80,00	70,00	70,00	100
% des effectifs du privé ; secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	80,00	70,00	70,00	60,00	90,00



Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Personnel enseignant</b>	<b>76,67</b>	<b>83,33</b>	<b>86,67</b>	<b>83,33</b>	<b>100</b>
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	90,00	100	100	90,00	100
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	90,00	100	100	90,00	100
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	80,00	90,00	90,00	90,00	100
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	80,00	90,00	90,00	90,00	100
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	60,00	60,00	70,00	70,00	100
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	60,00	60,00	70,00	70,00	100
<b>Indicateurs d'efficacité interne</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Taux brut de diplômés du 2 <sup>ème</sup> cycle du secondaire CITE 3B et 3C selon genre et total	100	100	100	100	100
Taux brut d'entrée à l'enseignement supérieur (CITE 5B) selon genre et total	100	100	100	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>61,92</b>	<b>58,07</b>	<b>59,61</b>	<b>66,15</b>	<b>95,00</b>

**Tableau C.3**

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de l'Afrique du l'Est

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Répartition des étudiants (%) CITE 5B	50	20	50	70	100
Pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B	50	20	50	70	100
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Total	60	30	50	80	80
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Féminin	60	30	50	80	80
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Total	70	80	90	80	80
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Féminin	70	80	90	80	70
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Total	70	60	90	100	100
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Féminin	70	60	90	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>62,5</b>	<b>47,5</b>	<b>70</b>	<b>82,5</b>	<b>88,75</b>



## D. Les SIS de l'EFTP dans les pays de l'Afrique Australe

Les pays de l'Afrique Australe ayant bénéficié du diagnostic de l'ISU sont : Madagascar, Ouganda et Tanzanie. Le tableau qui suit nous donne les grandes lignes de l'état du SIS de l'EFTP dans ces pays.

**Tableau D.1**

Récapitulatif de la situation des SIS de l'éducation et de la formation dans les pays de l'Afrique Australe étudiés

Pays	Points forts	Points faibles
Madagascar 2008/2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe 63 établissements publics pour l'EFTP dont 26 lycées techniques et professionnels (LTP) et 37 centres de formation professionnelle (CFP)</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- Existence d'autres acteurs impliqués dans la production de statistiques de l'éducation</li> <li>- Le SIS est décentralisé</li> <li>- Présence d'un questionnaire pour la collecte des données de l'EFTP</li> <li>- Le ministère de l'éducation nationale dispose d'un site (<a href="http://www.education.gov.mg">http://www.education.gov.mg</a>) même si la part réservée aux statistiques ou bien aux outils de pilotage du système éducatif reste encore faible</li> <li>- Le traitement des données statistiques se fait avec plus de professionnalisme</li> <li>- Le ministère de l'éducation nationale a introduit une liste de pointage par le niveau central, outil de contrôle qui a permis un meilleur suivi dans la collecte et la qualité des données et la mise à jour de la liste des écoles au niveau central</li> <li>- La classification utilisée par le ministère de l'éducation nationale est globalement conforme à la CITE 97 ce qui favorise la comparabilité internationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de ministère en charge de l'EFTP</li> <li>- Le SIS est non intégré</li> <li>- La décentralisation du SIS n'est pas très avancée pour l'EFTP, l'ensemble de la chaîne statistique à l'exception de la collecte et du remplissage des questionnaires est centralisé au niveau du ministère de l'éducation nationale</li> <li>- Le questionnaire de l'EFTP ne permet pas de collecter certaines variables relatives à l'EFTP en particulier celles concernant l'adéquation formation/emploi du dispositif et visant l'amélioration de l'insertion professionnelle</li> <li>- Aucune procédure n'existe visant à garantir l'anonymat des répondants et la confidentialité des données lors des enquêtes et recensements menés par le MEN</li> <li>- Il n'y a pas de règle administrative pour rendre contraignante la "réponse à une enquête statistique"</li> <li>- Les conditions techniques et méthodologiques dans lesquelles les statistiques sont produites ne sont pas accessibles au public</li> <li>- Les données démographiques utilisées par le ministère de l'éducation nationale dans le calcul des indicateurs ne sont pas suffisamment désagrégées et ne sont pas très fiables</li> <li>- Il n'y a pas de programmation pluriannuelle</li> <li>- Les métadonnées ne sont pas diffusées</li> <li>- Il n'existe aucune structure de concertation ou de réflexion indispensable à une prise en compte de la qualité</li> <li>- L'accès aux informations individuelles n'est pas clairement séparé de celui relevant des données agrégées</li> <li>- Le ministère de l'éducation nationale souffre d'un déficit chronique en ressources humaines de qualité affectées aux tâches statistiques</li> <li>- Les chiffres et les indicateurs publiés sur le site du ministère restent agrégés au niveau national pour le sous-secteur de l'EFTP et l'actualisation des données n'est pas faite à temps sur le site</li> <li>- Qualité des données à améliorer</li> </ul>

Pays	Points forts	Points faibles
<p>Ouganda Novembre 2004</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un département en charge de l'EFTP au sein du ministère en charge de l'éducation qui collecte les données statistiques sur l'EFTP</li> <li>- Présence d'un SIS</li> <li>- Existence d'un questionnaire propre à l'EFTP</li> <li>- Les ressources humaines et matérielles sont en qualité et quantité suffisante contrairement aux autres pays de l'Afrique subsaharienne</li> <li>- Les délais de publication des annuaires statistiques sont respectés</li> <li>- D'importants efforts en cours pour améliorer les statistiques du sous-secteur de l'EFTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Même ministère pour tous les sous-secteurs de l'éducation.</li> <li>- Le SIS est très peu décentralisé, seule la collecte des données se fait au niveau déconcentré</li> <li>- Le questionnaire pour la collecte des données sur l'EFTP est presque identique à celui du secondaire général et donc ne reflète pas les spécificités propres de l'EFTP, autant dans sa structure que dans son contenu</li> <li>- Les données sur la formation des élèves dans l'EFTP ressemblent beaucoup à celles collectées au niveau du primaire et du secondaire général et couvrent plutôt l'accès, au lieu de la qualité et l'efficacité qui demeurent l'objectif principal en termes de politique éducative au niveau de ce sous-secteur</li> <li>- Les ressources financières allouées par le Gouvernement pour les besoins de production de statistiques demeurent insuffisantes. Le SIS reste tributaire des financements extérieurs</li> <li>- La qualité des données à améliorer</li> </ul>
<p>Tanzanie Août 2004</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un ministère pour l'EFTP en Tanzanie Mainland : "Vocational Education and Training Authority" (VETA)</li> <li>- La collecte des données au niveau du sous-secteur de l'EFTP est très décentralisée en Tanzanie Mainland (provinces, régions et districts)</li> <li>- Les ressources humaines sont en assez grand nombre et d'assez bonne qualité. En terme relatif, la quasi-totalité des agents en charge du pilotage du SIS de l'EFTP ont une assez bonne connaissance des outils statistiques et ont acquis de l'expérience dans le management des bases de données que ce soit en Tanzanie Mainland ou à Zanzibar</li> <li>- Les ressources matérielles et techniques sont suffisantes. On a une répartition équitable du matériel entre le niveau central et le niveau décentralisé au niveau du VETA. On a une moyenne de un ordinateur par agent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Même ministère pour tous les sous-secteurs de l'éducation en Zanzibar</li> <li>- Il n'existe pas de questionnaire standardisé pour la collecte des données de l'EFTP pour toutes les zones en Tanzanie Mainland. Dans chaque questionnaire, on retrouve des informations standards, qui permettent malheureusement de capter très peu de données et d'indicateurs pour l'annuaire national</li> <li>- Il n'y a pas de SIS pour l'EFTP. Les données recueillies au niveau national sont sous Excel et donnent des informations très basiques</li> <li>- Les opérations statistiques sur l'EFTP sont très centralisées en Zanzibar</li> <li>- Qualité des données à améliorer</li> </ul>

**Tableau D.2***Évolution du taux d'indisponibilité des données de l'EFTP par indicateur dans les pays de l'Afrique Australe de 2003 à 2007*

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Effectifs scolaires</b>	<b>65,38</b>	<b>62,82</b>	<b>56,40</b>	<b>75,64</b>	<b>79,48</b>
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	76,92	76,92	69,23	69,23	84,61
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	76,92	84,61	76,92	84,61	84,61
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	76,92	76,92	69,23	69,23	84,61
Effectifs scolaires du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	76,92	84,61	76,92	84,61	84,61
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	61,54	46,15	38,46	69,23	76,92
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	61,54	61,54	53,84	76,92	76,92
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	61,54	46,15	38,46	69,23	76,92
Effectifs scolaires du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	61,54	61,54	53,84	76,92	76,92
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; total	53,84	46,15	38,46	76,92	76,92
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; total	61,54	61,54	61,54	76,92	76,92
Effectifs scolaires du secondaire ; public et privé ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	53,84	46,15	38,46	76,92	76,92
Effectifs scolaires du secondaire ; public ; enseignement technique ou professionnel ; féminin	61,54	61,54	61,54	76,92	76,92
<b>Pourcentage des étudiants</b>	<b>71,79</b>	<b>62,82</b>	<b>61,53</b>	<b>75,64</b>	<b>80,05</b>
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 2	76,92	69,23	69,23	69,23	84,61
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 3 en % du total des effectifs scolaires de la CITE 3	61,54	46,15	38,46	69,23	76,92
Effectifs scolaires de l'enseignement technique/professionnel de la CITE 2 et 3 en % du total des effectifs scolaire de la CITE 2 et 3	53,84	38,46	38,46	76,92	76,92
% des étudiantes ; secondaire ; enseignement technique et professionnel	53,84	38,46	38,46	76,92	76,92
% des effectifs du privé ; secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	92,30	92,30	92,30	84,61	84,61
% des effectifs du privé ; secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; enseignement technique et professionnel	92,30	92,30	92,30	76,92	92,30
<b>Personnel enseignant</b>	<b>74,35</b>	<b>82,05</b>	<b>75,63</b>	<b>84,61</b>	<b>93,58</b>
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	84,61	100	92,30	84,61	92,30
Personnel enseignant du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	84,61	100	92,30	92,30	100
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	84,61	84,61	84,61	84,61	92,30
Personnel enseignant du secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	84,61	84,61	84,61	92,30	100
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; total.	53,84	61,54	46,15	76,92	84,61
Personnel enseignant du secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; féminin.	53,84	61,54	53,84	76,92	92,30

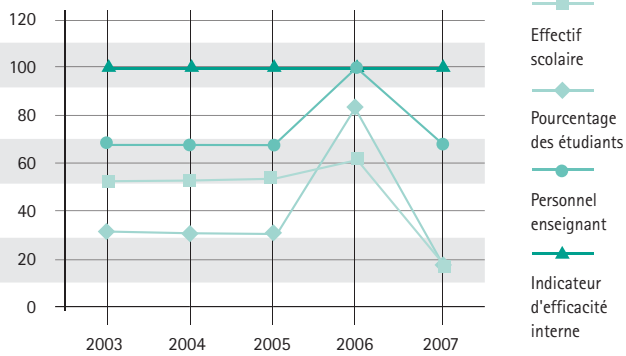
Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Indicateurs d'efficacité interne</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Taux brut de diplômés du 2 <sup>ème</sup> cycle du secondaire CITE 3B et 3C selon genre et total	100	100	100	100	100
Taux brut d'entrée à l'enseignement supérieur (CITE 5B) selon genre et total	100	100	100	100	100
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>71,59</b>	<b>70,11</b>	<b>65,38</b>	<b>79,58</b>	<b>84,90</b>

**Graphique D.1**

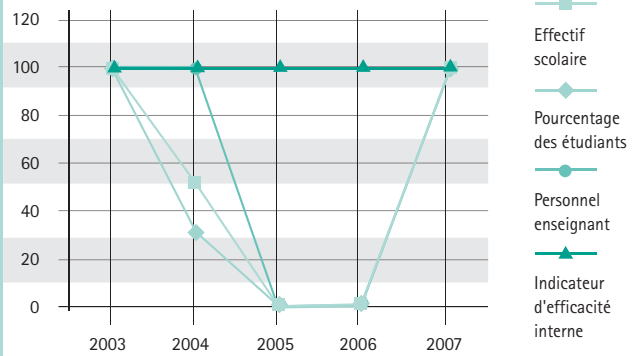
Évolution du taux d'indisponibilité par groupe d'indicateurs et par pays de la zone SADC



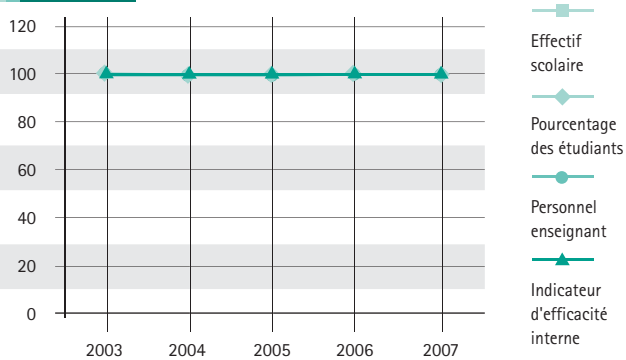
### Maurice



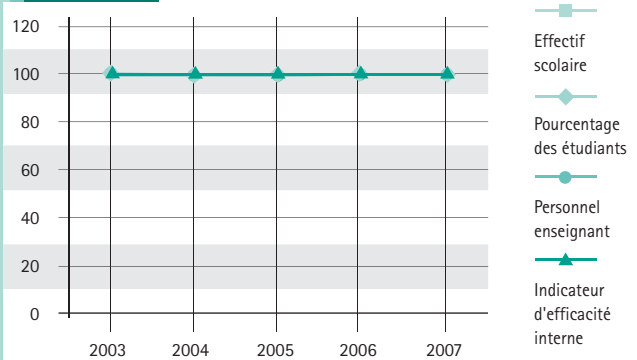
### Mozambique



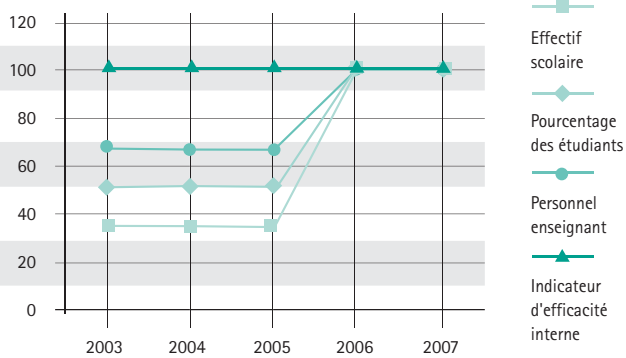
### Namibie



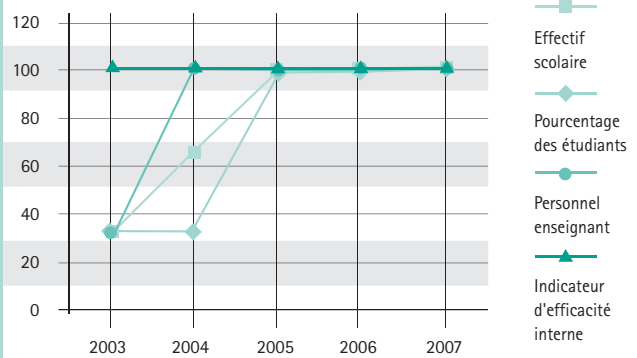
### Seychelles



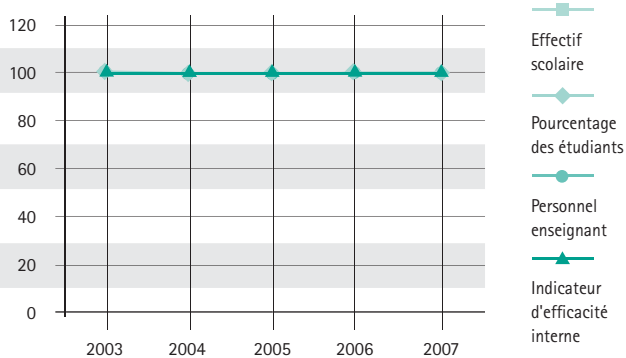
### Afrique du Sud



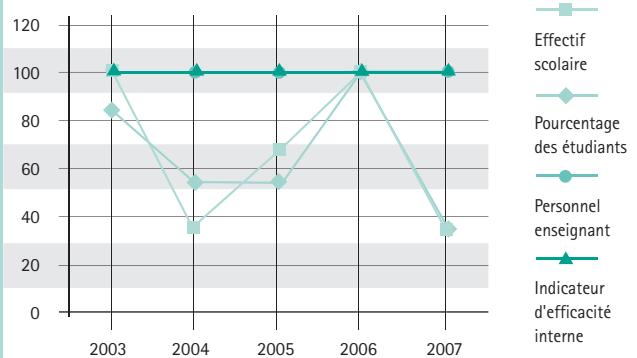
### Swaziland



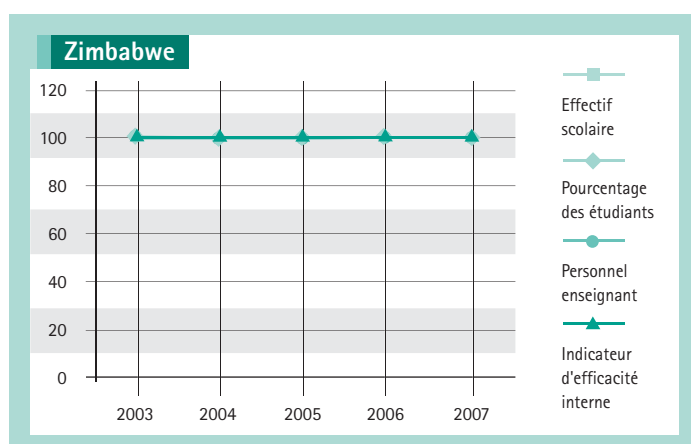
### République Unie de Tanzanie



### Zambie





**Tableau D.3**

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de l'Afrique Australe

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Répartition des étudiants (%) CITE 5B	46,67	60	53,33	66,67	93,33
Pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B	46,67	60	53,33	66,67	93,33
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Total	53,33	60	53,33	66,67	73,33
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Féminin	53,33	60	53,33	66,67	73,33
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Total	80	93,33	86,67	93,33	93,33
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Féminin	80	93,33	86,67	93,33	93,33
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Total	73,33	86,67	93,33	73,33	93,33
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Féminin	73,33	86,67	93,33	73,33	93,33
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>63,33</b>	<b>75,00</b>	<b>71,66</b>	<b>75,00</b>	<b>90,83</b>

**Tableau D.4**

Évolution du taux d'indisponibilité des indicateurs de l'EFTP au niveau du supérieur dans les pays de la SADC

Indicateurs	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Répartition des étudiants (%) CITE 5B	38,46	53,84	53,84	61,53	92,30
Pourcentage des étudiantes du supérieur CITE 5B	38,46	53,84	53,84	61,53	92,30
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Total	46,15	53,84	53,84	61,53	76,92
Effectifs scolaires de la CITE 5B ; public et privé ; temps plein et partiel ; Féminin	46,15	53,84	53,84	61,53	76,92
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Total	76,92	84,61	84,61	92,30	92,30
Personnel enseignant du post-secondaire ; public et privé ; temps plein et partiel ; enseignement technique ou professionnel ; Féminin	76,92	84,61	84,61	92,30	92,30
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Total	69,23	84,61	92,30	69,23	92,30
Personnel enseignant du supérieur 5B ; public et privé ; tout programme ; Féminin	69,23	84,61	92,30	69,23	92,30
<b>Indice d'indisponibilité</b>	<b>57,69</b>	<b>69,22</b>	<b>71,14</b>	<b>71,14</b>	<b>88,45</b>

## Importance stratégique du secteur informel dans les économies des pays africains

Contrairement à ce que l'on a longtemps supposé, le secteur informel n'est pas un phénomène passager, ni marginal, voué à disparaître à moyen terme. Son ampleur et sa complexité grandissantes dans la vie économique, sociale et politique des pays en développement en général, et d'Afrique en particulier, sont une réalité incontestée et de plus en plus reconnue <sup>40</sup>. Dans la plupart des grandes villes africaines, le secteur informel occupe une place prépondérante dans les économies locales :

- Il représente une fraction importante de l'emploi urbain (entre 50 et 80 %) ;
- Sa contribution au PIB est également significative : la part des activités informelles non agropastorales étant estimée entre 14 et 62 % ;
- Il est l'acteur majeur de la professionnalisation des actifs jeunes et adultes du continent africain ;
- C'est un secteur qui devient de plus en plus hétérogène et recèle de multiples formes d'activité et d'insertion dans le système productif.

Bien que certaines caractéristiques générales du secteur informel se retrouvent quelque soit le lieu, il ne faut pas oublier que ce secteur peut prendre des aspects différents suivant les pays, voire suivant les villes (Tableau E.1).

**Tableau E.1**

*Caractéristiques et poids du secteur informel dans un échantillon de pays africains*

Pays étudiés	Sources d'information	Secteur informel
Angola	Enquête sur les recettes et les dépenses réalisées par INE <sup>41</sup> en 2001	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le secteur informel représente 66 % de l'emploi total</li> <li>- 72 % des familles angolaises ont au moins un de leurs membres dans le secteur informel</li> <li>- Les femmes sont deux fois plus présentes dans ce secteur</li> <li>- Les auto-employés représentent 82 % des actifs du secteur informel contre 18 % pour les chefs de micro et petites entreprises</li> <li>- 61 % des femmes évoluant dans le secteur informel sont des femmes seules, divorcées ou membres de ménages polygames</li> <li>- 53 % des jeunes en activité dans le secteur informel ont un âge compris entre 16 et 20 ans et ayant suivi l'équivalent de quatre années scolaires</li> <li>- Entre 16 et 24 % des personnes évoluant dans ce secteur sont des personnes âgées de plus ou moins 60 ans</li> <li>- 3/4 des activités relèvent du commerce et seulement 10 % concernent les activités de production telles que la soudure, la charpente ou la fabrication de pain</li> <li>- De 1995 à 2000/2001, on assiste à une diminution des activités salariées de 43 % des emplois à 34 % avec une croissance du nombre de famille impliquées dans le secteur informel de 55 % à 72 %</li> </ul>
Cameroun	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) réalisée par l'INS en 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le secteur informel agricole concentre à lui seul 55 % des emplois globaux et 72,9 % des emplois ruraux</li> <li>- Le secteur informel non agricole regroupe 35,2 % des emplois globaux et 67,4 % des emplois urbains</li> <li>- Environ 46 % des UPI<sup>42</sup> sont dans l'industrie, 28 % dans le commerce et 26 % dans les services</li> <li>- La contribution du secteur informel PIB est à hauteur de 50 %</li> </ul>

<sup>40</sup> SEED document de travail n°24 "Méthodes et instruments d'appui au secteur informel en Afrique francophone", Carlos Maldonado ; Cheikh Badiane ; Anne-Lise Miélot ; OIT 2004.

<sup>41</sup> Instituto Nacional de Estatística

<sup>42</sup> Unité de Production Informelle

Pays étudiés	Sources d'information	Secteur informel
Ethiopie	Deux enquêtes : la première relative à l'emploi urbain en 2003 du Central Statistical Authority et la seconde sur l'emploi ou la force du travail en 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises informelles emploient 50,6 % des actifs</li> <li>- 43,29 % de ces entreprises travaillent dans le secteur productif et 37,78 % dans ceux du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration</li> <li>- 99 % des entreprises sont détenues par un propriétaire unique contre seulement 0,5 % dans le cadre d'un partenariat organisé. Les coopératives et les associations qui sont en cours de développement représentent donc pour le moment une infime partie des entités informelles</li> <li>- La majeure partie des actifs occupés sont soit des travailleurs domestiques (50,3 %) soit des travailleurs employés à leur propre compte (40,9 %) et ces activités sont en grande partie informelles</li> <li>- Seulement 8,8 % des actifs occupés selon le statut de l'emploi ont un statut de salarié et par conséquent une possibilité de contrat de travail formalisé</li> <li>- Le pourcentage des emplois dans le secteur informel atteindrait 91,2 %, relativement à la population active globale occupée</li> </ul>
Maroc	Plusieurs enquêtes sur le secteur informel depuis 1984 dont la plus récente date de 1999/2000 et porte sur le secteur informel non agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'UPI est estimé à 1 233 40, dont environ 71,6 % en zones urbaines. Ce chiffre est largement supérieur aux estimations de 1988 (244 869 en zones urbaines à l'exception du BTP) et à celles de 1997 (513 450 UPI en zones urbaines ayant un local fixe) et indique la part croissante prise par l'économie informelle dans l'emploi national</li> <li>- Les UPI sont composées dans 70,5 % des cas d'une personne et occupent en moyenne 1,5 personne par unité</li> <li>- Les UPI emploient environ 12,7% de femmes contre 87,3 % d'hommes et une population active ayant un âge moyen d'environ 36,5 ans</li> <li>- Les salariés des UPI représentent 18,4% des actifs occupés et 81,4 % d'entre eux exercent leur activité dans un cadre familial</li> <li>- 48,2% des actifs de l'économie informelle travaillent dans le commerce et la réparation (dont 36,9 % dans le commerce de détail en magasin)</li> <li>- 25% sont occupés dans l'industrie et l'artisanat (dont 49,7 % dans les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure)</li> <li>- Environ 19,8 % assurent les services hors commerce (dont 30,5 % dans les services aux personnes et 28,3 % dans les activités de transport et de communication)</li> <li>- 7 % sont présents dans la construction et les travaux publics</li> <li>- De façon globale, le secteur informel au Maroc, cumule 39 % de l'emploi global hors secteur agricole</li> <li>- Le secteur informel pris dans son ensemble contribue globalement pour près de 40,5 % à la production de la richesse nationale</li> <li>- Augmentation de 7 % du nombre d'UPI et augmentation de 8 % du nombre d'actifs occupés dans le secteur informel</li> </ul>

Pays étudiés	Sources d'information	Secteur informel
Afrique du Sud	Enquête sur l'emploi de 2001, et enquête sur l'économie informelle de 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'économie sud-africaine est l'une des moins informelles du continent africain dans la mesure où la contribution du secteur informel au PIB s'élèverait à 28,4 % en 2005 <sup>44</sup> contre 50 à 60 % pour le secteur informel béninois et sénégalais</li> <li>- Plus de 4 millions d'actifs soit 34 % de l'emploi total, dont 26 % de ces actifs employés dans les entreprises et 8% dans le travail domestique.</li> <li>- Plus de femmes que d'hommes (45 % contre 25 %)</li> <li>- Les travaux domestiques représentent 25 % de l'emploi informel, alors qu'ils ne représentent que 8 % de l'emploi total, et ces travaux emploient 39 % des femmes occupées</li> <li>- L'emploi informel occupe 53 % de la population active dans les zones non urbaines contre 27 % dans les zones urbaines</li> <li>- L'emploi agricole et le secteur des services représentent 52 % de l'emploi informel</li> <li>- La construction et le commerce emploient 30 % des actifs du secteur informel ; avec 60 % de femmes dans les emplois du secteur du commerce</li> <li>- 81 % des agriculteurs, jardiniers et travailleurs agricoles qualifiés, 36 % des ouvriers non qualifiés et 32 % des artisans sont dans le secteur informel</li> <li>- 80 % des entreprises informelles s'approvisionnent auprès des entreprises formelles</li> <li>- 36 % des entreprises informelles vendent directement leurs produits aux entreprises formelles</li> <li>- 50 % des entreprises informelles se trouvent en concurrence directe avec les entreprises du secteur formel</li> <li>- Seulement 14 % des entreprises informelles font de la sous-traitance</li> <li>- Le secteur informel dans ce pays couvre une large variété d'activités professionnelles</li> <li>- L'économie informelle est montée en puissance de 1997 à 2001</li> <li>- Le nombre de travailleurs actifs dans le secteur informel (hors emplois de subsistance dans l'agriculture et travailleurs domestiques) a doublé entre 1997 et 2001, passant de 965 000 à 1 873 000, et que les travailleurs actifs dans le secteur, incluant les emplois agricoles et domestiques, représentent au moins 30 % du marché du travail sud-africain</li> <li>- La contribution au PIB de la micro et petite activité de type informel s'élèverait à 28 % en 2002</li> <li>- L'emploi informel est doublé d'une discrimination raciale ; 84 % des actifs du secteur informel sont des noirs contre 7 % de métis, 2 % d'indiens et 6 % de blancs</li> </ul>
Bénin	Enquête réalisée par le ministère béninois du plan et la Banque Mondiale et enquêtes 1-2-3 UEMOA, 2001/2003 de AFRISTAT-DIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence massive des actifs indépendants (1 473 272) suivie par celle des aides familiaux (598 410)</li> <li>- 97 % de femmes contre 93 % d'hommes seraient actuellement occupés dans le secteur informel</li> <li>- Le poids du secteur informel est en évolution croissante : il occupe 86 % de la population active en 1979 et environ 93 % en 1992</li> <li>- Le secteur informel représente 95 % de l'emploi total. Dans la capitale, il occupe 80 % des emplois</li> <li>- Croissance annuelle d'environ 10 % du nombre d'emplois informels</li> </ul>

<sup>43</sup> Selon les données de la Banque Mondiale.

Pays étudiés	Sources d'information	Secteur informel
Sénégal	Enquête sénégalaise auprès des ménages de 2001/02 et les enquêtes 1-2-3 UEMOA, 2001/2003 de AFRISTAT-DIAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les emplois du secteur informel dans la capitale sénégalaise représentent environ 90 % de l'emploi total ; soit 77,5 % hors secteur agricole</li> <li>- La région de Dakar compte 281 600 UPI employant 434 200 personnes dans les branches marchandes non agricoles</li> <li>- En moyenne chaque ménage tire l'ensemble ou une partie de ses revenus en dirigeant une UPI</li> <li>- Environ 47 % des UPI sont actives dans le commerce, 31 % dans l'industrie et 21 % dans les services</li> <li>- La taille moyenne des micro-unités est de 1,5 emploi par unité et l'auto-emploi est la règle dans deux établissements sur trois</li> <li>- Les actifs du secteur informel ont une moyenne d'un peu plus de 7 années dans l'emploi</li> <li>- Plus de 42 % des emplois sont occupés par des femmes et celles-ci sont concentrées dans les emplois précaires, c'est-à-dire parmi les travailleurs à leur compte et les aides familiaux</li> <li>- Le secteur informel est essentiellement tourné vers la satisfaction des besoins des ménages puisque 83 % de la demande qui lui est adressée sert à la consommation finale de ces derniers</li> <li>- La participation du secteur informel de Dakar à la production de la richesse nationale est estimée à environ 11 % du PIB et à 13 % du PIB non agricole</li> </ul>

L'analyse faite à partir des données des enquêtes sur le secteur informel dans ces quelques pays africains, montre que ce secteur loin de régresser, est en train de prendre de l'ampleur dans l'ensemble des pays africains. Ce constat vaut autant pour les pays émergents tel que l'Afrique du Sud que pour les pays les moins développés de l'Afrique de l'Ouest. La réalité économique des pays africains montre que le secteur informel est le passage obligé de l'immense majorité des jeunes et des adultes pour s'insérer dans le marché du travail et exercer un emploi.

L'analyse du marché du travail en Afrique montre clairement que les actifs du secteur informel connaissent des difficultés liées au manque d'instruction primaire, de formation technique et de formation aux techniques de gestion. Par exemple, en Ethiopie, 55 % des hommes et 93 % des femmes actifs du secteur informel sont soit analphabètes, soit n'ont pas dépassé le niveau de l'éducation primaire. Le même constat est fait lors de l'enquête AFRISTAT sur le secteur informel dans les sept capitales de l'Afrique de l'Ouest par la comparaison des niveaux d'instruction des actifs occupés dans le secteur public, privé formel et informel. Les premiers ont cumulé un peu plus de 11 années de scolarité, les deuxièmes environ 9 années tandis que les derniers ont seulement atteint une moyenne de présence à l'école d'un peu plus de 3 années. Également cela se justifie en Afrique du Sud, où l'enquête sur l'emploi 2001 montre que si 55,6 % des actifs du secteur formel ont atteint ou dépassé le niveau baccalauréat, 80 % des actifs du secteur informel n'ont pas atteint ce niveau. De ce constat, il ressort la nécessité d'une meilleure valorisation des ressources humaines.

## Descripteurs définissant les niveaux du Cadre Européen des Certifications (CEC)

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

	Savoirs	Aptitudes	Compétences
	Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels	Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments)	Le CEC fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie
<b>Niveau 1</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1 :	Savoirs généraux de base	Aptitudes de base pour effectuer des tâches simples	Travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré
<b>Niveau 2</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2 :	Savoirs factuels de base dans un domaine de travail d'étude	Aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples	Travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie
<b>Niveau 3</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3 :	Savoirs couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études	Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base	Prendre des responsabilités pour effectuer des tâches dans un domaine de travail ou d'études. Adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes
<b>Niveau 4</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4 :	Savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études	S'autogérer dans la limite des consignes définies dans des contextes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer. Superviser le travail habituel d'autres personnes, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités liées au travail ou aux études
<b>Niveau 5*</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5 :	Savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs	Gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits	Gérer et superviser dans des contextes d'activités professionnelles ou d'études où les changements sont imprévisibles. Réviser et développer ses performances et celles des autres
<b>Niveau 6**</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6 :	Savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes	Aptitudes avancées, faisant preuve de maîtrise et de sens de l'innovation, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études	Gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes professionnels ou d'études imprévisibles. Prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif

	Savoirs	Aptitudes	Compétences
<b>Niveau 7***</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7 :	Savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche Conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines	Aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines	Gérer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnels et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes
<b>Niveau 8****</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8 :	Savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	Aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles	Démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche

### Compatibilité avec le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur :

Le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur propose des descripteurs pour les cycles d'enseignement.

Chaque descripteur de cycle propose un énoncé générique des attentes en matière de résultats et d'aptitudes habituellement associés aux certifications qui représentent la fin de ce cycle.

\* Le descripteur du cycle court de l'enseignement supérieur (à l'intérieur du premier cycle ou lié à celui-ci), élaboré dans le contexte de l'"initiative conjointe pour la qualité" dans le cadre du processus de Bologne, correspond aux acquis à posséder au terme de l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 5 du CEC.

\*\* Le descripteur du premier cycle dans le cadre des qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur approuvé par les ministres de l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne correspond aux acquis à posséder au terme de l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 6 du CEC.

\*\*\* Le descripteur du deuxième cycle dans le cadre des qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur approuvé par les ministres de l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne correspond aux acquis à posséder au terme de l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 7 du CEC.

\*\*\*\* Le descripteur du troisième cycle dans le cadre des qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur approuvé par les ministres de l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne correspond aux acquis à posséder au terme de l'éducation et de la formation pour obtenir le niveau 8 du CEC.



## Tableaux récapitulatifs d'une série d'indicateurs proposés pour l'EFTP

**Tableau G.1**

Indicateurs d'accès et de couverture

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
<b>Taux de transition :</b> (secondaire 1 <sup>er</sup> cycle de l'EFTP-secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle de l'EFTP ; secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle de l'EFTP-supérieur de l'EFTP)	<p><b>Description :</b> Proportion de nouveaux élèves admis en première année d'un cycle de l'EFTP (secondaire 1<sup>er</sup> cycle de l'EFTP, secondaire 2<sup>ème</sup> cycle de l'EFTP, supérieur de l'EFTP) par rapport au nombre d'élèves de la dernière année du cycle précédent (primaire, secondaire 1<sup>er</sup> cycle de l'EFTP, secondaire 2<sup>ème</sup> de l'EFTP), l'année antérieure</p> <p><b>Objet :</b> Mesure la proportion d'élèves qui passe d'un cycle de l'EFTP formel à un autre, d'une année à une autre</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'indicateur est simple à calculer, les données rétrospectives sur les nouveaux entrants ne sont pas toujours disponibles. Seuls les nouveaux entrants des établissements autant publics que privés sont pris en compte, attention à ne pas comptabiliser les redoublants dans le calcul, mais également des élèves issus d'autres systèmes éducatifs.</li> <li>- Le taux de transition peut être supérieur au taux d'obtention du diplôme de l'EFTP à un cycle donné, dans la mesure où les programmes d'EFTP comptent une forte population d'adulte, qui ne vient pas forcément d'avoir terminé un cycle primaire, ou secondaire l'année N-1.</li> <li>- Il réside une certaine difficulté dans le calcul de ces taux de transition car les programmes d'EFTP sont quelquefois "terminaux" en ce sens qu'ils préparent l'étudiant à quitter le système éducatif et à entrer dans le marché du travail. En outre, nous avons jugé inutile de calculer un taux de transition pour le passage du primaire au secondaire de l'EFTP dans la mesure où les programmes d'EFTP en tant que tels n'existent pas au niveau primaire.</li> </ul>	$\frac{\text{Nouveaux entrants en première année d'un cycle donné de l'EFTP en année N}}{\text{Effectifs des élèves de la dernière année du cycle précédent de l'EFTP de l'année N-1}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveaux entrants au secondaire 1<sup>er</sup> cycle, ou 2<sup>ème</sup> cycle, ou encore supérieur de l'EFTP, l'année N</li> <li>- Effectifs des élèves de la dernière année du primaire, du secondaire 1<sup>er</sup> cycle de l'EFTP, du secondaire 2<sup>ème</sup> cycle de l'EFTP</li> </ul> <p><i>Sources de données : Système éducatif</i></p>
<b>Taux Brut de Scolarisation (TBS)</b>	<p><b>Description :</b> Rapport entre le nombre d'élèves inscrits dans un niveau d'étude (secondaire 1<sup>er</sup> cycle de l'EFTP, secondaire 2<sup>ème</sup> cycle de l'EFTP, supérieur de l'EFTP) et la population ayant l'âge officiel d'être dans ce cycle, pour une année scolaire donnée</p> <p><b>Objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure le niveau général de participation d'un niveau éducatif donné</li> <li>- Permet d'estimer la capacité d'accueil global disponible dans l'EFTP</li> </ul> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce taux doit prendre en compte dans son calcul, le nombre total des élèves inscrits dans les établissements d'EFTP publics et privés.</li> <li>- Ce taux peut parfois dépasser 100 %, dans la mesure où les élèves trop âgés et trop jeunes sont inclus dans son calcul.</li> <li>- L'analyse de l'évolution des TBS sur plusieurs années permet de mesurer l'effort accompli au niveau de l'accès à l'EFTP.</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre total d'élèves à un cycle donné de l'EFTP l'année N}}{\text{Total de la population ayant l'âge légal d'accéder à ce cycle de l'EFTP l'année N}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre total d'élèves inscrits au secondaire 1<sup>er</sup> cycle de l'EFTP, au secondaire 2<sup>ème</sup> cycle de l'EFTP, tous âges confondus</li> <li>- Population ayant l'âge officiel d'être au secondaire 1<sup>er</sup> cycle ou 2<sup>ème</sup> cycle de l'EFTP</li> </ul> <p><i>Sources de données : Système éducatif ; recensement Général de la Population</i></p>
<b>Nombre d'élèves dans l'EFTP de la CITE 2 et 3 (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles) en % du total des effectifs de la CITE 2 et 3.</b>	<p><b>Description :</b> Donne la part de l'EFTP dans l'enseignement secondaire</p> <p><b>Objet :</b> Permet de voir la relation entre le développement du secondaire général et celui de l'EFTP</p>	$\frac{\text{Nombre d'élèves dans l'EFTP au niveau du secondaire}}{\text{Effectifs total des élèves du secondaire}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Effectifs des élèves dans le secondaire de l'EFTP Effectifs des élèves du secondaire</p> <p><i>Sources de données : Système éducatif</i></p>

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
<p>Nombre d'élèves dans l'EFTP respectivement de la CITE 2 (1<sup>er</sup> cycle du secondaire) et de la CITE 3 (2<sup>ème</sup> cycle du secondaire) ; en % respectivement du total des effectifs scolaires de la CITE 2 et de la CITE 3.</p>	<p><b>Description :</b> Donne la part de l'EFTP dans les différents cycles de l'enseignement secondaire</p> <p><b>Objet :</b> Permet de voir la relation entre le développement des cycles du secondaire général et ceux de l'EFTP</p>	<p>Nombre d'élèves dans l'EFTP au niveau respectivement du 1<sup>er</sup> cycle et du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire</p> $\frac{\text{Effectifs total des élèves respectivement du 1}^{\text{er}} \text{ cycle et du 2}^{\text{ème}} \text{ cycle du secondaire}}{\text{Effectifs des élèves dans le 1}^{\text{er}} \text{ cycle et le 2}^{\text{ème}} \text{ cycle du secondaire de l'EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Effectifs des élèves dans le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire de l'EFTP Effectifs des élèves du 1<sup>er</sup> cycle et du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>
<p>% des effectifs du privé au niveau du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire de l'EFTP.</p>	<p><b>Description :</b> Proportion des élèves de l'EFTP formés par le secteur privé pour une année scolaire donnée</p> <p><b>Objet :</b> Permet d'appréhender la part du secteur privé dans les programmes d'EFTP au niveau du secondaire</p>	<p>Nombre d'élèves dans les établissements privés d'EFTP au niveau respectivement du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire privé de l'année N</p> $\frac{\text{Total des élèves dans les établissements d'EFTP respectivement du 1}^{\text{er}} \text{ et du 2}^{\text{ème}} \text{ cycle du secondaire de l'année N}}{\text{Effectifs des élèves dans les établissements privés d'EFTP du 1}^{\text{er}} \text{ cycle et du 2}^{\text{ème}} \text{ cycle du secondaire de l'EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Effectifs des élèves dans les établissements privés d'EFTP du 1<sup>er</sup> cycle et du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire de l'EFTP Effectifs des élèves dans le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire de l'EFTP</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>
	<p><b>Remarque :</b> - L'information n'est pas toujours disponible pour les établissements privés qui pourtant représentent une grosse part de prestataire d'EFTP, il faudrait alors mettre en place un dispositif centralisé qui permettrait de recueillir des données provenant de tous les acteurs de l'EFTP.</p>	
<p>% des filles/femmes inscrites dans le secondaire de l'EFTP</p>	<p><b>Description :</b> Proportion de filles dans l'EFTP</p> <p><b>Objet :</b> Permet de voir la participation des filles/femmes dans les programmes d'EFTP</p>	<p>Nombre de filles et/ou femmes inscrites dans l'EFTP secondaire</p> $\frac{\text{Nombre total d'inscrits dans l'EFTP secondaire}}{\text{Effectifs des élèves dans le 1}^{\text{er}} \text{ cycle et le 2}^{\text{ème}} \text{ cycle du secondaire de l'EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Nombre de filles/femmes inscrites dans l'EFTP Total des effectifs de l'EFTP</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>
	<p><b>Remarque :</b> - L'indicateur est simple à calculer et peut être désagrégé par filière de l'EFTP, par secteur (public et privé) et par niveau.</p>	
<p>Taux d'accroissement annuel de l'effectif des élèves/étudiants dans l'EFTP (secondaire ; supérieur)</p>	<p><b>Description et objet :</b> Permet de suivre le développement de l'EFTP au niveau du secondaire et du supérieur</p>	$\frac{[\text{Effectif des élèves/étudiants dans l'EFTP de l'année (N)}] - [\text{Effectif des élèves/étudiants dans l'EFTP de l'année (N-1)}]}{\text{Nombre d'établissements de l'EFTP de l'année (N-1)}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Effectif des élèves/étudiants par année. Nombre d'établissements de l'EFTP (secondaire ; supérieur)</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>

**Tableau G.2**

Indicateurs d'efficacité interne du sous-système de l'EFTP

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
<b>Taux de promotion</b>	<p><b>Description :</b> Il correspond à la proportion des élèves inscrits dans l'EFTP ayant terminé avec succès un grade donné et passant au grade supérieur l'année d'après</p> <p><b>Objet :</b> Ce taux permet de mesurer l'efficacité interne d'un système éducatif</p> <p><b>Remarque :</b> - Possibilité de désagréger l'indicateur suivant la filière et le cycle. Un taux de promotion faible traduit un faible rendement du système. Un taux de promotion supérieur à 100 signifie qu'il y a eu des transferts d'élèves. L'analyse de cet indicateur sur plusieurs années peut permettre de déceler des tendances (amélioration, stagnation, diminution) qui sont à prendre en compte lorsque l'on veut effectuer des projections d'effectifs.</p>	$\frac{\text{Nombre d'élèves au grade J+1 promus à l'année N+1}}{\text{Nombre total d'élèves au grade J de l'année N}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Nombre d'élèves inscrits au grade J de l'année N Nombre d'élèves promus au grade J+1 de l'année N+1</p> <p><i>Source de donnée : Système éducatif</i></p>
<b>Taux de redoublement</b>	<p><b>Description :</b> Proportion d'élèves inscrits dans l'EFTP à un grade donné et qui restent dans le même grade l'année scolaire suivante</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer "l'inefficacité" interne des systèmes éducatifs</p> <p><b>Remarque :</b> - Possibilité de désagréger l'indicateur suivant la filière et le cycle - Le redoublement semble moins fréquent dans l'EFTP que dans l'enseignement général ; dans certains programmes il peut même ne pas exister, ou au moins être évité autant que possible. Certains programmes d'EFTP ciblent des étudiants qui ont redoublé une ou plusieurs fois dans l'enseignement général et sont considérés comme pouvant donc facilement abandonner - Des taux de redoublement élevés sont normalement liés à des problèmes d'efficacité interne du système et peuvent être l'indice d'un niveau d'instruction médiocre, mais attention, ce taux à lui seul ne permet pas de conclure sur les causes de l'inefficacité du système éducatif - Cet indicateur doit être interprété avec prudence, surtout lorsque l'on fait des comparaisons entre divers systèmes éducatifs, car les règles de passage ne sont pas toujours les mêmes - Des taux de redoublement faibles peuvent être le résultat de politiques volontaristes de promotion automatique des élèves en classe supérieure</p>	$\frac{\text{Redoublants du grade J de l'année N}}{\text{Effectif élèves du grade J de l'année N-1}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Effectif des redoublants du grade J de l'année N Effectif des élèves du grade J de l'année N-1</p> <p><i>Source de donnée : Système éducatif</i></p>
<b>Taux d'abandon</b>	<p><b>Description :</b> Pourcentage des élèves inscrits dans l'EFTP à un grade donné qui abandonnent durant ou à l'issue d'une année académique donnée</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer "l'inefficacité" interne des systèmes éducatifs</p> <p><b>Remarque :</b> - Possibilité de désagréger l'indicateur suivant la filière, et le cycle - Des taux d'abandon élevés sont considérés comme signe d'inefficacité du système éducatif et une perte en "année-élève", d'où un gaspillage en ressource</p>	$100\% - (\text{Taux de promotion apparente} - \text{Taux de redoublement})$ <p><i>Ou encore</i></p> $\frac{\text{Nombre d'élèves du grade G abandonnant l'année N}}{\text{Nombre d'élèves inscrits dans le grade G l'année N}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Taux de redoublement Taux de promotion Nombre d'élèves inscrits dans le grade G l'année N Nombre d'élèves du grade G abandonnant l'année N</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
<p><b>Taux de réussite à un examen final</b></p>	<p><b>Description :</b> Proportion d'élèves qui obtiennent le diplôme final d'un cycle donné, par rapport aux inscrits ayant passé les épreuves de l'examen sanctionnant la fin du cycle</p> <p><b>Objet :</b> Ce taux permet de mesurer la performance du système éducatif à la sortie du cycle</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce taux est apparenté au taux de promotion, c'est juste qu'il s'applique à la dernière année d'un cycle</li> <li>- Les taux de réussite aux examens, peuvent s'avérer peu intéressants pour l'EFTP à cause de l'immense variété des programmes d'EFTP avec des durées différentes : il est possible qu'un pays ait, au même niveau CITE, plusieurs programmes d'EFTP avec des durées de six mois à quatre ans, et que tous ces programmes mènent à un certificat</li> <li>- Un taux de réussite élevé indique un bon rendement du système éducatif, mais ne permet pas de juger de la valeur intrinsèque des diplômés et de l'adéquation de leur qualification aux besoins du marché de l'emploi</li> <li>- Ce taux ne peut dépasser 100 %, il prend en compte les candidats libres et est différent du taux de diplômés</li> </ul>	<p>Nombre de candidats ayant réussi à l'examen final d'un cycle donné</p> $\frac{\text{Nombre de candidats ayant réussi à l'examen final d'un cycle donné}}{\text{Nombre d'inscrits ayant passé les épreuves de cet examen}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <p>Nombre d'inscrits à l'examen final d'un cycle donné ayant réussi l'examen Nombre d'inscrits ayant passé les épreuves de cet examen</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>
<p><b>Taux de diplômés</b></p>	<p><b>Description :</b> Il compare le nombre d'élèves de la dernière année d'un cycle donné ayant réussi à l'examen final et le nombre d'élèves inscrits en dernière année</p> <p><b>Objet :</b> Mesure l'efficacité du système en fin de cycle</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de désagréger l'indicateur suivant le diplôme, le domaine, la filière, le cycle</li> <li>- Un taux de diplômé élevé indique un bon rendement du système éducatif (efficacité interne), mais ne permet pas de préjuger de la valeur intrinsèque des diplômés et de l'adéquation de leur qualification aux besoins du marché de l'emploi (efficacité externe). Ce taux prend uniquement en compte les individus formés dans le système formel, les formations non formelles reçues ne sont pas prises en compte, quoi qu'ils soient pourvoyeurs de mains-d'œuvre qualifiées</li> </ul>	<p>Nombre de diplômés d'un cycle l'année N</p> $\frac{\text{Nombre de diplômés d'un cycle l'année N}}{\text{Effectif des élèves en dernière année du cycle l'année N}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <p>Nombre de diplômés Effectif des étudiants en dernière année</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>
<p><b>Taux de survie à un grade J</b></p>	<p><b>Description :</b> Proportion d'une cohorte d'élèves entrés ensemble en première année d'un cycle d'EFTP et qui atteignent une certaine année d'étude J de ce cycle, avec ou sans redoublement(s)</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer le pouvoir ou la capacité de rétention des élèves au sein du système éducatif, et aussi d'évaluer l'incidence des redoublements et abandons sur l'efficacité du système éducatif</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La survie jusqu'à une classe donnée ne peut pas être calculée tout simplement parce que les effectifs de l'EFTP ne sont pas disponibles par classe</li> <li>- Un taux de survie élevé indique plus ou moins une capacité importante du système éducatif à garder les élèves dans le système</li> <li>- Un taux de survie ou de rétention élevé peut être la conséquence de redoublements répétés, ce qui n'est pas un indice d'efficacité du système</li> <li>- Cet indicateur est calculé en faisant appel à des modèles d'analyse de cohortes qui se fondent sur un certain nombre d'hypothèses, il convient d'être prudent lorsque l'on fait des comparaisons entre les pays, entre niveaux d'enseignement...</li> <li>- Comme tous les indicateurs utilisant des données longitudinales, le problème de disponibilité des données par cohorte sur tout le cycle se pose</li> </ul>	<p>Total cumulé des élèves d'une cohorte donnée ayant atteint un niveau d'étude J, avec ou sans redoublement(s)</p> $\frac{\text{Total cumulé des élèves d'une cohorte donnée ayant atteint un niveau d'étude J, avec ou sans redoublement(s)}}{\text{Nombre initial d'élèves de cette cohorte de référence}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cumul du nombre d'élèves d'une cohorte de référence ayant atteint une année d'étude J donnée, avec ou sans redoublement(s)</li> <li>- Nombre initial d'élèves faisant partie de cette même cohorte de référence</li> </ul> <p><i>Sources de données : Système éducatif</i></p>

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Durée moyenne des études par diplômé	<p><b>Description :</b> C'est le rapport entre les ressources totales utilisées (mesurées en année-élève) par une cohorte d'élèves diplômés à la fin d'un cycle donné avec ou sans redoublement(s) et le nombre total de diplômés de la même cohorte</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer l'efficacité-coût de la production d'un système éducatif</p> <p><b>Remarque :</b> - Plus la valeur de cet indicateur est supérieure à la durée normale du cycle d'étude, plus le nombre d'année-élèves "gaspillé" est important, plus le rendement interne est faible - La fiabilité de cet indicateur dépend de la cohérence et de la fiabilité des données relatives aux inscriptions et aux redoublements pour des années d'étude données et pour une période de deux années scolaires consécutives minimum - Lorsque l'on fait des comparaisons entre pays, il convient de tenir compte du fait que les règles relatives au redoublement varient d'un pays à l'autre</p>	$\frac{\text{Total cumulé du nombre d'années-élèves dépensées par une cohorte d'élèves en fin de cycle avec ou sans redoublement}}{\text{Nombre total de diplômés issus de cette cohorte, N durée normale du cycle}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> - Cumul du nombre "d'années-élèves" dépensé par une cohorte d'élèves diplômés en fin de cycle avec ou sans redoublement(s) - Nombre total de diplômés faisant partie de cette même cohorte</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>
Taux d'accroissement des établissements de l'EFTP (secondaire ; supérieur)	<p><b>Description et objet :</b> Évolution de l'EFTP d'une année à une autre en termes de structures</p> <p><b>Remarque :</b> - Si X=1 on aura un taux d'accroissement annuel très faible : vu cependant que les établissements d'EFTP évoluent lentement en termes de nombre, il serait indiqué de considérer un intervalle de temps plus élevé</p>	$\frac{[\text{Nombre d'établissements d'EFTP de l'année (N)}] - [\text{Nombre d'établissements d'EFTP de l'année (N-X)}]}{\text{Nombre des établissements d'EFTP de l'année (N-X)}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Nombre d'établissements d'EFTP suivant les années</p> <p><i>Sources de données : Système éducatif</i></p>
Part du privé dans les établissements d'EFTP	<p><b>Description et objet :</b> Proportion d'établissements d'EFTP relevant du secteur d'activité privé</p> <p><b>Remarque :</b> - Afin de voir quels sont les domaines de prédilection du privé, l'indicateur peut être présenté selon les domaines/filières de formation</p>	$\frac{\text{Nombre d'établissement d'EFTP privé}}{\text{Nombre d'établissement d'EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> - Nombre d'établissement d'EFTP privé - Nombre d'établissement d'EFTP</p> <p><i>Source de données : Système scolaire</i></p>
Coefficient d'Efficacité Interne (CEI)	<p><b>Description et objet :</b> Ce coefficient s'obtient par la méthode de la cohorte reconstituée. C'est le rapport entre le nombre théorique d'années-élèves nécessaires à l'achèvement du cycle d'étude (pour chacun des inscrits), s'il n'y a eu ni abandon ni redoublement et le nombre d'années-élèves que la cohorte a effectivement consacré (pour former chacun des diplômés). Le coefficient est compris entre 0 (inefficacité totale) et 1 (efficacité maximale) L'inverse du coefficient d'efficacité est appelé coefficient de déperdition</p> <p><b>Remarque :</b> - Cet indicateur est calculé en faisant appel à des modèles d'analyse de cohortes qui se fondent sur un certain nombre d'hypothèses, il convient d'être prudent lorsque l'on fait des comparaisons entre les pays, entre niveaux d'enseignement - Comme tous les indicateurs utilisant des données longitudinales le problème de disponibilité des données par cohorte sur tout le cycle se pose</p>	$\frac{\text{Nombre théorique d'années-élèves nécessaires à l'achèvement du cycle}}{\text{Nombre d'années-élèves réellement utilisés}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> - Effectif des étudiants de la cohorte en première année - Répartition des étudiants de la cohorte suivant les grades et le nombre d'années dans le cycle</p> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>

**Tableau G.3**

Indicateurs de ressources humaines et matérielles

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Ratio élèves/ formateurs	<p><b>Description :</b> Le ratio élèves/formateurs est le rapport entre le nombre d'élèves en équivalent plein temps formés à un niveau de formation donné et le nombre de formateurs en équivalent plein temps pour ce même niveau</p> <p><b>Objet :</b> C'est un "indicateur de la part de la ressource la plus importante mise à la disposition de chaque élève, à savoir les services des enseignants" <i>(OCDE 1992, p. 82)</i></p> <p><b>Remarque :</b> - Possibilité de désagréger l'indicateur suivant la filière et le cycle. Un taux de promotion faible traduit un faible rendement du système. Un taux de promotion supérieur à 100 signifie qu'il y a eu des transferts d'élèves - L'analyse de cet indicateur sur plusieurs années peut permettre de déceler des tendances (amélioration, stagnation, diminution) qui sont à prendre en compte lorsque l'on veut effectuer des projections d'effectifs</p>	$\frac{\text{Nombre d'élèves en équivalent plein temps à un niveau de formation donnée}}{\text{Nombre de formateurs en équivalent plein temps pour ce même niveau}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> - Effectifs des élèves en équivalent plein temps à un niveau de formation donné - Effectif des formateurs en équivalent plein temps pour ce même niveau <i>Source de donnée : Système éducatif</i></p>
Ratio élèves/classe	<p><b>Description :</b> C'est le rapport entre le nombre d'élèves à un niveau de formation donnée et le nombre de classes disponibles à ce même niveau</p> <p><b>Objet :</b> Permet d'évaluer la capacité d'accueil du sous-secteur de l'EFTP en termes d'infrastructures</p> <p><b>Remarque :</b> - L'indicateur peut être désagrégué par domaines et filières, le statut de l'établissement</p>	$\frac{\text{Nombre d'élèves à un niveau de formation donnée}}{\text{Nombre de classes disponibles pour ce niveau donné de formation}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> - Effectifs des élèves à un niveau de formation donné - Nombre de classes disponibles à ce même niveau de formation <i>Source de donnée : Système éducatif</i></p>
Ratio élèves/ateliers ou laboratoires de pratique	<p><b>Description :</b> C'est le rapport entre le nombre d'élèves à un niveau de formation et le nombre de laboratoires ou d'ateliers mis à leur disposition</p> <p><b>Objet :</b> Indicateur de qualité de la formation</p> <p><b>Remarque :</b> - Ce ratio peut être présenté suivant le domaine, la filière, et selon le statut de l'établissement - Ce ratio est valable pour les formations techniques, attention à ne pas inclure dans l'effectif des élèves ceux suivant une formation professionnelle non technique</p>	$\frac{\text{Nombre d'élèves à un niveau de formation donnée}}{\text{Nombre de laboratoires ou ateliers}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> - Effectifs des élèves à un niveau de formation donnée - Nombre de laboratoires ou d'ateliers disponible à ce même niveau de formation</p>
Taux de qualification des enseignants	<p><b>Description :</b> C'est le nombre d'enseignants ayant une qualification dans le domaine de formation où ils évoluent</p> <p><b>Objet :</b> Indicateur de qualité de la formation</p> <p><b>Remarque :</b> L'indicateur peut être désagrégué par filière, domaine, et selon le statut de l'établissement</p>	$\frac{\text{Nombre d'enseignants certifiés dans un niveau de formation donnée et évoluant à ce niveau de formation}}{\text{Nombre total d'enseignants évoluant à ce niveau de formation}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> - Effectifs des enseignants certifiés - Effectif total des enseignants <i>Source de données : Système éducatif</i></p>



Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Niveau moyen de satisfaction par rapport aux équipements	<p><b>Description et objet :</b> Permet une appréciation globale de la satisfaction par rapport aux équipements</p>	<p>Somme des scores d'appréciation des équipements pour chaque établissement (sur une échelle ordinale de 1 à 10 par exemple) <math>\times 100</math></p> <p>Nombre total des établissements d'EFTP</p> <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Score d'appréciation des équipements par établissement</li> <li>- Nombre d'établissements</li> </ul> <p>Source de données : Système éducatif</p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur important pour la formation technique, il peut être présenté par type d'équipement</li> <li>- Cet indicateur nécessite que soit fait l'inventaire des équipements et qu'une échelle d'appréciation soit affectée à chaque type d'équipement. Un score moyen de l'état des équipements sera après affecté à l'établissement, ce dernier servira au calcul du score national d'appréciation des équipements</li> <li>- Cet indicateur est basé sur des appréciations d'où sa subjectivité, d'autre part il nécessite que les établissements fournissent des données calculées, ce qui n'est pas toujours évident</li> </ul>	
Niveau moyen de satisfaction par rapport aux locaux	<p><b>Description et objet :</b> Appréciation globale de la satisfaction par rapport aux locaux (salles de classe, laboratoires, ateliers, locaux administratifs)</p>	<p>Somme des scores d'appréciation pour chaque établissement (sur une échelle ordinale de 1 à 10 par exemple) <math>\times 100</math></p> <p>Nombre total des établissements d'EFTP</p> <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Scores d'appréciation des locaux par établissement</li> <li>- Nombre d'établissements</li> </ul> <p>Source de données : Système éducatif</p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de présenter l'indicateur par type de locaux, et aussi selon le statut de l'établissement</li> </ul>	
Pourcentage d'enseignants recyclés aux nouvelles formules de formation	<p><b>Description et objet :</b> Permet d'apprécier la qualité de la formation</p>	<p>Nombre d'enseignants recyclés aux nouvelles formules de formation à un niveau de formation donnée <math>\times 100</math></p> <p>Nombre total d'enseignants à ce niveau de formation</p> <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectif des enseignants recyclés</li> <li>- Effectif total des enseignants</li> </ul> <p>Sources de données : Système scolaire</p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de désagréger l'indicateur par filières et domaines de formation d'EFTP</li> </ul>	
Nombre moyen de partenaires pour un établissement d'EFTP	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de l'établissement sur le monde professionnel</li> <li>- Facteur favorisant l'insertion professionnelle</li> </ul>	<p>Somme cumulée des partenaires des différents établissements <math>\times 100</math></p> <p>Nombre total des établissements</p> <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires par établissement</li> <li>- Nombre d'établissements</li> </ul> <p>Sources de données : Système éducatif et Ministères concernés</p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de désagréger l'indicateur par domaine de formation d'EFTP</li> </ul>	



**Tableau G.4**

Indicateurs de financement

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Part du budget de l'État accordée à l'éducation	<p><b>Description :</b> Pourcentage du budget de l'État alloué à l'éducation</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer l'effort financier de l'État en faveur de l'éducation</p>	$\frac{\text{Budget accordé à l'éducation}}{\text{Budget de l'État}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources budgétaires de l'éducation</li> <li>- Budget de l'État</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Système éducatif, Ministère des finances</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus cet indicateur est élevé, plus on estime que l'État accorde une grande priorité à l'éducation dans son ensemble. L'analyse de cet indicateur sur plusieurs années permet de mesurer l'évolution de l'effort consenti par l'État au secteur de l'éducation</li> </ul>	
Part du budget de l'éducation accordée à l'EFTP	<p><b>Description :</b> Rapport entre les ressources accordées à l'EFTP et celles de l'éducation</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer le poids financier de l'EFTP dans le budget de l'éducation</p>	$\frac{\text{Budget accordé à l'EFTP}}{\text{Budget de l'éducation}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources budgétaires de l'EFTP</li> <li>- Ressources budgétaires de l'éducation</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Système éducatif, Ministère des finances</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus cet indicateur est élevé, plus on estime que le ministère de l'éducation et donc l'État accorde une grande priorité à l'EFTP</li> </ul>	
Dépenses publiques ordinaires de l'EFTP en % des dépenses publiques ordinaires de l'éducation	<p><b>Description :</b> C'est la proportion des dépenses publiques d'éducation affectée à l'EFTP</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer l'effort financier de l'État en faveur de l'EFTP</p>	$\frac{\text{Montant des dépenses publiques ordinaires consacrées à l'EFTP}}{\text{Montant total des dépenses ordinaires consacrées à l'éducation}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant des dépenses publiques ordinaires consacrées à l'EFTP</li> <li>- Montant total des dépenses ordinaires consacrées à l'éducation</li> </ul>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus cet indicateur est élevé, plus on estime que l'État accorde une priorité élevée à l'EFTP. Il faut toujours nuancer l'interprétation de cet indicateur en clarifiant la nature et la couverture des dépenses d'éducation comptabilisées qui peuvent varier en fonction de la source d'information</li> <li>- Pour le calcul de cet indicateur, il faut toujours s'assurer qu'il s'agit de dépenses réellement exécutées ou de données prévisionnelles issues des budgets votés</li> <li>- Également s'assurer de l'exhaustivité des dépenses comptabilisées : prise en compte d'activités d'EFTP extérieures au secteur public, activités d'EFTP financées par d'autres départements ministériels...</li> </ul>	
Dépenses publiques ordinaires en EFTP par élève en % du PNB par habitant (ou PIB/hbt)	<p><b>Description :</b> C'est le rapport entre la dépense moyenne par élève dans l'EFTP et la moyenne théorique du revenu par habitant du pays</p> <p><b>Objet :</b> Permet de mesurer l'importance relative accordée au financement de la formation des élèves au niveau de l'EFTP dans la répartition de la richesse nationale</p>	$\frac{\text{Montant des dépenses publiques ordinaires consacrées à l'EFTP}}{\text{PNB ou PIB}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant des dépenses publiques ordinaires consacrées à l'EFTP par élève</li> <li>- PNB par habitant (ou PIB par habitant)</li> </ul> <p><i>Source de données : Système éducatif, Ministère des finances</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des valeurs élevées pour cet indicateur dénotent en général l'importance accordée à l'EFTP. Il convient toutefois d'interpréter avec précaution cet indicateur, dans la mesure où une valeur élevée peut être liée à la faible couverture de l'EFTP dans un pays relativement riche et/ou peu peuplé</li> <li>- Cet indicateur peut parfois dépasser 100% dans des pays où le PNB par habitant est faible et où les dépenses ordinaires par élève sont élevées</li> </ul>	

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Dépenses en EFTP par Nature (autres dépenses ordinaires, capital) des dépenses, en % des dépenses total en EFTP	<p><b>Description :</b> C'est le rapport entre les dépenses de l'EFTP en fonction de la nature de la dépense et le total des dépenses en EFTP</p> <p><b>Objet :</b> Permet d'avoir un aperçu des dépenses de l'EFTP par nature</p>	$\frac{\text{Montant des dépenses en EFTP par nature}}{\text{Total des dépenses en EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant des dépenses en EFTP par nature</li> <li>- Total des dépenses en EFTP</li> </ul>

**Tableau G.5**

Indicateurs d'insertion professionnelle

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Taux net d'insertion (par type de filière ou domaine) après X ans	<p><b>Description :</b> Proportion d'individus disposant d'un emploi X année après l'obtention du diplôme</p> <p><b>Objet :</b> Permet de voir quels sont les domaines et les filières pour lesquels l'insertion est plus rapide</p>	$\frac{\text{Nombre de diplômés par filière ou domaine sortis il y a au maximum X ans disposant d'un emploi}}{\text{Total de diplômés par filière ou par domaine de la cohorte}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplômés de la cohorte des X dernières années par filière ou par domaine</li> <li>- Diplômés de la cohorte des X dernières années par filière ou par domaine disposant d'un emploi</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Système éducatif, suivi de cohorte, enquêtes spécifiques sur le marché de l'emploi</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un diplômé sera dit inséré s'il occupe une activité salariale ou non dans le secteur formel ou informel trois mois consécutif au moins pendant la période de référence</li> <li>- Les données sur les diplômés ne sont pas souvent disponibles selon les domaines de formation ou les filières</li> <li>- Les cohortes ne sont pas suivies sur le marché de l'emploi</li> <li>- Le nombre de diplômés insérés tient compte de ceux intervenant aussi bien dans le secteur formel qu'informel</li> <li>- L'insertion des diplômés doit tenir aussi compte de la décence de l'activité occupée</li> <li>- L'indicateur suppose qu'il n'y a pas d'interférence et que le système est fermé ; ce qui n'est pas le cas dans la réalité étant donné que : <ul style="list-style-type: none"> <li>1. le marché de l'emploi est ouvert et donc des individus non issus du système éducatif considéré peuvent travailler au sein du pays en question et vice versa</li> <li>2. les diplômés de la cohorte peuvent décider ou entreprendre des formations complémentaires</li> </ul> </li> <li>- Si X est au plus égal à 2, on parlera d'une insertion à court terme, Si X est supérieur à 2 et au plus égal à 5 on parlera d'insertion à moyen terme sinon il s'agit d'une insertion à long terme</li> <li>- Un faible taux d'insertion pour un programme d'études donné peut s'expliquer par une offre de formation trop importante par rapport aux besoins du marché du travail et une diminution subite du taux d'insertion peut s'expliquer par un ralentissement de l'économie touchant un secteur donné ou l'ensemble des secteurs</li> <li>Enfin, une baisse progressive du taux d'insertion dans le marché de travail pour une filière donnée peut être due à l'insatisfaction croissante des employeurs à l'égard de la formation offerte</li> </ul>	

**Tableau G.6***Indicateurs d'adéquation de la formation à l'emploi*

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Taux d'emplois liés à la formation ou taux de conformité*	<p><b>Description :</b> Indique la part des actifs qui exercent un métier correspondant à leur formation initiale</p> <p><b>Objet :</b> Indicateur de qualité de l'emploi ; permet de savoir si l'activité exercée est conforme à la formation reçue</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur à calculer séparément sur le secteur formel et informel mais aussi pour le secteur privé moderne et public moderne</li> <li>- Le taux de conformité peut être désagrégé suivant le domaine de la filière ; la spécialité ; le diplôme</li> <li>- Données collectées exclusivement sur le marché du travail. Sur le secteur informel l'offre et la demande de travail ne sont pas explicitement exprimées, ce qui rend difficile la collecte de l'information</li> <li>- Cet indicateur nécessite une correspondance entre les spécialités de formation et les métiers correspondants</li> <li>- Au sein d'un même pays la nomenclature des formations ne correspond pas forcément à celle des métiers ; ce qui rend difficile la correspondance entre spécialités d'étude et branche d'activités professionnelles. Mais aussi définir a priori, pour chaque branche d'activités un ensemble de formations adéquates, peut être un exercice délicat, fragile et relativement subjectif. Certaines formations généralistes ont en effet pour objectif d'offrir une large palette de débouchés professionnels. Une autre approche de l'adéquation plus souple serait un palliatif</li> <li>- L'adéquation entre le métier exercé et la formation est forte si le taux de conformité est supérieur à 50 %</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'individus exerçant dans un métier correspondant à sa formation}}{\text{Nombre de personne exerçant dans le domaine}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectif des travailleurs exerçant dans un métier correspondant à leur formation</li> <li>- Effectif des personnes exerçant dans le domaine</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Enquêtes spécifiques au marché de travail (secteur formel et non formel)</i></p>

\* Indicateur publié par le GFE (Groupe de Formation Emploi) du CREFOR (Centre de Recherche pour la Formation Professionnelle)

**Tableau G.7***Indicateurs favorisant la relation formation/emploi*

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Proportion des élèves/étudiants en formation duale	<p><b>Description et objet :</b> Proportion des élèves/étudiants suivant une formation en alternance (une partie dans un établissement d'EFTP et une autre partie en entreprise)</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet indicateur peut être présenté par filière et par grade</li> <li>- Un niveau élevé de cette proportion est un facteur favorable à l'insertion des diplômés</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'élèves/étudiants en alternance}}{\text{Nombre total d'élèves/étudiants}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Nombre des élèves/étudiants en alternance et ceux qui ne le sont pas</p> <p><i>Source de donnée : Système éducatif</i></p>
Proportion des étudiants en formation continue	<p><b>Description et objet :</b> Proportion de professionnels suivant une formation continue dans l'EFTP</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet indicateur peut être présenté par filière et par genre. Un niveau élevé de cette proportion est un facteur pouvant favoriser l'adéquation formation-emploi</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'étudiants travailleurs}}{\text{Nombre total des étudiants}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'étudiants travailleurs</li> <li>- Nombre d'étudiants</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Système scolaire</i></p>

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Proportion des filières de l'EFTP avec stage obligatoire au cours de la formation	<p><b>Description :</b> Proportion des filières qui introduisent une phase de pratique en cours de formation</p> <p><b>Objet :</b> Permet de faciliter l'insertion professionnelle</p>	$\frac{\text{Nombre de filières de l'EFTP avec stage pratique obligatoire}}{\text{Nombre de filières de l'EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de filières de l'EFTP avec stage</li> <li>- Nombre de filières de l'EFTP</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Système éducatif</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite une connaissance exhaustive de toutes les filières. Cet indicateur peut être désagrégé selon les filières courtes et celles longues. Cet indicateur permet de favoriser l'insertion professionnelle</li> </ul>	
Proportion d'établissement d'EFTP effectuant au moins une visite en entreprise par an	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de l'établissement sur le monde professionnel</li> <li>- Interaction entre les étudiants et leur futur milieu de travail</li> <li>- Facteur favorisant l'insertion professionnelle</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'établissements effectuant une visite annuelle en entreprise}}{\text{Nombre total d'établissements}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'établissements effectuant une visite annuelle en entreprise</li> <li>- Nombre d'établissements</li> </ul> <p><i>Source de données : Système éducatif, Ministères concernés</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de présenter l'indicateur par domaine de formation de l'EFTP. Ce indicateur permet de favoriser l'insertion professionnelle</li> </ul>	
Proportion d'établissement organisant au moins une journée porte ouverte par an	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'établissement d'EFTP à d'éventuels partenaires</li> <li>- Cadre d'interaction entre les étudiants et leur potentiel employeur</li> <li>- Facteur favorisant l'insertion professionnelle</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'établissement d'EFTP organisant des journées portes ouvertes}}{\text{Nombre total des établissements d'EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'établissements d'EFTP organisant des journées porte ouverte</li> <li>- Nombre total d'établissements d'EFTP</li> </ul> <p><i>Source de données : Système éducatif, Ministères concernés</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de présenter l'indicateur par domaine de formation de l'EFTP ; cet indicateur peut favoriser l'insertion professionnelle</li> </ul>	
Proportion d'établissement d'EFTP disposant d'une pépinière d'entreprise (ou junior entreprise) ou toute autre activité professionnelle intégrant les étudiants.	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facteur favorisant l'entrepreneuriat au niveau des formés</li> <li>- Confrontation de l'étudiant avec le milieu professionnel</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'établissements d'EFTP ayant une quelconque activité professionnelle impliquant les étudiants}}{\text{Nombre total des établissements d'EFTP}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'établissements d'EFTP ayant une quelconque activité professionnelle impliquant les étudiants</li> <li>- Nombre total des établissements d'EFTP</li> </ul> <p><i>Source de données : Système éducatif, Ministères concernés</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de présenter l'indicateur par domaine de formation de l'EFTP ; cet indicateur peut favoriser l'insertion et/ou l'adéquation formation-emploi</li> </ul>	
Taux de sélectivité	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est le nombre de premiers vœux des élèves pour cent places offertes dans le établissements publics)</li> <li>- Il est lié à l'orientation, et illustre le processus de sélection</li> </ul>	$\frac{\text{Rang du dernier élève orienté dans l'établissement sur la liste complémentaire}}{\text{Nombre d'élèves ayant choisi l'établissement}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rang du dernier élève orienté dans l'établissement</li> <li>- Nombre d'élèves ayant choisi l'établissement</li> </ul> <p><i>Source de données : Système éducatif</i></p>

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Taux de poursuite dans la discipline	<p>Description et objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion d'entrants inscrits dans la même discipline l'année suivante</li> <li>- Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'élèves inscrits dans une discipline donnée l'année N+1 et qui étaient dans la même discipline l'année N}}{\text{Nombre total d'élèves inscrits dans cette discipline l'année N+1}} \times 100$ <p>Données nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres d'élèves inscrits dans une discipline l'année N+1 et qui étaient dans la même discipline l'année N</li> <li>- Nombre total d'élèves inscrits dans cette discipline l'année N+1</li> </ul> <p>Source de données : <i>Système éducatif</i></p>

**Tableau G.8***Indicateurs du marché du travail*

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Répartition de la population active par groupe d'âge	<p>Description :</p> <p>C'est la distribution des personnes des deux sexes, qui fournissent la main d'œuvre pour la production de biens et de services selon des tranches d'âge</p> <p>Objet :</p> <p>La population active comprend les personnes ayant dépassé un âge spécifié, et qui sont soit "pourvues d'un emploi", soit "chômeurs"</p> <p>Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'indicateur peut être désagrégé selon le sexe.</li> <li>- Pour déterminer la population active, on doit considérer une période de référence, c'est-à-dire une période précédant la date de l'enquête, période durant laquelle l'individu aura soit effectivement travaillé, soit cherché du travail. À cet effet, en fonction de la longueur de la période de référence, on considère deux types de population active : <i>La population active du moment</i> (ou force de travail) comprend les personnes actives au moment de l'enquête ; la période de référence retenue est en général une semaine ou un jour. Ce type de population active, le plus souvent captée dans la majorité des enquêtes emploi, constitue une photographie instantanée de l'état d'une population vis-à-vis de l'activité économique. <i>La population habituellement active</i>, la période de référence est plus longue, en général l'année précédant l'enquête</li> <li>- Cet indicateur est obtenu en faisant une répartition par tranches d'âges selon la tranche d'âge officielle de la population en âge de travailler</li> </ul>	$\text{Total des personnes en âge de travailler ayant un emploi} + \text{Total des personnes au chômage}$ <p>Données nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Total des personnes en âge de travailler ayant un emploi</li> <li>- Total des personnes au chômage</li> </ul> <p>Source de donnée : <i>Enquêtes emploi, recensements de la population</i></p>

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Taux d'activité	<p><b>Description et objet :</b> C'est le rapport de la population active à la population en âge de travailler</p>	$\frac{\text{Total population active}}{\text{Total population en âge de travailler}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Population active</li> <li>- Population en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans à plus (64 ans) à l'exception des pensionnaires d'un établissement institutionnel)</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Enquêtes emploi, recensements de la population</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet indicateur peut être désagrégé selon certains groupes d'âge, selon le sexe</li> <li>- Pour la limite inférieure de l'âge de la population en âge de travailler, le BIT suggère que ce soit 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Le choix de 10 ans nous paraît le plus approprié dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge. En plus, un certain nombre d'entre ceux qui le font, sont sans toit et vivent dans la rue. Il est par conséquent difficile de les toucher dans le cadre des enquêtes emploi classiques. Toutefois, si l'objet de l'étude porte sur le travail des enfants qui vivent en milieu précaire, le choix d'une limite d'âge plus faible peut alors être envisagé. Dans certains cas, on fixe également une limite supérieure qui varie selon les pays, mais aucune recommandation n'est faite à ce sujet</li> <li>- Cependant, pour les besoins de comparaison, il convient de toujours publier la fourchette de l'âge retenue pour les calculs. De plus, au cas où une limite inférieure plus petite que 15 ans a été retenue, le BIT recommande de publier tous les résultats, même quand l'âge n'intervient pas, pour les moins de 15 ans et pour les 15 ans et plus</li> </ul>	
Nombre d'emplois	<p><b>Description et objet :</b> Ce sont toutes les personnes au travail (que ce soit un emploi salarié ou non salarié) durant une période de référence. Les personnes n'ayant pas effectué de travail durant la période de référence, mais qui restent formellement attachées à leur travail (congé annuel, congé maladie, congé de maternité, congé technique, grève, formation professionnelle, etc.) sont considérées comme disposant d'un emploi</p>	$\text{Total des personnes ayant un emploi rémunéré} + \text{Total des personnes ayant un emploi non rémunéré}$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Total des personnes ayant un emploi rémunéré</li> <li>- Total des personnes ayant un emploi non rémunéré</li> </ul> <p><i>Source de donnée : Enquêtes emploi, recensements de la population</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet indicateur peut être reparti en fonction de groupes d'âge et désagrégé selon le sexe</li> <li>- Selon le BIT, appartiennent à la catégorie des salariés les sous groupes des apprentis rétribués en espèces ou en nature et les membres des forces armées. Selon toujours le BIT, appartiennent à la catégorie des non salariés, les employeurs et personnes travaillant à leur propre compte ; les membres des coopératives de producteurs ; les travailleurs familiaux non rémunérés ; les personnes engagées dans la production de biens et de services pour leur consommation propre (autoproduction, autoconsommation), si leur action "apporte une importante contribution à la consommation totale du ménage"</li> </ul>	
Taux d'emploi	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans)</li> <li>- Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre</li> </ul>	$\frac{\text{Total population active occupée}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'emplois</li> <li>- Population en âge de travailler</li> </ul> <p><i>Source de données : Enquête emploi, recensement démographique</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet indicateur peut être désagrégé selon le sexe et reparti selon des groupes d'âge</li> <li>- Le taux d'emploi est une mesure plus pertinente que le <b>taux de chômage</b> pour évaluer la situation du marché du travail d'un pays</li> </ul>	



Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
<p><b>Nombre de chômeurs</b></p>	<p><b>Description et objet :</b></p> <p>Il s'agit de toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié (cf. population en âge de travailler), qui, au cours d'une période de référence, étaient à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>sans travail</i>, c'est-à-dire n'était pas pourvue d'un emploi, salarié ou non salarié, au cours de la période de référence (une semaine)</li> <li>- <i>disponible</i> pour travailler dans un emploi, salarié ou non, durant la période de référence (deux semaines)</li> <li>- <i>à la recherche d'un travail</i>, c'est-à-dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée (quatre dernières semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non</li> </ul> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'indicateur peut être désagrégé selon le sexe et en fonction de certains groupes d'âge</li> <li>- Cas des individus sans travail, et disponibles pour travailler, mais qui ont trouvé un emploi, salarié ou non, qui commence à une date ultérieure à la période de référence : le BIT préconise de les considérer comme chômeurs ("Ultérieurs BIT"), même s'ils n'ont pas effectué de recherche durant la période de référence. Intégrer ou non cette sous-population de la population active dans les chômeurs, est laissé à l'appréciation des responsables nationaux. Toutefois, l'essentiel est de pouvoir l'identifier sur le plan statistique</li> <li>- Cas des étudiants, personnes s'occupant du foyer et autres personnes principalement engagées dans des activités non économiques durant la période de référence : lorsque ces individus répondent aux critères proposés ci-dessus de la définition du chômage, ils doivent être considérés comme chômeurs</li> </ul>	<p>Total des personnes sans emploi, à la fois disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi</p> <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes sans emploi, disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi</li> </ul> <p><i>Source de données : Enquête emploi, recensement démographique</i></p>
<p><b>Taux de chômage</b></p>	<p><b>Description :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs à la population active (occupée et non occupée)</li> </ul> <p><b>Objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux de chômage permet d'appréhender les défaillances ou les déséquilibres qui caractérisent le marché du travail</li> </ul> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux de chômage peut être désagrégé selon le genre ; l'âge (taux de chômage des jeune de 15 à 24 ans) ; le diplôme ; la filière ; le niveau d'instruction ; la région, le milieu de résidence</li> <li>- Le taux de chômage diffère de la part de chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans la population totale</li> <li>- La difficulté dans le calcul du taux de chômage réside dans la définition des chômeurs : la définition du BIT ne prend pas en compte la qualité du travail ; par exemple un individu qui travaille au moins une heure par semaine est considéré comme travailleur ; un individu qui effectue un travail non "décent" par rapport à sa formation est aussi considéré comme travailleur</li> <li>- Une autre difficulté spécifique aux pays africains réside dans le fait que les chômeurs ne se font généralement pas enregistrer</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Total population active (avec ou sans emploi)}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de chômeurs</li> <li>- Total population active</li> </ul> <p><i>Source de données : Enquêtes emploi, Recensement général de la population, Enquêtes condition de vie des ménages et pauvreté</i></p>
<p><b>Taux de chômage élargi</b></p>	<p><b>Description et objet :</b></p> <p>C'est le rapport entre la population constituée des chômeurs au sens strict du BIT plus les chômeurs découragés, à la population active (occupée et non occupée), la population non occupée étant quant à elle élargie aux travailleurs découragés</p> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les "chômeurs découragés" : individus, sans travail et disponibles pour travailler, souvent âgés, qui ont été longtemps chômeurs (au sens BIT du terme), et qui, pour des raisons personnelles ou des raisons attendant à la situation du marché du travail, ne font plus d'effort pour rechercher effectivement un travail</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre de chômeurs} + \text{Nombre de chômeurs découragés}}{\text{Total population active}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de chômeurs</li> <li>- Nombre de chômeurs découragés</li> <li>- Total population active</li> </ul> <p><i>Source de données : Enquêtes emploi, Recensement général de la population, Enquêtes condition de vie des ménages et pauvreté</i></p>



Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Taux de chômage de longue durée	<p><b>Description et objet :</b> Le Taux de chômage LD mesure la proportion de chômeurs LD dans l'ensemble des actifs</p>	$\frac{\text{Nombre de personnes qui sont au chômage depuis 3 ans au moins}}{\text{Total population active}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes au chômage depuis au moins 3 ans</li> <li>- Population active</li> </ul> <p><i>Source de données : Recensement de la population, Enquêtes sur les conditions de vie des ménages, Registres des bureaux de placements ou des services de prestation de chômeurs, Observatoire du marché de l'emploi</i></p>
Incidence du taux de chômage longue durée	<p><b>Description et objet :</b> L'incidence du chômage LD mesure la gravité ou la profondeur du phénomène</p>	$\frac{\text{Nombre de personnes qui sont au chômage depuis 3 ans au moins}}{\text{Total population chômeur}} \times 100$ <p><i>Source de données : Recensement de la population, Enquêtes sur les conditions de vie des ménages, Registres des bureaux de placements ou des services de prestation de chômeurs ; observatoire du marché de l'emploi</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'indicateur peut être désagrégé selon le genre, le niveau de qualification ; l'âge ; la formation ; le nombre d'années d'expériences professionnelles</li> <li>- Comme pour le calcul du taux de chômage ; le problème de délimitation des chômeurs se pose pour cet indicateur</li> </ul>	
% des actifs occupés suivant les secteurs d'activité (formel et non formel)	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Part de chaque secteur d'activité sur le marché de l'emploi</li> <li>- Permet de voir quels sont les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'actifs occupés dans un secteur donné}}{\text{Effectif des actifs occupés}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b> Effectif des actifs occupés suivant les différents secteurs</p> <p><i>Source de données : Recensement de la population, Enquêtes sur les conditions de vie des ménages ; registres des bureaux de placement ou des services de prestation de chômeurs</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet indicateur peut être désagrégé aussi suivant le secteur formel public et formel privé, et aussi suivant le niveau atteint par les diplômés ou le type de formation suivie (professionnelle ou générale)</li> </ul>	
Le taux de tension ou taux d'attractivité de l'offre*	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport entre la demande de travail et l'offre</li> <li>- Exprime, pour une offre d'emploi déposée, le nombre de demandes d'emploi enregistrées. Il permet d'évaluer les tensions au recrutement selon les métiers</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre de demandes d'emploi enregistrées au cours d'une année N}}{\text{Nombre d'offres d'emploi déposées au cours de la même année}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'offres d'emploi au cours de l'année N</li> <li>- Nombre de demandes d'emploi au cours de l'année N</li> </ul> <p><i>Source de données : Enquêtes spécifiques sur le marché de l'emploi, Registres des bureaux de placements, Observatoire du marché de travail</i></p>
	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet indicateur est surtout valable pour le secteur d'activité formel ; sur le secteur informel l'offre et la demande de travail ne sont pas explicitement exprimées, et il est donc difficile d'avoir l'information nécessaire</li> <li>- Il est possible de désagréger l'indicateur suivant le niveau d'étude atteint</li> <li>- L'offre et la demande de travail n'étant pas centralisées, des enquêtes sont nécessaires pour la collecte de données</li> <li>- Le marché est dit tendu lorsque le taux de tension est inférieur à 1,5. Il y a une tension au recrutement</li> </ul>	

\* Indicateur publié par le GFE (Groupe de Formation Emploi) du CREFOR (Centre de Recherche pour la Formation Professionnelle)

Indicateurs	Description et Objet	Formule et Données nécessaires
Taux de renouvellement*	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport entre le nombre d'actifs de plus de 50 ans qui disposent d'un emploi sur le total des actifs en activité</li> <li>- Exprime le nombre potentiel de départs en retraite dans les 10 ans à venir (à compter de la date du recensement) et donc la demande potentielle d'emploi au cours de la décennie à venir</li> </ul> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur spécifique au secteur formel</li> <li>- Cet indicateur suppose que la situation du marché de l'emploi est stationnaire</li> <li>- L'inconvenant notable de ce taux est qu'il ne donne aucune information par rapport aux départs annuels pour la retraite</li> <li>- Cet indicateur structurel suppose aussi que tous les départs sont dus à la retraite ; il ne prend donc pas en compte les effets de conjonctures pouvant entraîner des licenciements ; ou des recrutements massifs ou tout autre sortie de cohorte</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'actifs en emploi de plus de 50 ans au cours de l'année N}}{\text{Nombre d'actifs en emploi au cours de l'année N}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actifs de plus de 50 ans au cours de l'année N</li> <li>- Nombre d'actifs en emploi au cours de l'année N</li> </ul> <p><i>Source de données : Données de recensement général de la population</i></p>
Taux de relève*	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exprime le nombre d'actifs de moins de 30 ans pour un actif de plus de 50 ans</li> <li>- Permet d'évaluer l'état de jeunesse de la population des travailleurs</li> </ul> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur spécifique au secteur formel</li> <li>- Données issues de recensement ; étant donné l'impossibilité d'effectuer des recensements de populations fréquemment, on se contentera de donnée de projection, ce qui présupposerait une stabilité de la structure du marché de l'emploi</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'actifs en emploi de moins de 30 ans l'année N}}{\text{Nombre d'actifs en emploi de plus de 50 ans l'année N}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actifs de plus de 50 ans au cours de l'année N</li> <li>- Nombre d'actifs de plus de 30 ans au cours de l'année N</li> </ul> <p><i>Source de données : Données de recensement général de la population, Enquêtes sur le marché du travail</i></p>
Le taux de débouché*	<p><b>Description et objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi sur le nombre de diplômés sortant du système éducatif</li> <li>- Exprime une durée théorique de renouvellement d'une population en place</li> </ul> <p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur spécifique au secteur formel</li> <li>- Sous l'hypothèse d'une économie stationnaire (sans progression de l'emploi) et avec une pyramide des âges harmonieuse, un taux de débouché moyen doit être proche du nombre d'années que dure une carrière professionnelle (en supposant que cet âge est égal à 30 ans)<sup>44</sup></li> <li>- Taux de débouché &lt; 30 : traduit une forte capacité de l'appareil de formation à former</li> <li>- Taux de débouché &gt; 30 : le système ne forme pas assez pour remplacer les actifs en emploi</li> </ul>	$\frac{\text{Nombre d'actifs en emploi (stock d'emplois) au cours d'une période donnée}}{\text{flux annuel d'élèves, d'apprentis, de stagiaires en dernière année de formation (sortants potentiels de formation initiale et continue)}} \times 100$ <p><b>Données nécessaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actifs en emploi au cours d'une période donnée</li> <li>- Nombre de nouveaux sortants du système éducatif</li> </ul> <p><i>Source de données : Système éducatif, Recensement de la population</i></p>

\* Indicateur publié par le GFE (Groupe de Formation Emploi) du CREFOR (Centre de Recherche pour la Formation Professionnelle)

<sup>44</sup> L'âge de départ à la retraite se situe autour de 60 ans dans la majorité des pays africains et l'on suppose l'âge moyen pour obtenir un emploi à 30 ans. Mais cela demeure une hypothèse et doit être calculé à partir des données pour les besoins de l'étude





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Bureau régional  
pour l'éducation  
en Afrique**

*Bureau Régional pour l'Éducation en Afrique (BRED)*

12, avenue L.S. Senghor

Boîte Postale : 3311 Dakar, Sénégal

Tel : (221) 33 849 23 23

Fax : (221) 33 823 83 93

<http://www.dakar.unesco.org>